



Promotio Iustitiae

Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie (SJES), Curie Généralice de la Compagnie de Jésus, Rome, Italie

Un parcours de justice et de réconciliation : Cinquante ans et au-delà



Gratitude pour les anciens Secrétaires généraux



P. Francisco Ivern SJ
(1969 – 1975)



P. Michael Campbell-Johnston SJ
(1975 – 1984)



P. Henry Volken SJ
(1984 – 1992)



P. Michael Czerny SJ
(1992 – 2002)



P. Fernando Franco SJ
(2002 – 2011)



P. Patxi Álvarez SJ
(2011 – 2017)

Un parcours de justice et de réconciliation :

Cinquante ans et au-delà



Secrétariat pour la Justice Sociale et l'Écologie (SJES)
Curie Généralice de la Compagnie de Jésus
Borgo Santo Spirito 4, 00193 Rome, Italie

Éditeur : Xavier Jeyaraj, SJ
Éditeurs associés : Valeria Méndez de Vigo et Bernard Goubin, SJ
Coordinateur de Rédaction : Rossana Mattei

Promotio Iustitiae (PJ), publié par le Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome, paraît en français, anglais, espagnol et italien, est disponible sur Internet à l'adresse suivante www.sjesjesuits.global

Le numéro 101 de *Promotio Iustitiae*, publié en 2009, fut le dernier numéro que nous avons imprimé. Nous n'avons publié ensuite que des versions électroniques. Par conséquent, nous vous recommandons chaudement d'imprimer ce numéro pour le mettre à disposition dans les salles de lecture, les bibliothèques, etc.

Si quelque chose vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous le faire savoir brièvement. Pour communiquer une lettre à publier dans un prochain numéro de *Promotio Iustitiae*, veuillez utiliser le l'adresse électronique : sjes-sec@sjcuria.org

La reproduction d'articles est encouragée ; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse, et de nous envoyer une copie de la reproduction.

Table de Matières

Éditorial.....	7
Xavier Jeyaraj, SJ	
Message du Supérieur Général de la Compagnie de Jésus à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie	10
R.P. Arturo Sosa, SJ	
Des anciens Secrétaires	
Le Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie de la Compagnie de Jésus : passé et avenir	14
Francisco Ivern, SJ	
1992 - 2002 : Les années intermédiaires	18
Card. Michael F. Czerny, SJ	
2003 - 2011 : S'adapter à un contexte qui change rapidement	25
Fernando Franco, SJ	
Se souvenir avec gratitude pour ouvrir un avenir d'espérance.....	31
Patxi Álvarez, SJ	
Jubilé dans le contexte de l'Eglise et de la Compagnie de Jésus	
Foi et justice enracinées dans l'Église	36
Fred Kammer, SJ	
Des Conférences	
Faire du bien à une époque prospère	44
Benedictus Hari Juliawan, SJ	
Action sociale des jésuites parmi les peuples autochtones de l'Inde centrale : au cours des cinq dernières décennies	48
Stan Lourduswamy, SJ	
Une marche vers la justice et la réconciliation en Asie méridionale : Cinquante ans et au-delà	54
Anthony Dias, SJ	
L'apostolat social jésuite en Afrique : genèse, mission, vision et axes prioritaires d'action.....	60
Rigobert Minani, SJ	
Donner une nouvelle image aux Ministères sociaux jésuites (JSM) en Afrique : de JASCNET à JENA	66
Charles Chilufya, SJ	
Un parcours de justice et de réconciliation	73
Brendan McPartlin, SJ	

La graine de croissance de l'Apostolat social dans l'Europe unifiée	81
Robin Schweiger, SJ	
La Promotion de la justice et l'Éducation supérieure jésuite en Amérique latine : Notes à l'occasion du 50^e anniversaire du SJSE.....	86
Fr. José Ivo Follmann, SJ	
Le cinquantième anniversaire du Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie : Notre expérience latinoaméricaine	92
John Montoya Rivera, SJ	
L'Apostolat social du Canada et des États-Unis, de 1969 à 2019 et au-delà : Une période d'intégration, de mise en réseau et de collaboration.....	97
Tom Greene, SJ	
Cinquante ans de justice sociale à partir de rien.....	100
Greg Kennedy, SJ	



Éditorial

Xavier Jeyaraj, SJ

C'est avec un sentiment d'humilité et de bonheur que j'écris pour présenter ce numéro historique de *Promotio Iustitiae*, **Un parcours de justice et de réconciliation : cinquante ans et au-delà**, pour célébrer les 50 années à la fois étonnantes et complexes du Secrétariat. Mon sentiment d'humilité provient du fait qu'il ne s'agit pas de quelque chose que j'aurai gagné, mais plutôt d'une grâce magnanime reçue de Dieu. Il se trouve simplement que je suis ici. Cela aurait pu être n'importe qui d'autre. Je me sens privilégié car, grâce à ce numéro de la revue, je participe à une étape historique de la longue histoire de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus. Je me sens comme Marie qui chante le *Magnificat*.

L'anniversaire des cinquante ans du Secrétariat (1969-2019) est véritablement un moment historique, un *kairos* comme le dit P. Arturo, non seulement pour les membres de l'apostolat social, mais également pour toute la Compagnie de Jésus.

La première partie de ce numéro, riche en réflexions profondes, donne la parole à quatre anciens directeurs du Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie, à l'exception de Michael Campbell-Johnston qui est à l'infirmerie et à Henry Volken qui nous bénit du ciel. Leurs textes soulignent les étapes les plus significatives, les grâces reçues, les opportunités et les défis rencontrés durant leurs mandats de secrétaires. Nous leur sommes profondément redevables pour leurs considérations et leurs contributions, en particulier pour ce qu'ils suggèrent d'accomplir en vue d'améliorer la mise en œuvre des Préférences apostoliques universelles (PAU).

La deuxième partie commence par une réflexion de Fred Kammer, qui nous guide à travers l'évolution de l'articulation 'Service de la foi et Promotion de la justice' à partir des années 1970 jusqu'aux PAU actuelles. Il commence par évoquer les deux événements majeurs de l'Église qui sont l'origine d'un tournant important dans nos réflexions et nos engagements en matière sociale et il nous accompagne à travers les décrets des cinq Congrégations Générales qui ont suivi.

Onze articles issus des six Conférences suivent cet article introductif, du point de vue de l'Église et des décrets des Congrégations générales de la Compagnie. Nous avons demandé aux auteurs de partager leurs réflexions sur quatre grands domaines de leur Conférence et sur leurs parcours pendant 50 ans. Ces domaines sont les suivants :

- a) étapes/contributions ou grâces reçues les plus importantes ;

- b) plus grandes opportunités et les défis rencontrés, et principaux enseignements du passé ;
- c) défis et opportunités actuels ;
- d) recommandations ou idées pour que l'apostolat social mette en œuvre au mieux les PAU.

Le voyage ne s'est pas déroulé sur une route bien tracée, mais plutôt sur un chemin qui s'est tracé en marchant – en marchant ensemble sur un terrain difficile. Pourtant, de tels moments ont été porteurs de grâces abondantes au sein de la Compagnie de Jésus. Nombre de nos institutions ont examiné leurs travaux sous l'angle de « l'option pour les pauvres » et ont même profondément modifié leurs politiques et leur mode de fonctionnement. De nombreux jésuites ont choisi de rejoindre de manière solidaire les pauvres opprimés et de leur donner le pouvoir de lutter contre les injustices.

Au cours de ces luttes, plus de 50 jésuites et de nombreux collaborateurs, hommes et femmes, ont versé leur sang. Bien d'autres, inspirés par leurs actions prophétiques et leurs sacrifices, sans distinction de croyances religieuses, ont reçu de pouvoir dire la vérité au pouvoir et de proclamer la justice malgré les menaces. La mission jésuite a également incité de nombreuses autres congrégations religieuses à se lancer dans le travail social auprès des pauvres et des exclus. Pour les jésuites, comme le P. Kolvenbach le déclarait, cette option est devenue désormais « partie intégrante de notre identité, de la prise de conscience de notre mission et de notre image publique à la fois dans l'Église et dans la Compagnie. »

À la lecture de ces articles, j'ai été profondément ému par les sentiments de *gratitude*, d'*espoir* et de *joie*. **Gratitude** envers des personnes comme le pape François, le Père Général Arturo Sosa et nombre de jésuites, religieux, laïcs hommes et femmes, tous dévoués, qui nous ont accompagnés dans ce parcours ardu. Je les vois tous comme le fruit de notre pensée sociale et de notre engagement au cours des 50 dernières années. Le pape François est aujourd'hui un dirigeant prophétique qui, par sa vie, son action et son enseignement, continue d'éveiller la conscience de chacun et de répandre ainsi espérance, joie et paix. Arturo Sosa, en tant que principal responsable du discernement et de l'inspiration, a guidé la Compagnie dans l'élaboration des PAU pour les dix prochaines années. Il existe également de nombreux jésuites et collaborateurs dans toutes les régions du monde, qui sacrifient leur confort et qui risquent leur vie pour conduire les luttes de nombreux peuples.

Je me sens plein d'*espoir* parce que nous avons les PAU pour nous montrer la lumière du discernement en commun aux niveaux local, régional et mondial. Surtout à un moment où l'on doit affronter de nombreuses crises sociales, économiques, politiques et culturelles dans le monde. Nous, jésuites, ne pouvons pas les affronter seuls. Nous devons non seulement étudier, faire des recherches et analyser la situation partout et à tout moment, mais aussi discerner ensemble. Les récentes Congrégations Générales et les PAU nous invitent et nous incitent à *collaborer et à créer des réseaux* avec toutes les personnes de bonne volonté. Les obstacles à affronter sont nombreux. Nous devons sans doute nous poser quelques questions, par exemple : à quel point sommes-nous proches des pauvres et des personnes vulnérables ? Sommes-nous mis au défi d'effectuer des conversions personnelles, communautaires et institutionnelles de nos attitudes, de notre style de vie, de nos croyances et de nos opinions ?

Sollicitons-nous uniquement le personnel que nous employons en tant que « collaborateurs » et « partenaires » ou sommes-nous réellement en train de devenir des collaborateurs qui travaillent avec tout le monde pour une « *missio Dei* » commune dans laquelle nous ne sommes pas les chefs, mais des partenaires ?

Le troisième sentiment que j'éprouve est la **joie**. En effet, durant mes visites dans les Provinces et les Conférences, je me rends compte que les célébrations du cinquantenaire génèrent une nouvelle énergie et un nouvel enthousiasme, en particulier parmi nos jésuites de l'apostolat social et nos collaborateurs laïcs. Beaucoup parmi eux en ont profité pour faire le point sur leur travail et se remémorer le chemin parcouru, en organisant des conférences, des retraites et des publications, pour approfondir l'engagement de se tenir avec les pauvres et de défendre leurs causes. Je suis également convaincu que notre réunion à Rome du 4 au 8 novembre prochain ne sera pas simplement une célébration, mais aussi un moment idéal pour passer en revue, renouveler et réengager notre position en tant que corps universel.

J'exprime ma sincère gratitude à tous les auteurs des articles, aux six Délégués à l'apostolat social dans les Conférences : Ted Penton (JCCU), Mario Serrano Marte (CPAL), Peter Rožič (JCEP), Charles Chilufya (JCAM), Stanislaus Jebamalai (JCSA), Adrianus Suyadi (JCAP), et aux membres actuels de l'équipe du SJES : Valeria Méndez de Vigo et Rossana Mattei pour leur travail, leur engagement et leur soutien.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Message du Supérieur Général de la Compagnie de Jésus à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie

R.P. Arturo Sosa, SJ

19 décembre 2018

C'est un plaisir pour moi de saluer chacun d'entre vous en ce temps de l'Avent, au moment où, inspiré par les paroles des prophètes, nous ouvrons à nouveau les yeux sur les signes de l'action de Dieu dans l'histoire humaine et, ce faisant, nous nous préparons à célébrer l'Incarnation, c'est-à-dire la décision du Dieu Trine, de la Trinité, de planter sa tente parmi nous et de partager notre maison commune.

Dans la méditation des Exercices spirituels sur l'incarnation, Saint Ignace nous invite à regarder ce monde brisé et divisé de tant de manières, à travers les yeux mêmes de la divinité qui décide que le Fils s'incarne et commence sa mission libératrice, une mission à laquelle nous aussi sommes invités à participer. Nous nous unissons à sa mission de rédemption et de libération de l'être humain et en même temps nous mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Approfondir notre expérience de foi en ce temps de l'Avent nous amène à la partager avec les autres et à nous unir à toutes les luttes pour la justice sociale, les droits humains, l'équilibre écologique, l'élimination de la pauvreté et la promotion d'une vie digne et sûre pour tous les êtres humains. Nous sommes appelés à le faire en collaboration avec d'autres qui recherchent la même chose – que ce soit en partageant notre foi chrétienne, en étant inspirés par d'autres confessions religieuses ou bien en croyant en l'être humain, en l'humanité, ou en la nature qui nous invite à être tous égaux et à vivre en paix au milieu de relations justes et équitables.

Nous sommes invités à le faire à travers le dialogue ; un dialogue entre les cultures qui constituent une de nos plus grandes richesses en tant qu'êtres humains. Nous sommes invités à créer un monde interculturel, afin qu'on puisse véritablement appeler ce monde une planète humaine où tous puissent vivre heureux.

En novembre 2019, cela fera cinquante ans que le Secrétariat pour l'Apostolat social travaille à promouvoir « une foi qui fait justice ». Ce voyage a commencé en 1969 quand le père Pedro Arrupe, alors Supérieur Général de la Compagnie de Jésus, a nommé le P. Francisco Ivern du Brésil – notre cher Paco –, pour être son premier Secrétaire apostolique à la Curie générale et que celui-ci l'aide à approfondir ce thème et à organiser la Compagnie entière dans la recherche de la promotion de la justice sociale.

Cette mission des cinquante dernières années n'a rien eu de tranquille. Le père Arrupe, quand il écrivait la fameuse lettre de Rio, un peu auparavant, disait que s'engager dans un tel chemin était s'engager dans un chemin comportant un coût humain élevé.

Nous avons traversé des années de turbulences et, en même temps, nous avons fait l'expérience de grâces abondantes. Le Seigneur nous a amplement accompagnés dans ce processus et sur ce chemin.

Certains de nos compagnons et compagnes de mission ont consacré leur vie à témoigner de leur foi et à défendre les pauvres face aux injustices ; d'autres vivent avec les personnes les plus vulnérables dans des zones de guerre et à des époques de conflits dévastateurs dans de nombreux pays. D'autres encore vivent humblement avec les pauvres et pour les pauvres dans un effort inlassable pour, avec eux, améliorer les conditions de vie de tous les êtres humains.

Au long de ce voyage, nous reconnaissons également combien la majorité des jésuites et des compagnons et compagnes de mission ont intégré la dimension sociale dans leur identité et dans leurs missions apostoliques, dans tous les domaines où nous œuvrons : dans l'éducation, dans la formation, dans la communication sociale, dans la pastorale et dans le ministère des exercices spirituels. Aujourd'hui, notre spiritualité ne peut être comprise sans prendre en compte sa dimension sociale, sa quête de justice et l'équilibre écologique.

Comme l'a affirmé quelques fois le père Kolvenbach : *En de nombreux endroits, le souci pour la justice est une part essentielle de notre image publique, tant au sein de l'Église que dans la société.* Le plus important de cette conscience concernant la dimension sociale de notre mission trouve son expression dans des expériences concrètes de notre vie quotidienne et de notre mission. Cela nous appelle à un discernement collectif constant dans la foi, cela nous appelle aussi à être plus perspicace dans l'analyse sociale et politique, dans la réflexion et dans un renouvellement qui nous conduit à un engagement chaque jour plus profond pour parvenir à un monde juste et meilleur.

Les défis que nous affrontons aujourd'hui sont, peut-être, plus graves et plus complexes que ceux d'il y a cinquante ans. Nous ne pouvons pas oublier que nous vivons un temps de changement historique dans l'histoire de l'humanité. Cela avait déjà été compris tant par Vatican II que par le père Pedro Arrupe. Par conséquent, *nous ne devons pas mettre du vin nouveau dans de vieilles outres*, ainsi que nous le recommande l'Évangile. Nous est nécessaire avant tout une foi plus profonde, l'expérience de la rencontre de Dieu qui travaille activement aujourd'hui dans ce monde en mutation rapide.

Il nous faut garder vive cette espérance qui nous pousse à aller de l'avant et à faire pleinement confiance à Dieu. Nous ne pouvons pas, comme Pierre dans la barque au milieu de la tempête, commencer par crier que nous coulons, que le Seigneur paraît endormi, et rester comme paralysés devant la situation.

Dans le même temps, nous devons utiliser nos connaissances, nos ressources et notre énergie pour demander la réconciliation avec Dieu, avec les autres et avec la nature. Trois dimensions qui vont toujours ensemble. Nous devons nous engager profondément envers les dimensions

totales de la Réconciliation, ce qui a été l'appel fondamental des deux dernières Congrégations Générales à tout le corps apostolique de la Compagnie.

Ce cinquantième anniversaire constitue un moment opportun, un *kairos* comme la Bible nous l'explique, c'est-à-dire un moment historique pour que nous tous, dans la Compagnie de Jésus, nous renouvelions notre engagement, étroitement lié à notre vocation, envers l'appel de la mission : une foi qui fait justice et qui cherche la réconciliation entre nous, avec la nature et avec Dieu. C'est un moment de renouvellement non seulement pour nos institutions et pour nos centres sociaux mais aussi pour les membres de l'apostolat social. C'est un moment qui doit imprégner toute la Compagnie de Jésus, tous les jésuites et aussi tous les compagnons et compagnes avec qui nous partageons cette mission avec beaucoup de joie.

Je me réjouis de la décision du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie, conjointement avec les délégués à l'apostolat social des six conférences de supérieurs majeurs, concernant la programmation de la prochaine année, à savoir une célébration du chemin parcouru au cours des cinquante premières années qui soit un appel à nous rencontrer et à chercher ensemble une fois de plus. Non pas une occasion de complaisance pour contempler les gloires passées ou pour panser nos blessures, mais bien avec un sentiment véritablement ignacien, afin que nous nous rencontrions, que nous puissions discerner ensemble et que nous comprenions comment nous pouvons faire davantage pour servir Dieu comme ses fils et ses filles en ce moment complexe de l'histoire humaine.

Je me réjouis donc que cette programmation se fasse à trois niveaux : aux niveaux des provinces, des Conférences de Supérieurs majeurs et de la Compagnie universelle, afin que nous poursuivions ensemble un triple objectif :

- En premier lieu, *célébrer la fidélité de Dieu* tout au long de ce long voyage qu'a été la promotion de la Justice de l'Évangile au cours des cinquante dernières années et reconnaître avec reconnaissance, une profonde reconnaissance, les innombrables bénédictions et grâces reçues dans chacune des provinces, dans toutes les Conférences de Supérieurs majeurs et au sein de la Compagnie de Jésus tout entière, à travers le dévouement de tant de frères et de sœurs qui prennent part à la mission.
- En second lieu, avec pour objectif de *créer et fortifier les opportunités de collaboration et de travail en réseau* dans les domaines liés à la justice sociale et l'écologie. Nous avons là de grandes opportunités et d'aussi grands défis pour nous permettre vraiment, avec le peu que nous avons, de multiplier les effets de nos actions.
- En troisième lieu, avec pour objectif de *discerner la feuille de route pour mettre en œuvre les priorités apostoliques universelles*. Nous savons tous que nous avons été engagés durant près de deux ans dans un processus de formulation des préférences apostoliques universelles et que le Saint Père nous donnera, de ses propres mains, ce que sont ses plus grandes orientations pour notre apostolat dans les dix prochaines années.

Je voudrais vous encourager, tous et chacun, à vous joindre à cette mission de renouvellement et d'engagement envers l'apostolat social et écologique dans chacune de vos provinces et

conférences, dans toutes vos œuvres, institutions et unités apostoliques de la Compagnie de Jésus.

La dernière fois qu'eut lieu un discernement communautaire de cette ampleur remonte à 1997 quand, Michael Czerny étant Secrétaire, nous nous sommes réunis à Naples. J'ai eu moi-même la chance de participer à cette rencontre. À ce moment-là, le défi consistait à comprendre et à articuler les caractéristiques de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus. Il convient, après 21 ans, de nous réunir une fois encore pour que nous écoutions l'Esprit avec une totale ouverture et que nous nous demandions : qu'est-ce que Dieu nous demande en ce moment de notre dimension de notre être jésuite ? Comment pouvons-nous mieux servir Dieu, son peuple qui est notre peuple, et le monde dans le contexte actuel ?

Je prie donc l'Esprit Saint qu'il accompagne l'équipe du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie ainsi que chacun de vous qui contribuez à cette mission et qui marchez sur ce chemin avec allégresse, avec profondeur, avec ouverture d'esprit, et par-dessus tout avec ouverture de cœur. Que cet Esprit, que nous promet le Seigneur et qui nous accompagne jour après jour, fasse que cette année du cinquantième anniversaire de notre apostolat pour la justice sociale et l'écologie soit une occasion de rendre grâce et de renouveler notre engagement. Que Marie, notre Mère, nous accompagne de même, parce qu'elle sait comment nous conduire au Fils, lui qui s'engage jusqu'au bout pour la libération de tous les peuples et de tous les êtres humains.

Je vous remercie beaucoup et vous donne ma bénédiction pour ce chemin.

Video link : <https://www.sjesjesuits.global/fr/index.php/50eme-anniversaire/50eme-anniversaire-pour-en-savoir-plus/>

Original espagnol
Traduction Christine Gautier



Le Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie de la Compagnie de Jésus : passé et avenir

Francisco Ivern, SJ

Premier Secrétaire du SJES (1969 – 1975)

En 2019, cela fera cinquante ans que le Père Pedro Arrupe, alors Supérieur général, a créé le Secrétariat social de la Compagnie de Jésus, aujourd'hui connu sous le nom de Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie. J'avais alors été choisi pour être la première personne à être responsable de ce secrétariat, début 1969. Permettez-moi de vous partager quelques informations personnelles pour vous raconter comment tout cela est arrivé.

J'ai été formé en sciences politiques et sociales, tout d'abord à l'Université Grégorienne, puis à l'Université de Louvain. Par la suite, en 1962, j'ai travaillé à l'Institut social indien à New Delhi. Bien que né en Espagne, je faisais alors partie de la province de Bombay en Inde.

En 1965, alors que j'étais déjà un membre de l'Institut social indien, j'ai passé six mois en Amérique latine à étudier les Centres sociaux de Recherche et d'Action (CIAS) qui existaient dans cette région afin de voir en quoi leurs expériences pouvaient nous aider à développer notre Institut social en Inde.

Alors que je revenais en Inde, je me suis arrêté à Rome et j'ai rencontré le Père Arrupe, qui était alors nouvellement élu Supérieur général de la Compagnie de Jésus. Lors de notre rencontre nous avons parlé de l'apostolat social et du secrétariat qu'il désirait mettre sur pied en notre curie générale pour favoriser son développement. Plus tard, en 1967, j'étais en Inde et le Père Arrupe, au cours d'une visite, m'a rencontré et invité à me rendre à Rome pour assumer la responsabilité du Secrétariat social. J'étais alors engagé dans la direction d'un projet social à Chotanagpur au Bihar ; projet financé par Misereor en Allemagne. Ce n'est qu'en 1969, suite à la conclusion de ce projet que j'ai enfin pu me rendre à Rome pour prendre en charge le Secrétariat social.

Il est important de souligner que la voie pour la création du Secrétariat avait déjà été tracée par le Père Jean-Baptiste Janssen qui avait précédé le Père Arrupe comme supérieur général ; c'est en effet lui qui avait écrit la première lettre sur l'apostolat social au sein de la Compagnie. C'est le Père Janssen qui a été responsable, avec son collaborateur le Père Foyaca, de la création de la grande majorité des centres sociaux en Amérique latine, mentionnés plus haut. C'est d'ailleurs au Père Foyaca qu'il a confié la promotion de ces centres et l'assignation de jésuites pour les mener de l'avant.

Le père Arrupe a continué dans la même direction : il a consolidé les centres sociaux existants et contribué à la création de nouveaux centres.

Premières étapes : le service de la foi et la promotion de la justice (CG 32)

Les premières années du Secrétariat social furent marquées par le rôle prépondérant joué par les multiples centres de recherches sociales créés en Amérique latine à l'époque du père Janssen et du père Arrupe.

Il existait déjà des centres sociaux dans la Compagnie, en commençant par le « doyen » parmi eux, l'Action populaire de Paris en France, puis *Fomento Social* en Espagne, les Instituts de l'Ordre social en Australie et en d'autres pays anglophones. Mais la création, en quelques années, de nombreux centres sociaux en Amérique latine ainsi que l'assignation à ces centres de nombreux jésuites ayant des maîtrises et des doctorats en économie, sciences politiques et sociale vont avoir un grand impact sur l'apostolat social de la Compagnie de Jésus à travers le monde. Dans une grande mesure ces centres ont préparé la promulgation du décret 4 de la 32^e Congrégation Générale en 1974, sur le service de la foi et la promotion de la justice.

Nous devons souligner ici que la création de ces centres en quelques années seulement, à une époque où la théologie de la libération fleurissait en plusieurs endroits, a également contribué à engendrer un environnement critique, voire hostile, dans les relations avec les autres institutions et ministères de la Compagnie, particulièrement dans le domaine de l'éducation, avec les collèges et universités.

Le décret 4 de la CG 32 sur le service de la foi et la promotion de la justice, a contribué à clarifier certains points, mais cela n'a pas été suffisant pour mettre un terme à ces tensions et conflits dans le secteur social, surtout en Amérique latine. L'obligation de faire la promotion de la justice comme conséquence de notre mission de servir la foi a parfois été interprétée, par certains jésuites 'sociaux', d'une manière mal intégrée et je dirais même 'réductrice'. Le résultat est que, pour ces jésuites, la façon de promouvoir la justice a été très étroite voire fermée, pour ne pas dire confuse, avec une façon de promouvoir la justice via des personnes et des groupes identifiés à des idéologies de nature socialiste-marxiste.

Les congrégations générales subséquentes, surtout la CG 34 qui s'est déroulé vingt ans plus tard, ont tenté de corriger ce réductionnisme et de situer la promotion de la justice dans un contexte plus large.

La promotion de la justice dans un contexte culturel et religieux élargi et mieux défini

C'est au cours de mon mandat à la tête du Secrétariat social et plus tard en tant que Conseiller général à la curie que j'ai été témoin et que j'ai pu faire l'expérience de ces tensions et de ces conflits générés par une interprétation excessive et purement « sociologique » de la promotion de la justice, peu intégré avec la foi et la culture, surtout en Amérique latine. La CG 34 a reconnu que, du fait de ce réductionnisme, des dogmatismes et des idéologies mal intégrées avec la foi, dans certaines régions, surtout en Amérique latine, certains jésuites se sont vus traités davantage comme adversaires que comme compagnons.

Pour corriger ce réductionnisme et ces dogmatismes, la CG 34 a mis l'accent une fois de plus sur notre mission de promouvoir une justice enracinée dans l'amour et la miséricorde découlant de l'exigence de notre foi. La promotion de la justice ne peut s'abstraire de l'enracinement culturel et religieux qui la conditionne.

Pour ces raisons notre mission au service de la foi et de la promotion de la justice, défini par la CG 34 avec son décret 4, devrait s'étendre pour inclure comme dimensions intégrantes la proclamation de l'Évangile, le dialogue avec les cultures et l'évangélisation des cultures (CG 34 D.2, n.20). Ainsi nous constatons que, lorsque la CG 34 définit notre mission en tant que continuation de la mission du Christ, elle le fait non en un décret mais bien en quatre courts décrets. En premier lieu, notre mission en tant que « Serviteurs de la mission du Christ » (D.2) ; en second lieu, « Notre mission et la justice » (D.3) ; en troisième lieu, « Notre mission et la culture » (D.4) ; et finalement, « Notre mission et le dialogue inter-religieux » (D.5).

Justice sociale et écologie

La CG 34 (1995) recommande au Père Général, considérant l'opposition qui est parfois créée entre le développement socioéconomique et l'écologie – nous dirions entre la justice sociale et l'écologie – une étude devrait être faite pour montrer comment ces termes se complémentent et sont véritablement en lien avec notre spiritualité et notre approche apostolique.

Suite à ces recommandations, les Congrégations Générales 35^e (2008) et 36^e (2016) ont traité de nouveau ce thème, sous le titre de « Réconciliation avec la création », et ont montré comment une perspective socio-environnementale est véritablement en conformité avec notre spiritualité ignacienne et, particulièrement, avec le Principe et Fondement et la Contemplation pour parvenir à l'amour.

Toutefois, dans ce domaine, la lettre encyclique du Pape François, *Laudato Si'* (2015), déjà citée par la CG 36 dans son décret 1, intitulé « Compagnons dans une Mission de réconciliation et de justice » a été fondamentale et décisive. Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire de cette encyclique. Néanmoins, nous voulons souligner que l'insistance mise sur l'union intime entre justice sociale et écologie justifie une fois de plus le changement de nom du « Secrétariat pour la justice sociale » de notre Curie générale, en « Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie ».

Toute l'encyclique fait ressortir l'union intime entre la justice sociale et l'écologie, mais plus spécialement quand elle affirme « qu'il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature ». (n. 139)

En élargissant le travail du Secrétariat de la Curie et en incluant la problématique socio-environnementale, nos Congrégations Générales et le Saint Père lui-même invitent une fois de plus le Secrétariat social de notre Curie générale à dialoguer avec d'autres secteurs représentatifs de notre vie spirituelle et de notre apostolat.

L'avenir du Secrétariat à la lumière des préférences apostoliques universelles de la Compagnie de Jésus

Nous ne répèterons pas ici ce que notre Supérieur Général Arturo Sosa nous a écrit, avec tant d'à-propos et de richesse de contenu, dans sa lettre du 19 février 2019 qui annonçait les Préférences apostoliques universelles de la Compagnie de Jésus pour les dix prochaines années (2019-2029). Nous aimerions simplement souligner l'importance du rôle que le Secrétariat peut jouer dans la mise en œuvre de ces préférences au cours des années à venir.

En premier lieu, deux de ces préférences font déjà partie du travail du Secrétariat : celles qui apparaissent dans la lettre du Père Général sous les lettres « B » et « D ». Permettez-moi de les mentionner ici : « B. Faire route avec les pauvres et les exclus de notre monde ainsi qu'avec les personnes blessées dans leur dignité, en promouvant une mission de réconciliation et de justice » ; « D. travailler avec d'autres pour la sauvegarde de notre 'Maison commune' », à la lumière de l'encyclique du Pape François *Laudato Si'*.

En plus des préférences qui constituent déjà les tâches du Secrétariat, les autres peuvent enrichir ce travail dans les années à venir et renforcer ainsi davantage les relations avec d'autres secteurs apostoliques. Je me réfère ici aux préférences qui apparaissent sous les lettres « A » et « C » dans la lettre du Général : « A. Montrer la voie vers Dieu à l'aide des Exercices spirituels et du discernement » ; « C. Accompanyer les jeunes dans la création d'un avenir porteur d'espérance ».

Il est évident, comme nous l'avons déjà dit, que l'esprit des Exercices ignaciens est déjà à la base du travail du Secrétariat. Néanmoins, la première préférence apostolique nous invite à renforcer les relations du Secrétariat avec les secteurs qui représentent plus directement la spiritualité ignacienne.

L'autre préférence apostolique, à savoir « accompagner les jeunes dans la création d'un avenir porteur d'espérance, » n'ajoute pas une nouvelle dimension objective au travail du Secrétariat, mais plutôt met en lumière le public préférentiel vers lequel nos efforts doivent être dirigés, parce que, comme nous le lisons dans la lettre du Père Général : « Ces jeunes, avec leur perspective propre, peuvent nous aider à mieux comprendre le changement d'époque que nous sommes en train de vivre » et « les jeunes sont porteurs de cette nouvelle manière de vivre qui, dans le contexte d'une expérience de rencontre avec le Seigneur Jésus, peut apporter une lumière qui éclaire le chemin vers la justice, la réconciliation et la paix ».

Les préférences apostoliques que la Compagnie nous propose pour les dix prochaines années élargissent et enrichissent encore davantage le travail du Secrétariat pour les années à venir.

Original español
Traduction Christine Gautier



1992 – 2002 : Les années intermédiaires

Card. Michael F. Czerny, SJ

Ancien Secrétaire du SJS (1992-2002)

Mon mandat de secrétaire, de 1992 à 2002, s'est déroulé au milieu du demi-siècle du Secrétariat pour la Justice sociale/SJS (comme on l'appelait à mon époque), et je me suis également retrouvé au milieu, parmi les 7 secrétaires à ce jour, entre mes 3 prédécesseurs et mes 3 successeurs. Permettez-moi de partager quelques idées et souvenirs qui, je l'espère, intéresseront les lecteurs de *Promotio Iustitiae*.

Mais avant de retracer l'histoire du SJS et de ses antécédents, je peux mentionner avec gratitude l'expérience fondamentale d'avoir grandi comme réfugié – les quatre membres de notre famille ayant fui la Tchécoslovaquie pour le Canada fin 1948. Mes parents, qui parlaient plusieurs langues et s'intéressaient à des domaines tant pratiques, qu'artistiques et culturels, m'ont permis d'être témoin de nombreuses situations dans le monde. Par ailleurs, une autre influence privilégiée a été celle de L'Arche de mon compatriote Jean Vanier, où j'ai pu connaître de première main et de manière approfondie les conditions de vie des exclus, leur capacité à être des protagonistes et la dignité intrinsèque de chaque personne.

Où s'insérait le SJS 1992-2002 dans mon propre parcours ? Auparavant, après mon ordination en 1973, j'ai fondé et dirigé un centre jésuite à Toronto consacré à « la foi et la justice sociales » (*social faith and justice*, expression qu'il vaut peut-être encore la peine de méditer aujourd'hui). Ensuite, pendant deux ans à l'Université d'Amérique centrale du Salvador, ma tâche principale a consisté à rétablir engagement de l'université en faveur de la justice et des droits de l'homme, que l'armée du pays avait prise pour cible en assassinant huit personnes chères : six frères jésuites, une femme membre du personnel et sa fille.

Puis, après onze ans au poste de secrétaire pour la justice sociale, je me suis rendu en Afrique pour fonder et diriger le Réseau jésuite africain sur le Sida (AJAN). Huit ans plus tard, je suis rentré à Rome en tant que conseiller auprès du cardinal Peter Turkson pour les dernières années (2010-2016) du Conseil pontifical « Justice et paix » (PCJP), fondé par le pape saint Paul VI en 1967. À l'heure actuelle dans le nouveau Dicastère pour la Promotion du Développement humain intégral qui a débuté en 2017, je suis co-sous-secrétaire de la Section des Migrants et des Réfugiés. Et en 2019, je suis secrétaire spécial du Synode des Évêques en Amazonie.

Tout cet itinéraire, avec ses accidents historiques et ses grâces providentielles, me permet de célébrer les 50 années qui se sont écoulées depuis que notre bien-aimé Père Pedro Arrupe a créé JESEDES, Secrétariat jésuite pour le Développement économique et social.

Lorsque j'ai été appelé à Rome par le Père général Kolvenbach en 1991, je lui ai demandé ses attentes et ses conseils. Notre échange s'est déroulé un peu dans les termes suivants. PHK : « Depuis mon élection en 1983, j'ai passé huit ans à réparer des ponts. Le moment est venu de commencer à bouger et à agir. » Ce à quoi j'ai répondu : « Bouger où et faire quoi ? » PHK : « Si je le savais, vous aurais-je appelé depuis le Salvador jusqu'ici ? »

Je suis arrivé à Rome à la fin de 1991. Dès lors, Liliana Carvajal du Chili et Giacomo Costa SJ, Paolo Foglizzo, Francesco Pistocchini, Sergio Sala SJ partagèrent mon chemin dans les deux bureaux et demi du SJS au troisième étage du bâtiment *Penitenzieri* (pénitenciers ? Pas au sens punitif, mais au sens pénitentiel !). Tout ce qui suit est sous-tendu par mon admiration et ma gratitude à leur égard.

En fait, mon rôle principal n'était pas tant de servir de Secrétaire à la Justice sociale que de devenir membre de l'équipe du Père Jack O'Callaghan qui préparait la CG 34 prévue pour les trois premiers mois de 1995. Donc dès le début, ce fut la Compagnie de Jésus qui devint l'objet de mes questions, de mes réflexions, de mes discours, de mes attentions, de mes textes, et c'est dans ce cadre que je pensais au(x) lieu(x) et aux significations de la promotion de la justice. Vous souvenez-vous des célèbres (ou infâmes ?) *Tabloids* de 1994, conçus pour stimuler la discussion, la réflexion et la prière sur les grandes questions de la prochaine CG ? L'un des grands chapitres portait sur « Les questions sociales ».

La CG 34 s'est déroulée environ 30 ans après Vatican II et 20 ans après la CG 32, pratiquement au milieu des 50 années d'histoire du SJES dont nous parlons. Le défi consistait à mettre en œuvre le Concile, en l'occurrence *Gaudium et Spes*, et le document du synode de 1971 intitulé *La justice dans le monde*. C'était l'occasion d'approfondir la mission jésuite telle que définie par la CG 32, communément intitulée « foi et justice ». La CG 34 a indéniablement produit une structure plus affinée de cette mission, en renforçant la dimension sociale de chaque œuvre jésuite, quel que soit le secteur auquel elle appartient, et en approfondissant ses fondements évangéliques et spirituels. « La mission actuelle de la Compagnie est le service de la foi et la promotion, dans la société, de cette justice évangélique qui est l'incarnation de l'amour et de la miséricorde salvifique de Dieu¹. »

Avec sa clarté et sa simplicité classiques, le père Kolvenbach déclara : « Ignace et les premiers compagnons ont entendu le cri des pauvres d'une manière tout à fait naturelle et, bien entendu, spirituelle. Ils n'auraient pas pu imaginer se présenter comme les compagnons de Jésus sans assumer son amour préférentiel pour les pauvres². » Sur cette base, les jésuites et leurs collaborateurs pouvaient développer avec confiance leurs réponses locales et régionales aux nombreux défis humains, sociaux et culturels du monde de leur époque.

Donc pour nous, jésuites, et pour ceux qui travaillent avec nous, « l'apostolat social vise à ce que les structures de la vie en commun soient marquées dans toute entreprise par une

¹ Normes complémentaires § 245, 2.

² Peter-Hans Kolvenbach S.J., « Un amour pascal pour le monde », discours à la conférence de l'Apostolat social, dans *Promotio Iustitiae*, n. 68 (1997), 95-106

expression plus grande de la justice et de la charité³. » Ce but demeure, je pense, la meilleure expression, dépourvue d'idéologie, de notre foi et de notre espoir, et il est entrepris avec l'ambition illimitée de Saint Ignace et de Pedro Arrupe, assortie d'une modestie désarmante et réaliste.

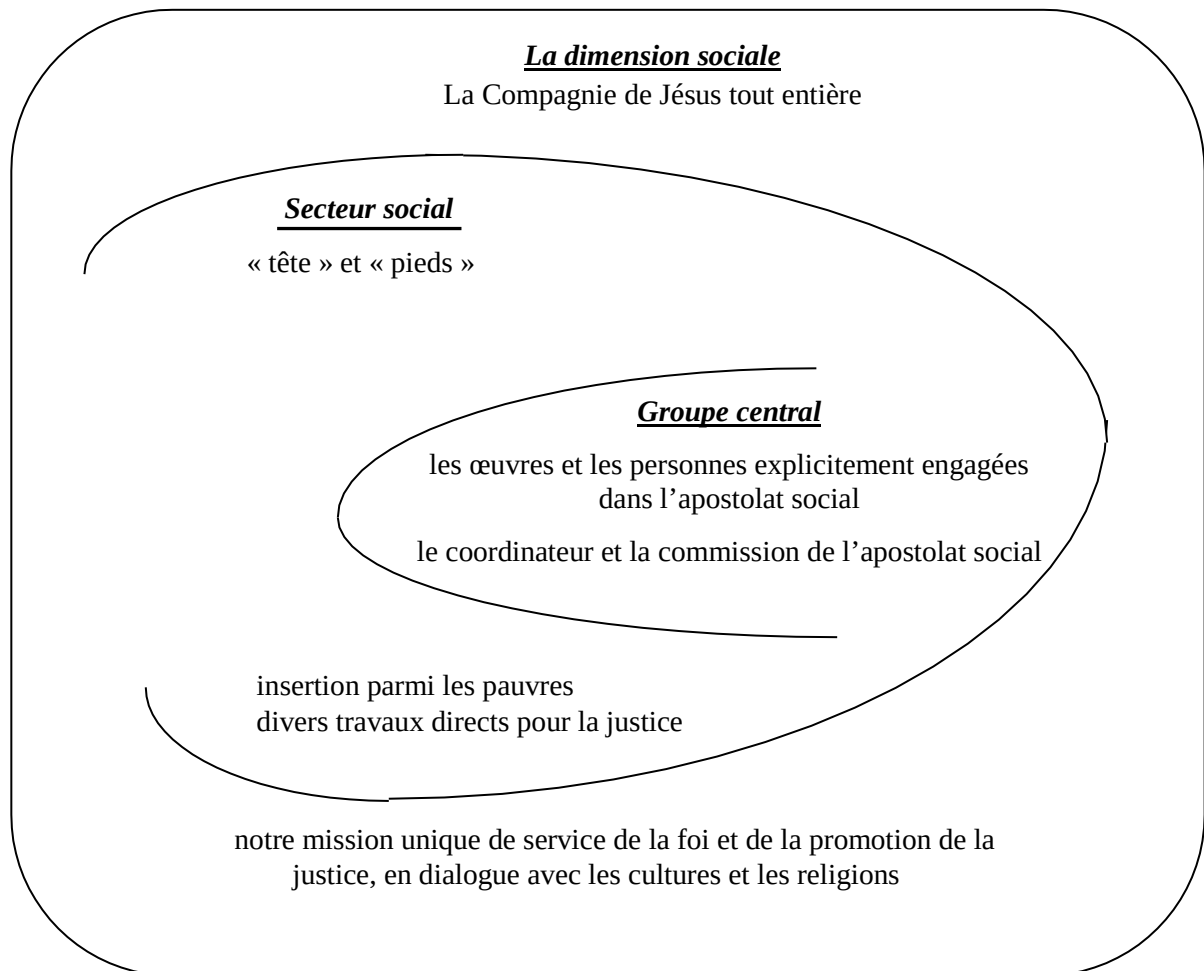
Juste après la CG 34, le Secrétariat pour la Justice sociale lança, avec l'appui du père Kolvenbach, un vaste examen de l'apostolat social (1995-2005).

Au cas où les jésuites et leurs collègues des années 1990 penseraient que tout a commencé avec la « foi et la justice » de la CG 32, le numéro 66 de *PJ* (1997) a republié la grande et presque oubliée *Instruction* de 1949 du Père Général Jean-Baptiste Janssens sur l'apostolat social. Le père Janssens identifiait « le désir d'un règne plus parfait de justice, d'égalité et de charité dans le monde »⁴, qui exprime si bien notre motivation spirituelle radicale vis-à-vis de tout effort dans la sphère sociale. Parallèlement à l'*Instruction*, ce numéro spécial de *PJ* a rassemblé des extraits pertinents des précédentes Congrégations générales et des lettres de nos Pères Généraux.

En juin 1998 se tint le congrès de Naples, et je pense qu'il réussit vraiment à donner du prix et à relancer l'apostolat social de la Compagnie de Jésus. Tout ce qui avait servi à préparer la CG 34 et le Congrès, et tout ce qui avait été partagé et discuté au cours des 5 journées intenses à Naples trouva finalement sa place dans les *Caractéristiques* qui suivirent, publiées dans le numéro 69 de *PJ* (1998), et dont le schéma structurel se trouve à la page 73.

³ Normes complémentaires § 298, citant CG 31 (1965-1966).

⁴ *Instruction* § 10. http://www.sjesjesuits.global/wp-content/uploads/2019/06/Janssens_eng.pdf



Vous pouvez constater ici l’effort visant à combiner les deux grandes forces de la Compagnie, celle déductive et celle inductive, l’intellectuel et le pastoral, la *theorein* et la *praxis*. Chacune a besoin de l’autre – tout le monde est appelé à une pensée active : « Ne vous contentez pas de regarder, faites quelque chose ! » et à une action réfléchie : « Regardez ce que vous faites ! ». Les *Caractéristiques* « établissent une base commune sur laquelle les jésuites et leurs collègues peuvent se rencontrer, réfléchir et travailler plus étroitement ensemble dans la mission qui leur est confiée⁵ ».

La CG 34 confia également au SJS une tâche ardue, indiquée dans son bref Décret 20, qui recommandait au Père Général d’étudier les questions liées à l’écologie. Après diverses études et une conférence spéciale, le document « *Nous vivons dans un monde brisé : Réflexions sur l’écologie* », fut publié en 1999 dans le numéro 70 de *PJ*, avec une couverture verte et, de manière cohérente, sur du papier sans chlore.⁶ Comme l’écrit le Père Général Kolvenbach dans l’introduction : « C’est une invitation spécifique adressée aux jésuites et à leurs collègues à poursuivre l’échange et à approfondir la collaboration, car ce sont en effet les caractéristiques les plus indispensables de notre façon de procéder dans le domaine de l’écologie. C’est une

⁵ Cf. *Caractéristiques*, pp. ii et 92.

⁶ https://www.sjesjesuits.global/wp-content/uploads/PJ_070_FRA.pdf

invitation très large aux jésuites et à tous ceux qui partagent notre mission à faire preuve d'une solidarité écologique toujours plus efficace dans nos vies spirituelle, communautaire et apostolique. » Il existe heureusement de nombreux points communs entre *Un monde brisé et Laudato Si'*, et une des conséquences en a été que SJS est devenu SJES (Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie) !

Le numéro 73 de *PJ*, publié en mai 2000, a été un autre « best-seller ». Il contenait la lettre magistrale du Père Kolvenbach « Sur l'apostolat social », écrite pour marquer le 50^e anniversaire de *l'Instruction sur l'apostolat social* du Père Janssens. Elle présente « pourquoi et comment renforcer l'apostolat social, localement et au-delà, de façon à ce que la dimension sociale de la mission universelle de la Compagnie trouve son expression la plus concrète et efficace dans qui nous sommes, ce que nous faisons, comment nous vivons⁷ ». Ce numéro de *PJ* s'ouvrait sur un panorama complet de l'histoire de l'apostolat social au 20^e siècle, qui fut également publié dans l'Annuaire 2000 de la Compagnie de Jésus. « L'apostolat social est une entreprise passionnée. La réalité, avec toutes ses contradictions et ses difficultés : c'est là que nous vivons, engagés, en communauté et en équipe, avec le Seigneur Jésus dans l'Eglise qui son corps et avec les pauvres. Notre effort est de travailler pour une justice efficace dans la culture et la société, de travailler avec les personnes pour d'éventuels changements, pour la justice qui est celle du Royaume (p. 17)⁸. »

Enfin en 2002, le SJS publia une étude sur la création de réseaux dans la Compagnie de Jésus, avec une « appréciation partagée du fait que la mise en réseau est un signe authentique des temps comme le suggère Vatican II : quelque chose de nouveau qui émerge simultanément dans différents endroits, une tâche à la fois stimulante et prometteuse à la lumière de l'Evangile, quelque chose qui atteint au-delà des frontières de l'Eglise⁹. » Beaucoup de choses ont été accomplies dans cette direction, et il y a encore beaucoup à faire.

En ce qui concerne la publication phare de SJS, *Promotio Iustitiae* commença sous forme de bulletin d'information, car de nombreuses initiatives jésuites dans les domaines du développement économique et social (appelées, après 1975, « promotion de la justice ») étaient nouvelles et novatrices et il fallait les faire connaître. Ainsi, comme son nom l'indique, *PJ* s'est engagé à expliquer au corps de la Compagnie et à ses collaborateurs en quoi consistait la promotion de la justice, tout en donnant de la matière aux jésuites impliqués dans les ministères sociaux et en encourageant les jeunes à participer et à s'impliquer. Mais le style, le format, la multiplicité des langues et la publication trimestrielle ou quadrimestrielle rendaient *PJ* moins flexible et plus propice à la réflexion qu'à l'actualité. En outre, il semblait toucher les acteurs du secteur social sans cependant trouver un public dans les ministères traditionnels.

Mais le rôle du Secrétaire pour la Justice sociale ne se limitait pas simplement, ni principalement, à celui d'écrivain/éditeur/traducteur/correcteur. Il comportait aussi l'accueil d'innombrables visiteurs au bureau du SJS et l'organisation d'un très grand nombre de voyages dans tous les continents, pour rendre visite aux jésuites actifs dans le domaine

⁷ https://www.sjesjesuits.global/wp-content/uploads/PJ_073_FRA.pdf, p. 27

⁸ https://www.sjesjesuits.global/wp-content/uploads/PJ_073_FRA.pdf, p. 19

⁹ http://www.sjesjesuits.global/wp-content/uploads/2019/06/Janssens_eng.pdf

social et soutenir leurs entreprises, projets, initiatives et travaux très variés. Apprécier, encourager, rencontrer et relier. De ce fait, le SJS a pu rassembler des données de base et publier le premier Catalogue de l'Apostolat social en quatre fascicules : un sur les centres sociaux et les trois autres sur l'Amérique, l'Afrique et l'Asie, et l'Europe.

Parallèlement, les déplacements se sont accélérés et les informations se sont multipliées, le fax s'est diffusé durant les années 90, peu après le courrier électronique s'est rapidement installée partout dans le monde, ainsi que l'accès au Web. Le SJS qui a été le premier de la Curie jésuite à adopter « @ » et www, a d'abord été critiqué avant que cela ne soit accepté comme une évidence.

Ainsi, en 2000, tout en conservant *PJ*, le Secrétariat pour la justice sociale a commencé à publier en ligne les *Headlines* électroniques, avec des informations plus courtes et des témoignages plus immédiats, afin d'échanger des informations sur la justice sociale et l'écologie, de stimuler les contacts, de partager la spiritualité et de promouvoir la mise en réseau. Et pendant une courte période, *Points*, un bulletin d'échange entre les coordinateurs ou les dirigeants de l'apostolat social a été publié. Enfin, le premier site Web du SJS a été créé à la fin des années 90. Comment ces publications ont-elles évolué ? Quels rôles jouent les différents réseaux sociaux ? La communication au service de la mission est un sujet qui mérite une étude à part entière !

Au tournant du millénaire, l'attention du SJS est passée de l'apostolat social jésuite et de la dimension sociale de la mission de la Compagnie à un plaidoyer en faveur des grands problèmes du jour : droits de la personne, droits des peuples, migration, économie, écologie, développement. Mais c'est à mes successeurs à raconter ces chapitres de l'histoire.

Permettez-moi donc de commencer à conclure ma réflexion de cette manière. J'ai d'abord constaté que mes onze années de Secrétaire pour la Justice sociale s'étaient déroulé en plein milieu du Jubilé d'or que nous sommes en train de célébrer. J'ai rappelé avec gratitude certains des points saillants de ces 50 années. En ce qui concerne mes propres missions et engagements, j'espère avoir réussi à suggérer où s'inscrit le SJS 1992-2002 dans notre parcours en tant que Compagnie de Jésus.

À présent, les préférences apostoliques de la Compagnie nous invitent à prendre en compte non seulement les débuts et les fins, la *theorein* et la *praxis* de l'analyse sociale, la théologie et l'action pastorale, mais également les *fundamenta* ou fondements habituellement cachés. « Fondations » : cela peut donner l'impression de quelque chose de trop lourd et de trop solide pour être déplacé, mais ici, nous parlons des réalités profondes qui sont si fondamentales qu'elles ont besoin d'« d'évoluer » au fil de notre cheminement à travers l'histoire et, grâce à Dieu, à travers l'histoire du salut.

Les Exercices spirituels indiquent que Jésus est vraiment l'Alpha et l'Omega, le début, le milieu et la fin de tout ce que nous sommes et tout ce que nous faisons, *in actione contemplativus* selon la spiritualité de Saint Ignace et des jésuites à travers les âges.

Les exclus, comme le pape François ne se lasse jamais de nous le rappeler selon la logique des Béatitudes, doivent devenir non seulement les privilégiés de notre charité, mais, plus radicalement, les protagonistes de la justice mondiale si l'on peut espérer trouver des

solutions réelles. Pour moi, diriger AJAN signifiait surtout se concentrer sur les populations les plus exclues, stigmatisées et rejetées de la société contemporaine.

Et notre « maison commune » est le nom suprême du don et de la promesse de Dieu à nous destinés, qui répond au cri apparemment double, mais finalement unique : cri des pauvres et cri de la terre. Au Conseil pontifical « Justice et paix », j'ai contribué au lancement par le Pape François de son révolutionnaire *Laudato Si'*, qui définit le destin de notre planète comme une « maison commune » marquée par l'interaction essentielle des environnements sociaux et naturels.

Et tout cela se récapitule et s'exprime, comme nous l'avons appris dans le Synode sur la Jeunesse¹⁰ de 2018 auquel j'ai eu le privilège d'être délégué, dans l'appel et la vocation des jeunes, le plus jeune Peuple de Dieu comme le dirait Vatican II. Non pas tant appelés de l'extérieur vers l'Église, comme on pourrait le penser en premier lieu, mais plutôt comme déjà inclus dans l'Église – de manière « inclusive » – et appelés à être des témoins missionnaires dans le monde.

On a ainsi rencontré chacune des quatre préférences apostoliques : le discernement ignatien ; les exclus, en particulier les migrants et les réfugiés, les personnes déplacées et les victimes de la traite ; notre maison commune ; les jeunes et les générations futures. Lors du Synode 2019 sur l'Amazonie, un exercice de discernement en commun, les quatre préférences auront certainement un rôle à jouer. Je suis reconnaissant pour toutes ces occasions. Je suis convaincu que les orientations sont correctes, saines, vivifiantes et salutaires ; et je suis impatient de continuer à travailler dans un esprit de joie et d'espoir, c'est-à-dire de *gaudium* et de *spes* !

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet

¹⁰ *Christus Vivit*, adressé aux Jeunes et à tout le Peuple de Dieu,
http://w2.vatican.va/content/francesco/en/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20190325_christus-vivit.html



2003 - 2011 : S'adapter à un contexte qui change rapidement

Fernando Franco, SJ

Ancien Secrétaire du SJES (2003 – 2011)

Introduction

J'exprime ma reconnaissance à ceux qui m'ont proposé de présenter un texte sur mes expériences au Secrétariat. Je remercie également tous ceux qui m'ont accompagné dans cette aventure : les coordinateurs d'assistance, ceux qui travaillent au Secrétariat et les autres membres de la Curie qui m'ont offert un soutien sans faille. Je me souviens de ces années heureuses et créatives.

Pour bien parler de mon expérience, je dois délimiter ses frontières, son contexte, son époque et son lieu. Il serait présomptueux de parler de cinquante longues années quand on n'a travaillé que neuf ans au SJES. J'aimerais parler de mes expériences¹ de 2003 à 2011, en reconnaissant le caractère subjectif et incomplet de ce récit.

Ces années au Secrétariat ont été marquées par un changement de Général. J'ai servi le père Peter Hans Kolvenbach jusqu'à ce que la 35^e CG accepte sa démission le 5 janvier 2008, puis le père Adolfo Nicolas les trois dernières années de mon séjour à Rome.

Comme le titre l'indique, j'ai souligné la manière dont le Secrétariat et, dans une certaine mesure, l'ensemble de la Compagnie, ont eu du mal à lire les signes d'une époque qui changeait très rapidement. On pourrait penser que l'article ne traite que de changements « internes ». Le lien étroit entre les changements qui se produisent dans le monde extérieur et leurs conséquences induites sur le SJES doit être reconnu.

1. Le début du nouveau millénaire

Mes activités au Secrétariat ont commencé avec le nouveau millénaire. Parmi les changements importants intervenus au cours de mon mandat, j'en ai finalement choisi trois qui semblent caractériser les activités du Secrétariat à cette époque :

¹ Mon prédécesseur, le père Michael Czerny, a annoncé ma nomination au poste de directeur du Secrétariat dans le numéro 76 de *PJ* (2002). L'année suivante, en 2003, j'ai publié mon premier éditorial dans le numéro 77. J'ai écrit le dernier éditorial en 2011 pour le numéro 105.

a) La tension entre « dimension » et « apostolat »

La Congrégation des Procureurs qui s'est tenue le 18 septembre 2003 à Loyola a constitué un moment crucial pour réfléchir et évaluer la situation de l'apostolat social et le rôle du Secrétariat. La Compagnie avait intériorisé pendant les vingt-cinq années précédentes l'importance de la dimension 'justice' dans tous nos ministères. La vision d'une 'foi qui fait la justice' avait imprégné et s'était infiltrée dans tous les ministères. Une transformation culturelle avait eu lieu dans l'organisation mondiale appelée Compagnie de Jésus. Ce n'est pas un mince exploit. La fausse dichotomie entre foi et justice qui s'était créée après la 32^e CG a cédé le pas à une acceptation générale du fait que la 'justice' devait être une dimension de tous nos ministères.

Le monde de la seconde partie du XX^e siècle, caractérisé par la confrontation entre les diverses nuances de mouvements marxistes (de gauche) et les forces capitalistes, touchait à sa fin. Le rêve de surmonter la pauvreté était en train de se réaliser ; l'État-Providence promu par les partis sociaux-démocrates devint l'idéal auquel aspirer. La théologie de la libération commençait à disparaître de l'horizon de nos scolasticats. La mondialisation et le « village global » commun devenaient des mots à la mode. L'accent mis sur le féminisme et la deuxième vague de préoccupations contre et postcoloniales apparaissaient.

Ce changement culturel a toutefois mis en évidence d'autres effets inquiétants. L'effervescence du message social évoqué par la CG 32 auprès de nombreux jésuites et institutions sociales semblait avoir atteint un plateau. Comme certains l'avaient implicitement défendu, une fois que la dimension sociale aurait pénétré tous nos ministères, le noyau dur de l'action sociale (la lutte pour la justice) pourrait bien être écarté. Il semblait évident que cela se produisait. Les commissions sociales de nombreuses provinces étaient inexistantes. Les jésuites qui avaient été à l'avant-garde de la lutte se retiraient de la vie active et il n'y avait personne pour les remplacer.

Le père Kolvenbach avait fortement insisté sur l'importance du service de la foi et, comme il le répétait souvent, il n'aimait pas parler de « promotion », mais plutôt de « lutte pour la justice »². Lors d'un entretien avec les coordinateurs de la Conférence de l'Apostolat social à Rome, il distingua clairement « dimension » et « apostolat » et a défendu la nécessité de l'un et de l'autre³.

² Peter Hans Kolvenbach, *The service of faith and the promotion of justice in American Jesuit Higher Education*, Santa Clara 2000.

³ « **Être POUR les pauvres** est la vocation de tous les jésuites, mais tous les jésuites ne peuvent pas être engagés dans cette lutte **pour les pauvres** de la même manière. Je répète, tous les membres de la Compagnie doivent être **EN FAVEUR** des pauvres et travailler **pour les pauvres**. Mais seuls quelques jésuites peuvent travailler **avec les pauvres**. Être **avec les pauvres** n'est pas la vocation de tous les jésuites ; cela ne peut pas être fait par tout le monde. Encore moins de jésuites peuvent être **comme les pauvres, travailler comme les pauvres**. Même parmi ceux qui travaillent **avec les pauvres**, tous ne sont peut-être pas capables de travailler et de vivre **comme les pauvres**. Vivre et être comme les pauvres, c'est être inséré parmi eux. Bref, tous les jésuites doivent travailler **pour les pauvres** ; certains (et ils devraient être nombreux) doivent travailler **avec les pauvres** ; et certains doivent être insérés et vivre comme les pauvres. Je pense que ceci est notre façon de procéder. » Peter Hans Kolvenbach, *le Père général en conversation avec les coordinateurs d'assistance de l'apostolat social*, Rome, 11 avril 2003.

Dans son discours sur *De Statu Societatis* à la Congrégation des Procureurs de Loyola⁴ en 2003, le P. Kolvenbach déclara clairement que sans un secteur social fort (apostolat), la dimension sociale de la Compagnie ne pourrait pas survivre.

Conformément à l'hypothèse que la force et le développement d'un ministère (apostolat) dans la Compagnie nécessitent un élément institutionnel, le Secrétariat, avec la collaboration de tous les coordinateurs de l'Assistance, lança une étude visant à déterminer la nature et les types de centres sociaux jésuites dans le monde⁵. Un moyen crucial d'évaluer « l'état » de l'apostolat social consiste à analyser les forces et les faiblesses institutionnelles des centres sociaux jésuites. L'étude a estimé qu'il existait 306 centres sociaux dans la Compagnie de Jésus. Un nombre important de centres étaient faibles, leur caractère et leur avenir semblaient incertains. Renforcer l'apostolat social impliquerait une restructuration des centres sociaux jésuites.

b) Mise en réseau et collaboration

Les changements structurels induits par la mondialisation devenaient plus visibles. La postmodernité sapait déjà les grands récits qui avaient animé les personnes de droite et de gauche. Le contexte « social » devenait complexe et les questions d'identité commençaient à prendre une place centrale. Le dialogue interreligieux et culturel est devenu une partie intégrante de notre mission. Il apparut clairement que, pour faire face aux nouveaux défis, les centres sociaux devaient devenir des espaces de collaboration entre personnes de bonne volonté, et qu'ils devaient s'entraider à travers des réseaux nationaux et internationaux.

La forte impulsion donnée par la 34^e CG à la collaboration avec les laïcs a coïncidé avec une politique claire du Secrétariat visant à soutenir ce mouvement. Cette approche n'était pas nouvelle. Mon prédécesseur avait également œuvré pour faire participer de nombreux laïcs engagés aux activités du Secrétariat. La collaboration des laïcs à l'apostolat social devint visible lors des nombreuses réunions des deux Assistances d'Amérique latine. Le même phénomène put être observé aux États-Unis, en Europe, dans la région Asie-Pacifique et, dans une moindre mesure, en Asie du Sud. Il n'est pas exagéré de dire qu'un grand nombre de laïcs dévoués, femmes et hommes, ont été responsables du développement de l'apostolat social dans de nombreux centres jésuites.

La participation des centres sociaux au Forum social mondial de Porto Alegre, Bombay et Bahia renforça la conviction que le plaidoyer aux niveaux national et international nécessitait une mise en réseau. La mise en place de quelques réseaux internationaux a réellement débuté. Cette tâche se heurta à de nombreux obstacles avant d'acquiescer une certaine stabilité institutionnelle.

⁴ 69^e Congrégation of Procureurs, Loyola, 18 septembre 2003.

⁵ Secrétariat de la justice sociale, *Jesuit Social Centres : An Analysis of their Nature and Future Challenges*, Rome, May 2004.

c) La dimension intellectuelle de l'apostolat social

L'une des traditions plus répandues et plus cohérentes de l'apostolat social consistait à lier action et réflexion. La contribution des spécialistes jésuites des sciences sociales au développement de ce que l'on appelait autrefois la « doctrine sociale » de l'Église est bien connue. L'engagement social de la Compagnie de Jésus en Europe et en Amérique latine ne peut être compris sans la réflexion sociale et théologique qui a accompagné, par exemple, les jésuites d'El Salvador et bien d'autres. Les réunions des coordonnateurs de l'Amérique latine et peu à peu d'autres régions du monde ne pouvaient voir le jour sans une réflexion approfondie sur la situation socio-économique, culturelle et politique. L'Asie du Sud avait déjà créé l'Institut social indien à Delhi, et Manille vit naître plusieurs centres sociaux engagés dans la recherche et le plaidoyer.

Le nombre croissant de collaborations entre universités jésuites et centres sociaux fut une tendance importante dans le sens du renforcement de cette dimension. Cette collaboration créa des liens étroits entre Amérique latine et États-Unis. Elle se concentra sur certains domaines tels que les problèmes environnementaux, les flux migratoires et l'éducation. Les questions culturelles et identitaires furent également abordées à une époque où le multiculturalisme traversait une période faste. Malgré tout, nous eûmes l'impression de perdre un héritage important du passé, bien que les efforts de collaboration avec les universités jésuites aient ouvert de nouvelles perspectives. Ce fut le lien entre activistes, centres sociaux et universités qui aida le Secrétariat à aborder la question de l'environnement et à ajouter un « E » à son nom.

2. Le nouveau contexte

Mes réflexions sur le contexte ont évolué au cours des huit à dix dernières années et dépendent de mon poste actuel dans la Conférence de l'Asie du Sud, et plus concrètement en Inde. À mon avis, le contexte se caractérise par une réponse fragmentaire, contradictoire et désordonnée aux défis auxquels nous sommes confrontés en tant que membres de la famille humaine. Il semble que nous assistons à un processus opposé à celui que nous avons connu au début du siècle : l'effondrement du rêve de la mondialisation, la fin de l'idéal du village planétaire. La récession économique de 2008 a porté un coup fatal à ce rêve : les différences sociales et économiques se sont terriblement creusées ; la recherche du bien commun – par exemple, la protection de la planète – est au point mort ; et la viabilité de l'État-Providence est sérieusement mise en cause. Les attentes ont été brisées et il n'existe pas de solutions simples et homogènes. En 2008, l'optimisme a été étranglé. Cette crise a contribué à accroître la fragmentation et la polarisation des sociétés. Même les manifestations sociales sont brisées, les intérêts des groupes participants étant souvent en désaccord.

Nous avons du mal à percevoir les forces sous-jacentes qui façonnent les événements. De plus en plus immergés dans le local et l'immédiat, avec peu de temps pour la réflexion et l'étude, bien souvent nous ne comprenons pas les forces mondiales qui façonnent le monde. Nous avons peut-être même renoncé à le regarder : cela échappe à notre contrôle. C'est un des rôles perniciose des réseaux sociaux : ils nous obligent à vivre ce que nous percevons

immédiatement et nous empêchent d'accéder à l'énorme masse de données collectées et manipulées par quelques agents cachés.

Dans notre souci légitime de parler de diverses formes de populisme, de droite comme de gauche, nous n'avons pu comprendre, par exemple, la transformation de la Chine qui, d'un pays qui copiait n'importe quel produit, est devenue une nation qui produit des innovations technologiques importantes. Le lieu commun était que la Chine se perfectionnerait dans le domaine de la copie, mais qu'elle ne défierait jamais la primauté technologique de l'Occident. Cette hypothèse s'est révélée fausse et génère des tensions géopolitiques dans le monde entier.

Il n'est pas facile de mettre de « l'ordre », un ordre logique, dans ce chaos de sentiments et de passions. Le mouvement populiste, présent sur les cinq continents, nous invite constamment à répondre avec passion et sentiment. Il semble providentiel que nous ayons été appelés récemment à un processus de discernement et d'approfondissement de la compréhension de nous-mêmes et du monde dans lequel nous vivons.

3. Les prochains défis

À la lumière du contexte décrit dans la section précédente, nous devons faire face à certains défis et nous devons y répondre. Entre les deux défis présentés par les deux décrets de la 36^e CG, le défi de la mission et le défi de la gouvernance, j'ai choisi le second.

a) Mécanisme de transmission pour la mise en œuvre des PAU

Les efforts de la Compagnie pour discerner les Préférences apostoliques universelles (PAU) sont sans précédent. C'est une réponse sérieuse de réflexion, dans la bonne direction, sur une réalité fragmentée. De la part d'une saine pluralité de ministères, il s'agit de tenter de mieux intégrer et de mieux faire converger notre réponse. Cependant, il y a quelques questions concernant le mécanisme de transmission afin de garantir la mise en œuvre effective des PAU ; elles sont directement liées au problème de la définition des chaînes de responsabilité.

Qui mettra en œuvre, qui suivra et sera responsable des PAU de manière intégrée, au niveau de la Province, de la Conférence et au niveau universel ? Les Provinciaux seront-ils tenus directement responsables devant le Père Général et le Conseiller pour le Discernement et la Planification apostolique ? Quel sera le rôle des Présidents de Conférences ? Comment les plans apostoliques des Conférences seront-ils liés et alignés sur les plans provinciaux ? Et cette question ultérieure : les plans apostoliques doivent-ils être élaborés à partir des ministères ou entre les ministères ? Voulons-nous une multiplicité de modèles et de réponses ?

b) Structures de gouvernance pour la mise en réseau et la collaboration avec les laïcs

La 36^e Congrégation générale a clairement souligné que la mise en réseau fait partie de notre manière de procéder. La Compagnie prend des mesures importantes pour développer des réseaux aux niveaux national et international. La question de la responsabilité sur les réseaux n'est toutefois pas encore résolue. Comment les Provinciaux exerceront-ils une responsabilité sur les réseaux reliant les œuvres apostoliques des diverses Provinces et Conférences ?

La participation des laïcs à la gouvernance de la Compagnie est encore un problème structurel non résolu. Des personnes compétentes et engagées donnent des conseils, même au plus haut niveau de gouvernance, mais ne participent pas à la prise de décision. Nous affirmons être des « partenaires dans la mission » entre jésuites et laïcs qui participent à la même mission. Mais nous, jésuites, donnons souvent l'impression de ne faire que sous-traiter notre travail.

c) Le syndrome 'diocésain'

Faute de meilleur mot, j'ai nommé « syndrome » la tendance persistante chez les jésuites à occuper des lieux physiques, à s'enraciner et à se situer dans des ministères locaux comme des paroisses ; à expliquer le déplacement vers la périphérie en termes d'extension géographique de notre travail, d'extension territoriale. Cela a été l'approche typique de nos projets missionnaires dans le passé et cette image est restée gravée dans l'esprit de nombreux jésuites.

Compléter ou remettre en cause cette approche consiste à créer des institutions de qualité qui créent des espaces de recherche, de réflexion et de réplication. S'engager principalement dans l'éducation ne signifie pas nécessairement créer de nouvelles écoles, mais plutôt soutenir des réseaux assurant la diffusion de nouvelles méthodes pédagogiques. C'est le passage de la quantité à la qualité, de la présence physique aux activités dans le « cloud ». Du point de vue du contexte de l'apostolat social : comment se fait-il que nous n'ayons pas d'institution ou de réseau au niveau mondial pour une recherche sociale et scientifique de qualité ? Comment se fait-il que nos réponses aux problèmes difficiles n'aient pas été analysées en profondeur et, ce qui est plus important, n'aient pas été anticipées ? Nous sommes arrivés à une situation où le nombre d'institutions devient un fardeau croissant et nous allons rater l'occasion d'avoir des institutions et des centres d'excellence.

En conclusion, les PAU nous montrent clairement le moyen de répondre aux défis auxquels sont confrontés la Compagnie et le Secrétariat. J'estime qu'un examen approfondi de nos structures de gouvernance pourrait être nécessaire pour relever les défis qui nous attendent.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Se souvenir avec gratitude pour ouvrir un avenir d'espérance

Patxi Álvarez, SJ

Ancien Secrétaire du SJES (2011 – 2017)

Célébrer est toujours un exercice de gratitude. Il s'agit de regarder en arrière pour nous remémorer nos racines, regarder honnêtement les passages douloureux, se souvenir des visages de ceux que nous aimons, se réjouir de l'amitié partagée, reconnaître le passage du Seigneur sur le chemin, puis revenir à la vie et à la mission avec un cœur enflammé. Je pense que c'est ce que nous faisons en cette célébration des 50 ans du Secrétariat de la Justice sociale.

Quelques grâces reçues

Ces décennies ont été une période de grâces. La première fut la fondation du Secrétariat lui-même. Ce fut la volonté du *Père Arrupe*. Il estima qu'il avait besoin de quelqu'un à ses côtés pour l'accompagner et lui donner des conseils sur la dimension sociale de la Compagnie. Ce fut sa volonté et, de manière humble mais décidée, s'est ouvert le premier bureau sous le nom de « Secrétariat jésuite pour le Développement économique et social », occupé par le P. Francisco Ivern. Le Père Ivern fut un collaborateur très apprécié du Père Arrupe et celui-ci, après la Congrégation générale 32 (1975), le nomma Conseiller général.

Arrupe considérait que le service aux pauvres et la promotion de la justice constituaient un aspect essentiel de la mission de la Compagnie. Ce ne devait être ni un complément, ni un ajout, mais cela devait être présent dans tout ce que la Compagnie réalisait. Le père Janssens, qui avait précédé Pedro Arrupe en tant que Général, avait donné une impulsion fondamentale à l'apostolat social, spécialement dans sa lettre de 1949 sur cet apostolat. Il y avait exhorté toutes les Provinces de la Compagnie à disposer d'un centre social, à la suite de quoi de nombreuses institutions sociales ont proliféré au fil des ans.

Mais la vision du Père Arrupe ne s'arrêtait pas là. Selon lui, cet apostolat était crucial pour la Compagnie et il devait traverser toutes les activités apostoliques. La promulgation du décret 4 de la Congrégation générale 32 – une véritable création qui proposait une nouvelle façon de comprendre notre mission et qui nous concerne encore aujourd'hui – l'a confirmé dans nombre de ses intuitions antérieures. Arrupe ne fut pas un Général résigné à appliquer ce décret dans le but de remplir le mandat de la Congrégation, mais il se situait à l'avant-garde de sa mise en œuvre, car dès avant son élaboration, il l'avait inspiré et en avait préparé le chemin.

Pedro Arrupe encouragea sans relâche les jésuites à appliquer ce décret et s'efforça d'animer toutes les activités de la Compagnie. Il ne concevait pas que la mission fût divisée en

deux tâches, l'une spirituelle – le service de la foi – et l'autre laïque – la promotion de la justice –, car d'après lui il s'agissait de deux aspects de la même mission, qui se fécondaient l'un l'autre. Malheureusement, nombre de ses compagnons ne le percurent pas ainsi et les années suivantes furent porteuses de conflits et de malentendus.

L'année précédant la thrombose qu'il subit illustre bien le dévouement avec lequel il s'est consacré à la promotion de l'apostolat social. En mai 1980, il rendit visite aux jésuites à Cuba, qui vivaient dans des conditions extrêmement difficiles. En juin, il participa à une réunion à Rome intitulée « L'apostolat social dans la Compagnie aujourd'hui »¹, à laquelle participèrent des directeurs de centres sociaux de diverses régions du monde pour réfléchir aux caractéristiques et au fonctionnement des centres. Peu de temps après, il convoqua à Rome Jean Lacan et quinze autres jésuites ouvriers pour les écouter et dialoguer avec eux sur la Mission ouvrière, à propos de laquelle il eut le temps d'écrire une lettre qui louait ce dévouement si particulier et si pertinent pour l'histoire de la Compagnie. En novembre 1980, il rédigea et envoya la charte fondatrice du Service jésuite pour les Réfugiés, après plusieurs jours de discernement à la curie avec des jésuites qui avaient commencé à s'occuper de réfugiés en différentes parties du monde. En décembre, il écrivit une lettre aux provinciaux à propos de l'analyse marxiste, après de nombreuses consultations avec des jésuites experts en ce domaine. Grâce à cela, il contribua à alléger les accusations injustes portées contre certains des compagnons. Quelques mois plus tard, le 7 août 1981, il subit la thrombose cérébrale qui le laissera prostré de façon permanente.

Il est rare de trouver une personne qui, de manière aussi déterminée, optimiste et ouverte, ait accueilli et promu l'apostolat social au sein de la Compagnie. En fait, ce qu'est aujourd'hui la Compagnie, nous le devons en bonne partie à lui et aux membres de la GC 32 ; ils ouvrirent un chemin qui, avant eux, n'était pas évident. Ils ont créé quelque chose de nouveau et nous ne pouvons que les remercier de ce qu'ils ont fait. La Compagnie a été modelée par cette Congrégation et par Pedro Arrupe. A lui seul nous pouvons dire : « Merci, Don Pedro. »

La deuxième grâce fut la *proximité et le service aux pauvres*. L'apostolat social nous a rapprochés des pauvres, nous a ouvert des portes pour accéder à leurs vies et à leurs causes. Cette vie avec les pauvres a été une véritable grâce qui, dans la mesure où nous l'avons vécue, nous a transformés de l'intérieur. Ce n'est pas en vain que, vingt ans après le décret 4 de 1995, la Congrégation Générale 34 déclara, sur un ton sapientiel : « Notre service, spécialement parmi les pauvres, a approfondi notre vie de foi, tant comme individus que comme corps : notre foi est devenue plus pascalle, plus compatissante, plus tendre, plus évangélique dans sa simplicité (d.2, n.1). » Et elle affirmait dans un autre décret : l'option de la foi et de la justice « nous a placé en très bonne compagnie : celle du Seigneur, bien sûr, mais aussi celle de tant de ses amis parmi les pauvres et de ceux qui sont engagés en faveur de la justice. Comme compagnons de pèlerinage avec eux vers le Royaume, nous avons souvent été touchés par leur foi, renouvelés par leur espérance et transformés par leur amour (d.3, n.1) ».

¹ Le contenu de ce qui fut partagé lors de cette réunion est disponible dans le numéro 18 de *Promotio Iustitiae*, juillet 1980, pp. 83-130.

C'est le service et la proximité avec les pauvres, notre amitié avec eux, qui ont renouvelé notre soif intérieure de foi et d'espérance et qui ont donné une nouvelle couleur à notre suite du Christ pauvre et humble de l'Évangile. C'est peut-être le plus beau cadeau que nous ayons reçu, avoir pu être accueillis par les pauvres. Eux donnent un sens à notre vie intérieure. Dans le même temps, nous devons reconnaître que nous avons encore beaucoup de difficultés à partager notre vie avec eux. Nous préférons être leurs serviteurs plutôt qu'être leurs compagnons. Vivre dans la pauvreté et partager leurs désirs et leurs frustrations est toujours difficile.

Ces décennies nous ont également permis de passer d'une période de conflit, au cours de laquelle l'apostolat social semblait concurrencer d'autres apostolats classiques de la Compagnie, tels que l'éducation ou la pastorale, à une autre époque marquée par une forte reconnaissance mutuelle de la contribution spécifique de chaque secteur. Dans le même temps, tous les apostolats de la Compagnie ont intégré aujourd'hui, chacun à leur manière, le souci de la justice. On pourrait dire qu'il s'agit d'une *dimension souhaitée pour tous les jésuites et pour toutes les œuvres*. Cela constitue une transformation énorme de l'Ordre, une nouvelle façon d'affronter la réalité, qui a nécessité plusieurs décennies pour voir le jour. Aujourd'hui, la Compagnie apparaît différemment, avec un visage plus compatissant, tendre et engagé.

De nouvelles opportunités

De nouvelles possibilités se sont ouvertes ces dernières années. La Compagnie a fini par comprendre que *la collaboration institutionnelle et la mise en réseau* nous permettaient d'améliorer notre réponse apostolique. Notre époque est caractérisée par la collaboration. C'est à partir de là que peuvent germer une créativité et un dynamisme accrus. Nous avons pris de nombreuses mesures ; elles sont encore précaires et il reste encore beaucoup à faire, mais la route est déjà tracée.

Des réseaux qui fonctionnent autour de défis sociaux sont en train d'émerger. Dans le domaine de l'apostolat social et au niveau mondial, nous pouvons citer les réseaux GIAN (*Global Ignatian Advocacy Networks*), qui se sont structurés sur la question des migrations, du droit à l'éducation, de l'écologie et de l'exploitation minière. Dans un autre domaine, mais avec la même dynamique, d'autres réseaux se sont développés dans les Conférences et dans les Provinces sur des thèmes adaptés aux réalités régionales ou locales.

La collaboration avec d'autres secteurs est plus difficile, car nous avons toujours une vision très partielle de l'activité apostolique de la Compagnie. Du fait de leur potentiel, la relation avec les centres de réflexion universitaires est nécessaire pour approfondir les sujets, réaliser de nouvelles synthèses et offrir de nouvelles réponses.

En fait, la collaboration en réseau peut nous aider à faire progresser une réflexion commune interdisciplinaire en intégrant les contributions de l'université et les intuitions propres de l'action sociale, qui sont toujours puissantes et pressantes. Cela nous permettra également d'avancer dans les activités d'*advocacy*, à savoir un plaidoyer politique qui prépare le terrain pour les transformations sociales. De même, l'activité du réseau nous permettra de mieux

sensibiliser le public à une plus grande échelle, de toucher un plus grand nombre de personnes et de groupes. Les réseaux sont des instruments indispensables pour progresser dans ces trois domaines, à savoir *la réflexion, le plaidoyer public et la sensibilisation*.

Les dernières Congrégations Générales ont apporté le *point de vue de la réconciliation* à notre mission. Ce point de vue projette une lumière nouvelle sur la promotion de la justice. Il ne le remplace pas, mais apporte de nouvelles nuances. La réconciliation suppose que nous vivons dans un monde brisé, traversé par de multiples blessures, dans une humanité en convalescence, qui a besoin de guérison. Le Christ est le grand acteur de la réconciliation. Demander et remercier est une grâce que le Ressuscité nous octroie. Nous collaborons avec lui en ajoutant notre petite contribution. La tâche de la réconciliation consiste à construire des ponts et à rétablir les relations entre les inclus à l'humanité ankylosée et les exclus avec leur dignité humaine blessée. La réconciliation parle du tissu social déchiré qui doit être recousu pour établir une nouvelle harmonie. Dans tous les cas, la réconciliation donne la priorité aux victimes. C'est à partir d'eux que cette réconciliation prend tout son sens. Si nous les oublions, la réconciliation est pervertie en un blanchement du mal causé par les conflits sociaux. De toute façon, la réconciliation nous empêche d'adopter une vision manichéenne de nos sociétés et de notre monde. Nous sommes tous des acteurs nécessaires dans la tâche de la réconciliation.

Ces dernières années, nous avons pris conscience de la nécessité de *prendre soin de la maison commune* et de protéger la création qui nous a été donnée. Plusieurs documents du Secrétariat au cours de ces années nous ont soutenus². La dernière encyclique du pape François, *Laudato Si'*, nous a fourni une base inestimable pour nous engager dans cette cause. En un sens, elle redimensionne notre propre engagement social, nous empêchant de séparer la défense de la nature de la protection des plus pauvres. Ce sont deux soucis qui doivent aller de pair, sans séparation.

Un avenir ouvert

En février de cette année, le Père Sosa a promulgué les nouvelles Préférences Apostoliques Universelles pour la prochaine décennie. Deux d'entre elles sont directement liées à l'apostolat social : le soin de la maison commune et l'accompagnement des pauvres. Cela renouvelle l'appel simultané à prendre soin des plus vulnérables et à protéger l'environnement, car l'environnement social et l'environnement humain se dégradent ensemble³. Voici l'espace apostolique naturel au sein duquel s'effectue l'apostolat social.

On peut penser que dans un proche avenir, ces deux préférences stimuleront une collaboration plus souple entre différents secteurs, mais nous devons travailler à structurer les modèles qui y contribuent, afin que cette collaboration et cette mise en réseau soient viables et non pas un simple exercice de volontarisme. Si les universités, les paroisses et les centres culturels, les écoles, les médias et le secteur social alignent leurs efforts sur ces deux

² *Nous vivons dans un monde brisé*, 1999 et *Guérir un monde blessé*, 2011.

³ *Laudato Si'*, 48

préférences, l'impact que nous aurons en tant que Compagnie sera beaucoup plus pertinent. Par ailleurs, ces efforts donneront un nouveau caractère à la Compagnie elle-même.

Il sera essentiel de cultiver l'union de ces deux préférences. Comme le souligne le Pape François dans son encyclique *Laudato Si'*, elles sont indissociables, car « il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale »⁴. Sinon, nous courrons le risque de lancer des initiatives écologiques, urgentes et novatrices, tout en oubliant la pauvreté et les inégalités toujours présentes et obscures. Le risque d'oublier les pauvres. Il est probable que l'impulsion sociale à l'égard de l'environnement devienne très forte dans les années à venir, et cela est nécessaire, mais notre regard porte à la fois sur les êtres humains vulnérables et sur l'environnement dans lequel ils évoluent.

La première des préférences suggère de montrer le chemin vers Dieu à travers les Exercices et le discernement. Il est remarquable que le secteur social ait grandi dans sa spiritualité au cours des dernières décennies. En réalité, cela a été une contribution spirituelle considérable à la vie de la Compagnie. Mais nous devons continuer à approfondir la spiritualité d'Ignace afin que notre service aux pauvres et à la création menacée soit plus authentique, qu'il soit moins pollué par d'autres intérêts inutiles et qu'il reste pour nous une source de sens, d'inspiration, de tendresse et d'espoir. Au cours des prochaines années, nous aimerions poursuivre nos efforts consistant à mieux expliquer la spiritualité qui se vit dans les marges et les frontières, dans la réflexion pour un autre monde et le travail à la transformation des structures.

Il ne nous reste plus qu'à mentionner la préférence relative à accorder aux jeunes : les accompagner dans la construction d'un avenir porteur d'espérance. Les jeunes nous précèdent dans leur idéal, leur confiance, leur générosité et leur foi dans un autre monde. Nous avons de nombreuses relations avec beaucoup d'entre eux, nous les reconnaissons toujours comme une grâce. Nous avons là un espace à nourrir, mais aussi où aller boire et renouveler notre idéal et notre foi, toujours menacés par l'échec et donc tentés par l'abdication.

Nous pouvons rendre grâce de tout ce que nous avons vécu. Au cours de ce parcours, le Seigneur s'est donné à nous. Il a été vraiment formidable avec nous. Dans le service aux pauvres et la promotion de la justice, nous nous sommes retrouvés avec le Christ crucifié, mais aussi avec le Ressuscité qui encourage l'histoire et nous promet un autre avenir. C'est précisément pour cet avenir que nous œuvrons aujourd'hui, lequel « sera un émerveillement partagé, où chaque créature, transformée d'une manière lumineuse, occupera sa place et aura quelque chose à apporter aux pauvres définitivement libérés⁵. »

Original espagnol
Traduction Elizabeth Frolet

⁴ *Laudato Si'*, 139.

⁵ *Laudato Si'*, 243.



Foi et justice enracinées dans l'Église

Fred Kammer, SJ

Jesuit Social Research Institute, Loyola University New Orleans, États-Unis

Les jésuites ont articulé avec vigueur la mission du *service de la foi et de la promotion de la justice* dans les années 1970, à la suite de deux événements majeurs de l'Église. Le premier fut le Concile Vatican II qui proclamait :

Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ.¹

Cette phrase ouvre le document *Gaudium et Spes*, approuvé le 7 décembre 1965, dernier jour du concile, par 2 309 voix contre 75. C'était trois ans après l'ouverture du concile, le plus long document conciliaire de tous les temps et la proclamation la plus caractéristique de Vatican II.

La première ligne résumait le message, plaçant l'Église aux côtés de toute l'humanité dans des préoccupations communes. Le contexte de cette déclaration peut nous aider à mieux comprendre les faits. Le pape Jean XXIII convoqua le concile « le 25 janvier 1959, moins de trois mois après son élection »². La rédaction de propositions de textes par des commissions nécessita trois années de travail – mais *aucune ne concernait l'Église dans le monde moderne*.

Un mois avant le conseil, le 11 septembre 1962, le pape Jean a déclaré à la radio :

En ce qui concerne les pays sous-développés, l'Église se présente telle qu'elle est. Elle souhaite être l'Église de tous et **en particulier l'Église des pauvres**³.

Le 20 octobre 1962, dix jours après son ouverture, le conseil a transmis ce message au monde entier :

¹ Concile Vatican II (1965), *Constitution pastorale Gaudium et Spes, l'Église dans le monde de ce temps*, 1.

² O'Malley, SJ, John W. (2008), *What Happened at Vatican II*. Cambridge, MA: The Belknap Press of Harvard University Press, 15.

³ Pape Jean XXIII (11 septembre 1962). Radio-message sur http://w2.vatican.va/content/john-xxiii/en/messages/pont_messages/1962.index.html. Accédée le 5 mai 2019.

Nous réfléchissons d'urgence aux problèmes dont sont affligés les êtres humains aujourd'hui. Nos préoccupations concernent donc les humbles, les pauvres et les impuissants. Comme le Christ, nous aurons pitié de la multitude lourdement accablée par la faim, la misère et le manque de connaissances. (...) Alors que nous entreprenons notre travail, nous donnerons la priorité à tout ce qui touche la dignité de la personne humaine, tout ce qui contribue à une véritable communauté de peuples⁴. »

Gaudium et Spes trouve son origine à la fin de la première des quatre sessions, lorsque le cardinal Suenens a exhorté les membres à se tourner vers l'extérieur et à répondre aux besoins du monde. Le 4 décembre 1962, Suenens cite explicitement le radio-message du pape le 11 septembre. Ainsi que l'explique le P. John O'Malley :

(...) Suenens affirma que le concile avait besoin d'un thème central qui lui donnerait une orientation de base, et que ce thème soit, comme le disait le pape le 11 septembre, « l'Église du Christ, lumière du monde ». (...) Ce thème comporte deux parties, dont la première s'intéresse à la réalité interne de l'Église et pose la question suivante : « Que dites-vous de vous-même ? » La deuxième partie concerne les relations de l'Église avec le monde extérieur et pose des questions sur la personne humaine, sur la justice sociale, sur l'évangélisation des pauvres, sur la paix dans le monde⁵.

Les évêques d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine exprimaient les préoccupations du monde entier. Les déséquilibres économiques radicaux et les menaces à la paix et à l'humanité elle-même – « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses » – préoccupaient beaucoup les délégués.

Largement débattu au cours de trois sessions, ce document à l'autorité la plus grande pour l'enseignement social catholique moderne fut inspiré par Jean XXIII et pressé par le cardinal Montini (futur Paul VI) au lendemain du discours du cardinal Suenens. L'archevêque Karol Wojtyła (futur Jean Paul II), ainsi que Joseph Ratzinger (futur Benoît XVI) participèrent à sa conception.

La première partie traite de la dignité humaine, des relations sociales, des besoins essentiels et du rôle de l'Église dans le monde. *La deuxième partie* portait sur des « problèmes plus urgents », parmi lesquels : (1) le mariage et la vie de famille ; (2) la diversité culturelle et le développement ; (3) la vie socio-économique, incluant l'inégalité, la justice, les devoirs des pouvoirs publics et le bien commun.

La quatrième section portait sur la crise des armes modernes : la paix doit être construite sur le respect, l'harmonie, la justice et l'amour. Elle légitimait à la fois la non-violence et l'objection de conscience, rejetait l'obéissance aveugle aux ordres, les guerres de soumission et les actes de guerre visant la population civile. Le concile condamna la course aux armements, dévastatrice pour les pauvres.

⁴ O'Malley, 99.

⁵ Ibid., 157-58.

Après le concile, mais avant le deuxième grand événement ecclésial, le Père Général Pedro Arrupe créa le Secrétariat de l'Apostolat social à la curie jésuite en 1969. Le Secrétariat pour la Justice et l'Écologie – sa dénomination actuelle – célèbre maintenant son cinquantième anniversaire.

Deux ans plus tard, un deuxième événement façonna également notre appel à la foi et à la justice. La phrase clé du Synode des évêques de 1971 se lit comme suit :

L'action pour la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile ou, en d'autres termes, de la mission de l'Église pour la rédemption du genre humain et sa libération de toute situation d'oppression.⁶

Il est souvent résumé par la phrase suivante : « L'action pour la justice [est] un élément constitutif de la prédication de l'Évangile (...) »

L'Église parvint à ce sens de la mission exprimé par Vatican II et le Synode de deux manières. Elle constatait que l'injustice mondiale niait non seulement la dignité humaine, mais également l'existence même de Dieu qui aime tous les peuples. En outre, l'athéisme pratique de l'injustice n'était pas simplement une affaire individuelle, mais était structuré en systèmes sociaux, économiques et politiques : écoles, prisons, systèmes alimentaire et agricole, systèmes de santé et systèmes économiques, en enrichissant considérablement certains tout en oubliant des milliards de pauvres, et accroissant les inégalités au niveau mondial.

L'Évangile doit alors, comme des éléments qui le constituent, *dénoncer les structures injustes*, à l'instar des prophètes et de Jésus, et *proposer des manières de vivre ensemble plus justes et plus vitalisantes* en tant qu'enfants d'un Dieu aimant⁷, en prenant en compte les structures de la société. Les évêques américains expliquèrent ensuite :

Quand il s'agit d'empêcher la guerre et de construire la paix ou de répondre aux besoins des pauvres, *l'enseignement catholique met l'accent non seulement sur la conscience individuelle, mais également sur les structures politiques, juridiques et économiques à travers lesquelles la politique est déterminée et les problèmes réglés*⁸.

En reliant foi et justice, l'Église, les jésuites et tous les chrétiens s'engageaient à œuvrer pour éliminer les injustices individuelles et changer les structures injustes.

La 32^e Congrégation Générale [1974-75]

Lisant les mêmes « signes des temps » que le Concile et le Synode, le mandat de la Congrégation générale 32 (CG 32) concernant le *service de la foi et la promotion de la justice* s'articule autour de trois pôles :

⁶ Synode des évêques (1971), *La justice dans le monde*, Introduction.

⁷ Congrégation pour l'Éducation catholique, (30 Décembre 1988, publication le 27 juin 1989), Normes pratiques pour l'Étude et l'Enseignement de la Doctrine sociale de l'Église dans la Formation sacerdotale, 4.

⁸ National Council of Catholic Bishops (1986), *Economic Justice for All*, 259, italiques ajoutées.

1. *La mission de foi et de justice* : « Qu'est-ce que devenir un compagnon de Jésus aujourd'hui ? C'est s'engager, sous l'étendard de la Croix, dans la lutte cruciale de notre temps : la lutte pour la foi et la lutte pour la justice qu'elle intègre⁹. »
2. *La réalité des structures sociales* : « Notre mission apostolique est confrontée à un nouveau défi dans un monde de plus en plus interdépendant, mais divisé par l'injustice : une injustice non seulement personnelle, mais institutionnalisée : intégrée dans des structures économiques, sociales et politiques qui dominent la vie des nations et de la communauté internationale¹⁰. »
3. *L'appel à la solidarité* : « De même, la solidarité avec les hommes et les femmes qui vivent une vie difficile et qui sont victimes d'oppression ne peut être le choix de quelques jésuites. Cela devrait être une caractéristique de la vie de chacun d'entre nous, ainsi que de nos communautés et de nos institutions¹¹. »

Les jésuites et nos collègues, en solidarité avec les personnes pauvres et opprimés, doivent faire face aux injustices individuelles et aux systèmes qui permettent, incarnent ou renforcent les maux structurels.

La 33^e Congrégation Générale [1983]

La CG 32 nous a projetés dans ce que la 33^e Congrégation générale (CG 33) a appelé « une expérience de grâce et de conversion » : la persécution pour le Royaume du Christ (59 jésuites ont été martyrisés dans le monde entier depuis le Synode de 1971¹²), la difficulté à comprendre « l'accent mis récemment par l'Église sur le changement des structures de la société » et sur « les tensions tant au sein de la société qu'à l'extérieur »¹³. Malgré ces difficultés, la CG 33 a confirmé la mission foi-justice et a fait ressortir les principales orientations futures.

La 34^e Congrégation Générale [1995]

À partir de la 34^e Congrégation générale (CG 34), nous avons appris que cette mission comprenait deux dimensions complémentaires. Premièrement, *la foi et la culture*. Durant les vingt ans qui se sont écoulés entre les CG 32 et 34, nous avons mieux compris comment les injustices sociales et économiques étaient profondément ancrées dans les cultures. Aux États-Unis, par exemple, les mythes culturels de l'individualisme brutal, du destin manifeste, de la supériorité raciale des Blancs et de l'autosuffisance économique sont si profondément ancrés qu'ils empêchent beaucoup de personnes d'entendre l'appel évangélique à la communauté, à l'intendance, à la solidarité et à l'attention portée aux *anawim*, les pauvres de Dieu. Pouvoir

⁹ Congrégation générale 32 (1975), *Jésuites aujourd'hui*, 2.

¹⁰ Congrégation générale 32 (1975), *Notre Mission aujourd'hui: le Service de la foi et la Promotion de la justice*, 6.

¹¹ Ibid., 48.

¹² Réseau ignatien de solidarité (3 novembre 2018). *La prière des martyrs* du Séminaire de la Famille ignatienne comprend les noms de 59 jésuites tués depuis que le père Arrupe « a averti que les jésuites et leurs collègues souffriraient beaucoup s'ils s'engageaient avec détermination dans la lutte pour la justice, caractéristique de notre époque ».

¹³ 33^e Congrégation générale (1983), *Compagnons de Jésus envoyés dans le monde d'aujourd'hui*, 31-33.

entendre l'analyse du pape Saint Jean-Paul II sur le rôle diabolique du « désir de profit » et de la « soif de pouvoir »¹⁴ dans notre économie et notre culture mondiales, exige une conversion complète.

Ne pas comprendre comment la culture favorise l'injustice ou la justice, ne permet pas de prendre conscience de son rôle subtil, mais profond dans la promotion de l'Évangile et dans la construction du règne de Dieu... ou dans son rôle *d'opposition à ces efforts*. La CG 34 écrit : « La justice ne peut véritablement s'épanouir que si elle implique la transformation de la culture, car les racines de l'injustice sont ancrées dans les attitudes culturelles et dans les structures économiques¹⁵. »

Deuxièmement, *la foi et le dialogue religieux*. La CG 34 a exigé un engagement en faveur du dialogue interreligieux dans notre mission. Le transcendant joue un rôle central dans la plupart des cultures, de sorte que transformer la culture pour poursuivre la justice exige de prêter attention à la religion. Étant donné que les chrétiens représentent moins de 20 % de la population mondiale, la Congrégation écrivit que « notre engagement en faveur de la justice et de la paix, des droits de l'homme et de la protection de l'environnement doit être pris en collaboration avec les croyants d'autres religions¹⁶. »

Cette conclusion reflète à la fois la *prise de conscience* du rôle sociétal clé de la religion et *l'expérience pratique* de travailler avec des personnes d'autres confessions pour promouvoir la justice et la paix. Les expériences de terrorisme et de conflits interreligieux ont également souligné le rôle critique de la religion dans les affaires du monde et le devoir de comprendre les autres religions et de réduire les divisions religieuses pour créer un monde plus pacifique.

Pour la CG 34, travailler pour la justice supposait donc de transformer la culture et de dialoguer avec les religions qui façonnent les cultures. Ainsi qu'elle l'exprimait :

(...) cette justice ne peut être réalisée sans tenir compte simultanément des dimensions culturelles de la vie sociale et de la manière dont une culture donnée se définit en ce qui concerne la transcendance religieuse¹⁷.

La 35^e Congrégation Générale [2008]

La 35^e congrégation générale (CG 35) a enrichi cet engagement en faveur de la foi et de la justice en l'associant à une triple réconciliation – en s'inspirant de l'image de Jésus dans *Luc 4* en tant que porteur du Jubilé et de l'appel biblique à l'unité des uns avec les autres, avec Dieu et la Terre qui remonte au *Lévitique*. La CG 35 nous a appelés à promouvoir la réconciliation avec Dieu, la réconciliation entre les hommes et la réconciliation avec la création¹⁸. Cela implique de construire des ponts entre riches et pauvres et des liens de plaidoyer entre

¹⁴ Pape Jean-Paul II (1987), *Sollicitudo Rei Socialis : la préoccupation sociale de l'Église*, 37.

¹⁵ 34^e Congrégation générale (1995), *Serviteurs de la Mission du Christ*, 17.

¹⁶ 34^e Congrégation générale (1995), *Notre Mission et le Dialogue interreligieux*, 8.

¹⁷ *Serviteurs de la Mission du Christ*, op. cit., 18.

¹⁸ 35^e Congrégation Générale (2008), *Défis pour notre Mission aujourd'hui : Envoyés aux frontières*. Les chiffres entre crochets se réfèrent aux numéros des paragraphes des textes de la Congrégation.

puissants et impuissants [28], en utilisant les nouvelles technologies de communication et les réseaux internationaux [29], et en créant des activités de sensibilisation et de recherche pour servir les pauvres et protéger l'environnement [35].

La 36^e Congrégation Générale [2016]

La 36^e Congrégation générale (CG 36) a préconisé une « mission de réconciliation et de justice¹⁹ ». Elle a développé les trois dimensions de la réconciliation définies par la CG 35, en les enrichissant de la lettre de 2014 du Père général Adolfo Nicolás²⁰ sur la réconciliation, et de l'enseignement du pape François qui place « la foi, la justice, et la solidarité avec les pauvres et les exclus comme éléments centraux de la mission de réconciliation » [3]. Dans la tâche de réconcilier l'humanité, la CG 36 a fait ressortir « les formes choquantes de souffrance et d'injustice que subissent des millions de nos frères et sœurs » [25]. Elle a mis l'accent sur trois groupes : les *personnes déplacées* (réfugiés, immigrants et personnes déplacées à l'intérieur de leur pays) [26] ; ceux qui sont *marginalisés par les injustices et les inégalités*, souvent causées par les modèles de développement dominants [27] ; et les *personnes souffrant de la violence* du fondamentalisme, de l'intolérance et des conflits ethniques, religieux et politiques, nous exhortant à œuvrer pour la paix [28].

La réconciliation avec la création a souligné le lien qu'a établi le pape François entre la crise environnementale et la crise sociale dans le monde [29]. Nous devons « entendre à la fois le cri de la terre et le cri des pauvres²¹ ». La CG 36 nous a exhortés à changer nos modes de vie, à accompagner les plus vulnérables et à analyser rigoureusement les causes et les remèdes à la crise [30]. De même que la CG 35, cette congrégation a souligné que « tous nos ministères devaient s'efforcer de créer des ponts, de promouvoir la paix » [31] et devaient le faire en tant que messagers de l'espoir [32], profondément réfléchis [33], résolus à la réconciliation [34], largement collaboratifs [35, 36] et favorisant la transformation personnelle et sociale [37].

Les quatre nouvelles Préférences apostoliques universelles (PAU)

En octobre 2017, le Supérieur général Arturo Sosa a invité les jésuites et leurs collègues du monde entier à contribuer à l'élaboration de « préférences apostoliques universelles » pour tous les ministères au cours des dix prochaines années. Les réunions locales ont abordés des thèmes clés. Ils ont été fondus au niveau de chaque province, puis mêlées à ceux d'autres provinces lors de réunions d'assistance, et finalement regroupés par le Père Sosa et son équipe pour déterminer des thèmes mondiaux lors d'une réunion avec des représentants jésuites régionaux.

Le 19 février 2019, le Père général s'exprimait ainsi :

¹⁹ 36^e Congrégation générale (2016), *Compagnons dans une Mission de Réconciliation et de Justice*. Les chiffres entre crochets se réfèrent aux numéros des paragraphes des textes de la Congrégation.

²⁰ Nicolás, SJ, Adolfo (Septembre 8, 2014), « Réponse aux lettres *ex officio* 2014 », *Acta Romana Societatis Iesu*. Vol. XXV, 1032-1038.

²¹ Pape François (2015), *Laudato Si' : Soin de notre Maison commune*, 49.

À la fin des seize mois qu’a duré le processus aux différents niveaux de la Compagnie, j’ai présenté au Saint-Père quatre préférences apostoliques universelles :

- A. *Montrer le chemin vers Dieu à travers les Exercices spirituels et le discernement ;*
- B. *Marcher avec les pauvres, les exclus du monde, ceux dont la dignité a été violée, dans une mission de réconciliation et de justice ;*
- C. *Accompagner les jeunes dans la création d’un avenir porteur d’espoir ;*
- D. *Collaborer aux soins de notre maison commune.*²²

Le pape François a approuvé ces préférences. En avril 2019, le Père Sosa a expliqué pourquoi il a choisi le mot « préférences » plutôt que « priorités » :

Nous avons confirmé que les préférences sont vraiment ce dont nous avons besoin et ce que nous voulons avoir. Nous ne voulons pas de priorités, car les priorités excluent : lorsque vous accordez la priorité à quelque chose, vous excluez autre chose. Ce n’est pas un « choix » entre écoles, universités ou paroisses. Les préférences sont des orientations vitales pour focaliser TOUS nos apostolats au cours des dix prochaines années.²³

Les préférences combinent des thèmes traditionnels et des thèmes plus récents. Mettre l’accent sur les *Exercices spirituels de Saint Ignace* et le discernement est essentiel à notre façon de procéder, mais nous insistons ici sur le partage généralisé de ces trésors et sur leur utilisation par les responsables de ministères – jésuites ou laïcs.

Marcher avec ceux qui sont vulnérables, marginalisés et appauvris, y compris les immigrants, les réfugiés et les victimes d’abus sexuels, et remettre en question les structures injustes est enraciné dans les Écritures, dans l’accent renouvelé de Vatican II sur la foi et la justice et dans la manière dont la mission est envisagée à partir de la CG 32 jusqu’à la CG 36.

Insister sur les jeunes et sur leurs aspirations à « s’intégrer dans la société, tenter de donner un sens à leur existence et réaliser leurs rêves » fait suite à des siècles de travail avec les jeunes. De plus, le Père Sosa a explicitement mentionné le Synode sur la jeunesse d’octobre 2018 pour expliquer cette préférence, reconnaissant qu’il s’agissait d’une période de changement d’époque « d’où émergeront une nouvelle humanité et une nouvelle façon de structurer la vie humaine dans ses dimensions personnelles et sociales ²⁴ ».

Enfin, l’attention portée à notre maison commune a été inspirée par le pape François²⁵ et découlait des CG 35 et CG 36 qui mettaient l’accent sur la réconciliation avec la création. Ce défi dérive de la destruction de l’environnement causée par les systèmes économiques dominants qui touchent le plus durement les pauvres et les plus vulnérables et infligent des dommages intergénérationnels qui « conditionnent et mettent en péril la vie des générations

²² Sosa, SJ, Arturo (19 février 2019). *Lettre à toute la Compagnie*, 1, italiques dans l’original.

²³ Sosa, SJ, Arturo (13 avril 2019). Remarque lors d’une conférence sur l’autorité et le discernement dans une maison de retraite en dehors de Rome. Le vidéo de ces remarques peut être consultée à : <https://www.youtube.com/watch?v=qk7wiOPXMWM>. Consultée le 8 mai 2019.

²⁴ Sosa, Lettre, op. cit., 4.

²⁵ Pape François, op.cit.

futures²⁶ ». Cette prise de conscience exige que l'on « **adopte d'autres modèles de vie, fondés sur le respect de la création et sur un développement durable, capables de produire des biens qui, lorsqu'ils sont correctement répartis, garantissent une vie décente à tous les êtres humains de notre planète.**²⁷ »

Conclusion

Le thème jésuite de la foi-qui fait-justice découle du sens de la mission catholique de Vatican II, du Synode de 1971, et (bien que cela ne soit pas décrit ici) de l'héritage d'un enseignement social fort de l'Église durant toute cette période. La mission qu'exprimait la CG 32, « servir la foi et promouvoir la justice », a par la suite intégré la transformation culturelle et le dialogue interreligieux. Puis, dans les CG 35 (2008) et GC 36 (2016), le mandat foi-qui-fait-justice a été enrichi avec la perception que la justice comprend un appel à la réconciliation avec Dieu, les autres et la création, attitude découlant de la mission réconciliatrice de Jésus annoncée dans *Luc 4*, effectuée sur la croix et reflétant le jubilé de l'Ancien Testament. Enfin, les quatre préférences apostoliques doivent être lues dans le cadre de cette réflexion en évolution sur la mission de l'Église et de la Compagnie de Jésus.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet

²⁶ Sosa, Lettre, op. cit., 5.

²⁷ Ibid., 5, italiques dans l'original.



Faire du bien à une époque prospère

Benedictus Hari Juliawan, SJ

Ancien secrétaire à l'apostolat social, JCAP

Mme Ratna (prénom fictif) était en train de bavarder avec une autre femme derrière un stand de restauration alimentaire installé temporairement sur le trottoir à Jogjakarta, en Indonésie. Ces deux dames étaient des travailleuses du sexe qui avaient connu des jours meilleurs dans leur commerce. Quelques semaines auparavant, elles avaient appris à gérer une entreprise comme autre moyen de subsistance et avaient maintenant la possibilité de mettre en pratique leurs nouvelles compétences. Cette initiative avait été lancée par le Realino Social Center, une petite ONG créée par les jésuites dans la ville. Il était clair que ce n'était pas facile pour les apprenties. Elles n'avaient que peu de clients, les moustiques par contre étaient très occupés.

Le père Yohanes Adrianto a lancé ce projet avec de grands espoirs, mais a vite compris qu'il était loin d'être facile. Au début, ces femmes illettrées ont dû donc apprendre le calcul de base avant de passer à la comptabilité. Le mari de Mme Ratna l'accompagnait généralement pour la soirée, mais cette nuit-là il n'était pas là, car son autre épouse du village lui rendait visite et il évitait bien sûr de se faire voir avec une autre femme. Ce n'était pas seulement difficile. C'était compliqué.

Être et travailler avec les pauvres n'a rien d'un travail de bureau. Ce ne sont pas des clients à la recherche de solutions que nous pouvons fournir moyennant paiements, en travaillant à des heures de travail définies. Nous sommes presque toujours impliqués personnellement, blessés, forcés d'en supporter les conséquences s'ils se heurtent à la loi, mais nous chérissons également nos petites victoires. Et tout cela ne concerne peut-être qu'une personne ou une famille.

En effet, la plupart des ministères sociaux sont de petite échelle. Leur impact est limité et peut n'affecter la vie que d'une poignée d'individus. Retournons à Realino. Le centre fonctionne pour environ 80 travailleurs du sexe au maximum, chiffre qui fluctue énormément en fonction de certains cycles de vie arbitraires indépendants de la volonté du centre. Certains jeunes volontaires désirent rejoindre le projet, mais la stigmatisation qui accompagne généralement ce type de travail en dissuade d'autres. Et surtout, ce projet ne rapporte pas d'argent ; bien au contraire, il draine les ressources.

À l'ère des indicateurs de performance, d'efficacité, d'impact et d'optimisation des ressources, les ministères sociaux sont perçus au mieux avec nostalgie. Ils sont estimables, mais non raisonnables. Certains ministères sociaux et entreprises d'aide rappellent de lointains souvenirs du siècle précédent. La Compagnie de Jésus n'est pas exempte de ces sentiments.

Asie-Pacifique

Lorsque le Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie a été créé en 1969, la région Asie-Pacifique traversait une période de turbulences et le monde était le théâtre de dictatures et le champ de bataille de la confrontation idéologique Est-Ouest. La plupart des pays de la région semblaient dans une pauvreté abjecte et vivaient sous des régimes oppressifs. Marcos se préparait pour un second mandat, prélude à la loi maritale imposée aux Philippines, tandis que le souriant Général Suharto venait de consolider son pouvoir au lendemain d'une campagne génocidaire anticomuniste. Ho Chi Minh mourut cette année-là et la guerre du Vietnam en était à son point le plus sanglant, incitant le président Nixon à ordonner le retrait des troupes.

Cinquante ans plus tard, la région Asie-Pacifique est très différente. Elle a été qualifiée de moteur de la croissance mondiale et a été le théâtre d'une grande mobilité sociale qui a réduit la pauvreté des populations en une génération. La division idéologique s'est transformée en une lutte pour la domination dans les domaines politique et surtout économique. La démocratie a gagné du terrain dans de nombreux pays, alors qu'elle est encore insaisissable dans certains pays où la rhétorique des valeurs asiatiques et les menaces occasionnelles de coups d'état militaires sont encore bien réelles.

Malgré tout, des structures injustes persistent encore et ont pris des formes différentes tout en continuant de marginaliser certains segments de la société. La prospérité relative dont beaucoup de gens jouissent à l'heure actuelle coûte cher. La demande insatiable d'énergie, de minéraux, de bois d'œuvre et d'huile de palme apporte beaucoup de richesses aux grandes multinationales et ravage les peuples autochtones et l'environnement. L'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé, les structures économiques favorisant ceux qui disposent de capitaux. Quelles ont été nos réponses ?

Il y a dix ans (2009), la Conférence des jésuites d'Asie Pacifique avait organisé une cartographie sociale de toutes les œuvres qui promouvaient la justice, quelles que soient les institutions. Après qu'on ait interrogé 75 personnes, jésuites et laïcs, la cartographie a révélé des faits intéressants. En 2009, seuls 30 des 1680 jésuites participant à la conférence travaillaient dans des ministères sociaux. 32 institutions étaient dédiées au travail pour la justice et 20 % d'entre elles étaient dirigées par des laïcs. Cependant, un tiers de ces établissements étaient situés dans une seule province.

Presque tous les centres sociaux participant à la conférence ont démarré à partir de la petite initiative d'un ou deux jésuites ou laïcs afin de répondre à un problème très local. Certains d'entre eux ont grandi et se sont institutionnalisés avec des ressources adaptées, mais beaucoup d'autres continuent à fonctionner comme à leurs débuts. Les limites de ces organisations en termes de personnel et de ressources continuent de hanter ces organisations et restreignent leur portée et leur ambition.

Ce profil institutionnel peut être dicté par la nécessité dans certains contextes. Les régimes politiques autoritaires ou moins démocratiques sous divers déguisements sont réputés pour leur allergie aux voix critiques et aux visions alternatives émanant de la société civile. Dans

les contextes où le christianisme est une minorité, les institutions jésuites n'aiment pas être associées à des influences étrangères que de nombreux dirigeants politiques de cette partie du monde s'amuse à condamner. Dans d'autres contextes, c'est peut-être un vote de défiance dans un secteur apostolique dirigé par des personnes que le père Kolvenbach avait autrefois décrites comme « parfois découragées et dispersées, manquant quelque peu de collaboration et d'organisation » (*Sur l'Apostolat social*, 2000).

En comparaison, les activités scolaires ont été florissantes. De nouvelles écoles ont été créées en Indonésie, au Timor oriental, au Cambodge, en Thaïlande et au Myanmar, chacune avec un engagement institutionnel sérieux puisé dans les ressources de la conférence. Les écoles sont en effet un modèle d'action bénéfique à une ère de performance et d'impact. L'éducation est un investissement social que tous les parents devraient faire, une forme d'ingénierie sociale acceptable et même souhaitable par les gouvernements et les agences de développement, une occasion d'amener les jeunes à Dieu, une solution à tous les problèmes. Et les jésuites sont très doués pour ça.

L'appel à être avec les pauvres

Où nous situons-nous donc, maintenant que la Compagnie nous appelle à « marcher avec les pauvres, les exclus du monde, ceux dont la dignité a été violée » (*Préférences Apostoliques Universelles*, 2019) ? Nous pouvons sûrement faire cela dans nos paroisses, nos écoles, nos maisons de retraite et nos institutions. Avons-nous besoin de ministères sociaux ou de centres sociaux ?

Dans sa lettre inaugurale pour la Journée Mondiale des Pauvres en 2017, le pape François nous recommandait d'éviter de voir les pauvres comme les bénéficiaires de nos actions caritatives ou comme un... apaisement de notre conscience. Nous sommes plutôt invités « à nous approcher des pauvres, à les rencontrer, à croiser leur regard, à les embrasser et à leur faire ressentir la chaleur de l'amour qui se fraie un passage dans leur solitude. »

Cela est conforme au message que le pape François avait prononcé lors de la messe à Madison Square Garden, à New York, deux ans plus tôt : « Sortez et rencontrez les autres là où ils sont vraiment, pas où nous pensons qu'ils devraient être. »

Une véritable rencontre avec les pauvres là où ils se trouvent est une contribution unique des ministères sociaux. Les œuvres éducatives, paroissiales et spirituelles sont souvent définies selon un paramètre bien défini de performance. Leur boîte à outils contient des instruments adaptés aux tâches à exécuter. Cependant, la condition humaine, surtout à la limite de la subsistance, est particulièrement difficile à atteindre, spécialement pour les personnes formées à travailler dans des délais et des disciplines universitaires stricts. À l'ère de la prospérité, les pauvres peuvent sembler distants et en partie responsables des difficultés qu'ils traversent. Malgré ce doute persistant, certains, avec compassion, pourraient élaborer une série de programmes visant à atténuer leurs souffrances. Mais ce n'est peut-être pas ce que les pauvres désirent et ce dont ils ont besoin. Ce n'est qu'après une écoute attentive et une co-présence patiente, que l'on peut commencer à comprendre leur sens de la dignité et leur

humiliation. Les ministères sociaux sont parfaitement adaptés pour créer un espace nous permettant d'entendre le cri des pauvres.

Le 50^{ème} anniversaire du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie rappelle l'importance de ce travail pour la Compagnie. La 36^{ème} Congrégation Générale a trouvé consolation et joie dans l'image des premiers compagnons à Venise et a réfléchi à la pauvreté de leur vie et à la proximité des pauvres comme étant au cœur de leur identité et de leur mission. Peut-être avons-nous besoin de raviver ce qui a amené nos fondateurs à adopter ce style de vie et à en trouver une expression appropriée pour notre monde d'aujourd'hui.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Action sociale des jésuites parmi les peuples autochtones de l'Inde centrale : au cours des cinq dernières décennies

Stan Lourduswamy, SJ

Activiste pour les Droits humains et l'Advocacy, Bagaicha, Ranchi, Inde

On entend généralement par **action sociale** le regroupement des efforts déployés par les individus concernés pour s'attaquer à ce qu'ils considèrent comme des problèmes **sociaux** à leur époque et dans leur lieu. Les jésuites, en raison de leur vocation, sont censés être des personnes « socialement concernées ». Les jésuites dans l'ensemble de l'Inde et dans l'Inde centrale en particulier sont au courant de certains des « mouvements populaires » importants dans le pays au cours des cinq dernières décennies, à savoir

1. Le mouvement *Save the Silent Valley* en 1973, qui visait à protéger une forêt à feuillage persistant dans le Kerala, contre son inondation par un projet hydroélectrique ;
2. Le *Chipko Mouvement*, 1973, dans le nord de l'Inde, qui a vu des gens manifester contre la déforestation, en enlaçant des arbres pour empêcher qu'ils ne soient coupés ;
3. *Jungle Bachao Andolan*, dans les années 1980, qui a poussé les gens à s'opposer au gouvernement qui remplaçait les arbres de variété *Sal* par des tecks de plus grande valeur dans l'ancien Bihar ;
4. *Narmada Bachao Andolan*, à partir de 1985, une manifestation pour s'opposer à la construction d'un grand nombre de barrages dans le bassin du Narmada, qui a rassemblé un grand nombre d'*adivasis*, d'agriculteurs, de défenseurs de l'environnement et de défenseurs des droits de l'homme.¹
5. Dernier point, mais non des moindres, les Mouvements de résistance anti-déplacement, parmi les peuples autochtones de l'Inde centrale, à partir des années 90, au cours desquelles des membres du clergé et des jésuites en particulier se sont associés aux mouvements des populations et à leurs luttes. Tel est le contexte de notre réflexion, sur lequel nous allons nous attarder.

PARTIE I : Récit de l'expérience du processus économique, social et politique en cours chez les peuples autochtones de l'Inde centrale et du rôle de l'intervention sociale des jésuites

La bénédiction naturelle de posséder de riches ressources minérales est devenue la malédiction des peuples autochtones de l'Inde centrale.

¹ <https://www.thebetterindia.com/18248/most-powerful-social-citizens-movements-in-india/>

Le Jharkhand est le théâtre d'une lutte sans fin pour les ressources minérales, car cet état contient 40 % des minéraux précieux de l'Inde tels l'uranium, le mica, la bauxite, le granit, l'or, l'argent, le graphite, la magnétite, la dolomite, l'argile réfractaire, le quartz, le spath, le charbon, le fer et le cuivre. Les forêts et les terres boisées occupent plus de 29 % de l'état, pourcentage parmi les plus élevés de l'Inde.²

Il est évident que les entreprises convoitent ces minéraux et qu'elles ont réussi à faire du gouvernement indien un partenaire obligeant. Des exploitations minières à bail, de grands systèmes d'irrigation moyens et mineurs, de grandes unités industrielles, des centrales thermiques, des établissements de défense ont saisi par la force environ 24 *lakhs* de terres, soit 2,4 millions d'acres, et déplacé environ 1,9 million de personnes, principalement des populations autochtones. L'État du Jharkhand a récemment annoncé l'inauguration de la Land Bank, selon laquelle toute propriété de terrains privés ou communs non cultivés, pour une superficie totale de 2,1 millions d'acres, doit être acquise pour la construction de zones industrielles et commerciales, pour y installer tout projet rentable qu'on puisse souhaiter. Pour que cela soit possible, les lois sur l'acquisition de terres ont été modifiées et toute personne qui s'y oppose peut être poursuivie légalement.

Tout cela se fait avec la proclamation forte que l'industrialisation moderne est le seul moyen de développement et qu'en dehors des entreprises du secteur public, le secteur privé est une nécessité de l'époque. Cela aboutira à une accumulation du capital au niveau national et à une croissance du produit intérieur brut (PIB). Par le biais de ce que l'on appelle la « théorie du ruissellement », les bénéfices s'étendront aux populations situées au bas de l'échelle économique. Toutefois, l'expérience des cinq dernières décennies montre que ce ruissellement n'a pas eu lieu, mais que l'inégalité entre les quelques riches et les nombreux pauvres s'est considérablement accrue. Un pour cent de la population indienne détient désormais 73 % de la richesse, tandis que les 670 millions de citoyens qui constituent la moitié la plus pauvre du pays ont vu leur richesse augmenter de 1 % seulement. Cette tragédie tient au fait que la majeure partie de ce « développement » se produit aux dépens des peuples autochtones de l'Inde centrale, où se concentre la plus grande partie de la richesse minière.

Ce type de croissance perturbe gravement la vie des peuples autochtones, non seulement au plan économique, mais aussi au plan socioculturel. Les valeurs qui les ont structurés en tant que communautés égalitaires, à savoir prendre à la nature ce dont ils ont besoin et s'occuper en contrepartie de la nature en la nourrissant et en la protégeant, risquent maintenant d'être bafouées. Ils voient de leurs yeux à quel point les collines et les vallées verdoyantes où ils vivaient sont maintenant dénudées par les sociétés minières et transformées en déserts arides et bruns. Et quand ils se soulèvent pour résister et protester contre cette dévastation, leurs jeunes hommes sont surnommés « extrémistes », des procédures pénales sont lancées contre eux et ils sont jetés en prison. Plusieurs milliers de jeunes hommes et femmes autochtones croupissent dans les prisons des différents États de l'Inde centrale. C'est la torture et l'agonie qu'ils doivent subir.

² Gladson Dungdung, « La lutte des *Adivasis* contre le déplacement dans le Jharkhand » in *Counter Currents*, août 2009.

Telle est la situation historique injuste dans laquelle se trouvent les peuples autochtones de l'Inde centrale et c'est précisément dans ce contexte que l'Église et les jésuites doivent assumer leur rôle social.

Afin d'évaluer le rôle joué par les jésuites au cours des 50 dernières années, il convient de diviser les cinq dernières décennies en trois phases/ périodes pour comprendre l'évolution de l'action sociale jésuite.

Première phase : (1970-1990) Aide d'urgence et développement économique

C'est l'époque des entreprises du secteur public avec de grandes industries et des barrages, appelés « temples modernes », destinés à la construction d'infrastructures économiques ; mais les bénéfices ne sont pas transmis aux masses au bas de l'échelle sociale. La pauvreté est endémique et les besoins de base de la grande majorité des personnes ne sont pas couverts.

L'action sociale jésuite prend la forme d'une aide d'urgence et d'un travail de développement économique pour les plus marginalisés. Il s'agit principalement de distribuer des secours sous forme de nourriture et de vêtements, provenant principalement des diocèses catholiques des États-Unis par l'intermédiaire du *Catholic Relief Services* (CRS) et d'associations catholiques de bienfaisance. Chaque diocèse catholique du centre de l'Inde met en place une infrastructure de base pour recevoir et distribuer ces secours par l'intermédiaire du réseau des paroisses. Pratiquement tous les internats de garçons et de filles dans les écoles catholiques dépendent de ces denrées alimentaires. Les paroisses entreprennent de petits projets de développement individuels et communautaires, tels que le creusement de puits d'eau potable et d'irrigation et le nivellement de terrains pour que les terres vallonnées deviennent cultivables. Le MISEREOR des catholiques allemands parraine des projets de développement visant notamment à mettre en place des infrastructures. La charge d'activités engendrée par ces projets est si lourde que les jésuites impliqués dans leur réalisation n'ont guère le temps ni la possibilité de comprendre et d'influer sur la dynamique de la société en général. Nous avons cependant le sentiment que nous accomplissions un excellent travail pour les pauvres.

Deuxième phase : (1991 - 2010) Résistance des populations aux déplacements injustes

La période du néolibéralisme ouvre la porte aux investissements privés lucratifs, entraînant des déplacements massifs qui génèrent des mouvements de résistance. D'innombrables accords (MoU) sont signés entre les gouvernements et les industriels pour d'immenses étendues de terres cultivables et forestières appartenant dans la plupart des cas à des peuples autochtones, accords conclus sans leur consentement libre, préalable et éclairé. La loi coloniale de 1894 sur l'acquisition des terres est appliquée et les terres des populations sont acquises par la force. Naturellement, ces populations commencent à s'opposer à l'expropriation des terres. Des mouvements de masse de peuples autochtones se forment et plusieurs d'entre eux réussissent à bloquer certains projets.

L'action sociale jésuite soutient les résistances de masse sporadiques à des projets spécifiques. Les activistes jésuites prennent soin de ne pas diriger de tels mouvements, mais ils rendent les responsables autochtones traditionnels capables de les diriger. Les jésuites deviennent une force dynamique en leur sein, plus spécialement par le processus d'analyse

continue des stratégies utilisées, des succès ou des échecs, afin de mieux planifier les stratégies futures.

Troisième phase (2011...) Les personnes revendiquant leurs droits constitutionnels, juridiques et judiciaires se heurtent à la répression étatique

La période de répression de l'État conduit à la négation des droits fondamentaux des voix dissidentes. Une action étatique bien planifiée visant à acquérir par la force des terres autochtones, des forêts, des sources d'eau et des minéraux du sous-sol se poursuit. Les dispositions constitutionnelles, légales et judiciaires protégeant les peuples autochtones et leurs droits sont affaiblies ou supprimées. La pauvreté s'accroît dans les zones rurales ; des dizaines d'autochtones sont morts de faim ces dernières années. Et l'on comprend aisément que certaines forces militantes aient attiré de jeunes hommes pour combattre le système d'exploitation. Cela a suffi pour que la classe dirigeante qualifie tous les jeunes autochtones de suspects aux yeux de la loi. L'arrestation arbitraire de milliers de jeunes hommes innocents et même quelques jeunes femmes a créé un sentiment d'insécurité chez les jeunes, les incitant même à rester chez eux. Ils sortent de cette impasse en migrant vers d'autres états en tant que travailleurs occasionnels sous contrat. Dans les seuls États du sud, ils constituent une population importante d'environ 4 à 5 millions de personnes. Telle est la privation économique et la marginalisation sociale des peuples autochtones de l'Inde centrale qui résulte de ces actions politiques.

L'action sociale jésuite ne consiste plus à mettre en place nos propres centres sociaux, à organiser des programmes pour les militants isolés. Au contraire, elle revêt une dimension sociopolitique claire, associée à des mouvements et à des forces démocratiques laïques plus larges, focalisés sur ces classes exploitées et défavorisées qui revendiquent leurs droits constitutionnels, légaux et judiciaires. Certains de ces mouvements populaires sont liés aux déplacements en cours ; ils œuvrent à la réadaptation des personnes déjà déplacées, ils permettent aux sections démunies d'exercer leurs droits en matière d'éducation, de santé, de défense des droits de l'homme et d'interventions judiciaires afin de remédier aux violations de droits spécifiques comme la détention illégale de jeunes autochtones accusés d'extrémisme, etc. Cela implique de sortir de la zone de sécurité de nos structures institutionnelles et de nous exposer au risque de nous faire remarquer et d'être répertoriés. Les jésuites ne sont pas les seuls à participer à ce type d'action. Il y a de nombreux autres citoyens concernés qui s'engagent dans la même lutte et assument des rôles de direction. Pour tous les leaders, la lutte des peuples pour recouvrer et protéger leurs droits humains et démocratiques implique d'en affronter les conséquences.

PARTIE II : Quelques étapes importantes du voyage

Il est encourageant de noter qu'au cours de chacune des trois phases, les jésuites de l'action sociale (JSA) ont joué et jouent toujours un rôle engagé. Lors des transitions d'une phase à l'autre, les JSA ont pu en percevoir le besoin et assumer de nouveaux rôles. Certains jésuites sont arrivés, d'autres sont partis, mais certains sont restés bien en place. Ils n'ont pas essayé d'assumer des positions de direction, mais ont pu travailler sur un pied d'égalité avec d'autres citoyens socialement engagés. Mais le rôle constant qu'ils ont essayé de jouer a consisté à

analyser en permanence les luttes, aidant ainsi leurs confrères en difficulté à évaluer de manière critique la validité des stratégies adoptées, leurs forces et leurs faiblesses, et à modifier ou adopter des stratégies différentes/nouvelles pour les luttes futures. Cela impliquait d'entreprendre des recherches/études formelles, de rédiger des rapports, de partager les résultats avec des collègues. Parfois, cela impliquait également d'utiliser les médias imprimés et électroniques pour sensibiliser le grand public à des problèmes spécifiques. Dans certains cas, il a fallu recourir à une action en justice devant le tribunal compétent. Les succès et les échecs font également partie du processus global d'affirmation et de revendication des personnes démunies. Souvent, cela implique de confronter le pouvoir de l'État en audience publique et d'affronter les conséquences qui en résultent, telles que le dépôt de plaintes par l'État contre des militants sous de fausses accusations. Cela conduit alors inmanquablement à des litiges juridiques de longue durée. Quelques JSA ont été impliqués dans certains cas. Cela doit être considéré comme faisant partie du prix que nous devons tous payer pour la cause de la justice.

Défis et opportunités

Comme le dit l'Évangile, « la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux », il en va de même dans le champ de l'action sociale qui est vaste et dangereux. Ceux qui choisissent cette option, dans la société en général, dans l'Église et chez nous, dans la Compagnie de Jésus, sont très peu nombreux. Les individus hésitent. Les institutions/organisations hésitent. Il n'est pas nécessaire d'en rechercher la raison très loin. Notre pays en général et les peuples autochtones en particulier traversent une phase critique. Notre Constitution tend vers une république démocratique socialiste laïque et souveraine. Mais le tissu même de la nation est menacé. Les richesses minérales de l'Inde centrale qui abrite les peuples autochtones sont convoitées par de grandes entreprises nationales et internationales. Les gouvernements des États du centre et le gouvernement fédéral se disputent pour les accueillir et leur offrent sur un plateau d'argent la terre, les forêts, les sources d'eau et les richesses minérales. Bien qu'il existe des dispositions constitutionnelles, juridiques et judiciaires claires visant à protéger les intérêts des peuples autochtones, elles sont contournées, modifiées ou même supprimées lorsqu'il s'agit de répondre à la demande des entreprises. Les propriétaires fonciers reçoivent une indemnité dérisoire, aucune réadaptation n'est effectuée et ils sont simplement évacués de force, ce qui génère la pauvreté, et même des décès dus à la famine. Et lorsque les populations sont à bout et disent « trop, c'est trop », qu'elles résistent à l'aliénation de leurs terres et au déplacement forcé sans réadaptation adéquate, elles sont étiquetées comme étant contre le développement et contre la nation. Des milliers de jeunes hommes et femmes autochtones ont été jetés en prison où ils croupissent sans jugement pendant des années. Ces défenseurs des droits de l'homme, qu'ils soient juristes, écrivains, poètes ou militants sociaux qui se dressent pour protester contre cette injustice, sont devenus la cible de la répression étatique.

À cela s'ajoute le nouveau « communalisme majoritaire » qui répand ses crocs emplies de haine sur l'ensemble de la société indienne et vise les communautés socioreligieuses minoritaires. Le lynchage de personnes ou de groupes est malheureusement devenu un phénomène fréquent. Les forces de l'ordre locales, l'administration civile et le gouvernement sont des

spectateurs tacites de ces événements cruels, et engagent parfois des poursuites contre les victimes au lieu de poursuivre leurs auteurs. Tout cela vise à transformer l'État laïc indien en un « État religieux hindou ». Toute personne qui conteste ce concept est qualifiée d'« antinationale ».

L'impact global du scénario ci-dessus est un sentiment de « peur » palpable qui affecte la plupart des citoyens. Cela induit le sentiment que tant que cela ne touche ni l'individu ni la famille, il vaut mieux avancer prudemment, laisser la vie aller, pourquoi devenir « martyr »... Comme toujours et partout, les quelques personnes qui se dressent et se font remarquer paient le prix de leur conviction et de leur implication directe.

C'est une triste vérité pour les membres des groupes religieux, y compris pour nos frères jésuites, car cette « peur » réelle pousse la majorité d'entre eux à se taire. À cela s'ajoute le fait que la plupart des jésuites travaillent dans des institutions bien structurées offrant une sécurité économique et sociale. Il n'est pas aisé de sortir des « zones de sécurité » ! Encore une fois, ce n'est qu'une poignée de jésuites dans chaque province qui s'aventure et se joint à d'autres forces démocratiques laïques et est prête à « payer le coût de l'être-disciple ».

Si proche, mais si loin !

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Une marche vers la justice et la réconciliation en Asie méridionale : Cinquante ans et au-delà

Anthony Dias, SJ

Directeur du Xavier Institute of Social Research de Nashik, Inde

Introduction

La marche des jésuites en faveur de la justice dans l'assistance d'Asie méridionale a vraiment été remarquable. Dans l'ensemble, on peut le diviser en deux grandes périodes historiques : avant et après la 32^{ème} Congrégation générale (CG 32, au début des années soixante-dix). Bien que la période précédant la CG 32 ait connue l'action sociale, la charité et d'autres œuvres de miséricorde, le décret sur la mission de la CG 32 (CG 32, D. 4) a, à bien des égards, marqué un changement radical dans la pratique de la justice. La mission définie par la CG a eu une profonde influence. « *La mission de la Compagnie de Jésus aujourd'hui est le service de la foi, dont la promotion de la justice est une nécessité absolue. Car la réconciliation avec Dieu exige la réconciliation des hommes les uns avec les autres.* » Le texte se poursuit ainsi : « *D'une manière ou d'une autre, cela a toujours été la mission de la Compagnie ; mais elle acquiert une nouvelle signification et une nouvelle urgence à la lumière des besoins et des aspirations des hommes et des femmes de notre temps et c'est dans cette optique que nous l'examinons à nouveau.* » La foi, formulée ainsi, est un élément indissociable de la promotion de la justice. Le décret tenait compte des changements rapides survenus dans le monde.

Faits saillants de la contribution de l'apostolat

Les jésuites du monde entier ont répondu généreusement à l'appel de la CG 32. Certaines poches de résistance ont continué d'exister, mais au cours des 50 années suivantes, les réalisations ont été nombreuses. Les jésuites ont enquêté sur la scène nationale et ont découvert que la faim et la malnutrition chronique régnaient dans le pays, que l'analphabétisme et l'obscurantisme étaient monnaie courante et que la morbidité était généralisée. Le système de castes rigides continuait de prévaloir, ce qui entraînait l'exploitation des castes dites inférieures. Les projets de développement déracinaient des centaines de milliers de personnes, les rendant ainsi sans abri et sans espoir. Des millions d'enfants n'étaient pas scolarisés parce que l'État ne pouvait ou ne voulait pas assurer un enseignement, même de base, et, dans les écoles primaires, ils vivaient dans des conditions déplorables. Les centres de santé primaires étaient trop peu nombreux et trop éloignés les uns des autres. Les conditions de vie des pauvres étaient mauvaises non seulement dans les villages, mais aussi dans les zones urbaines. L'écart entre les nantis et les démunis s'agrandissait.

Les jésuites ont réagi à cette situation de plusieurs manières. Dans beaucoup de provinces, les pauvres sont devenus le centre d'attention de la pastorale. Le Christ crucifié est devenu le symbole central de la lutte pour la justice et dans les liturgies. A été fournie la gamme des services suivants : services de santé primaires, alphabétisation et compétences de base, aide juridique pour lutter contre les affaires relatives aux droits à la terre, aux salaires, à l'exploitation, à la torture ou à la mort. Pour faire face au besoin croissant et à l'engagement en faveur de la justice sociale, un certain nombre de centres sociaux ont été créés, ce qui a également permis aux jésuites d'avoir des contacts plus étroits avec la population. Deux centres sociaux urbains avaient un profil national et international, ce qui leur permettait d'aborder des questions plus importantes qui nécessitaient des contributions plus spécialisées destinées aux activités de plaidoyer. Il s'agit des deux Instituts Sociaux indiens (ISI) : l'un basé dans la capitale Delhi et l'autre à Bangalore dans le sud du pays. Ils ont produit une littérature utile aux activistes locaux ainsi qu'aux décideurs. Leurs travaux ont non seulement contribué à l'ensemble de la littérature sur le sujet, mais ont également fourni des orientations aux gouvernements. Ils ont également aidé les organisations populaires à comprendre la complexité du « déplacement induit par le développement » et d'autres problèmes.

Centres sociaux, réflexions sur la « foi » et la « justice » et modèles d'intervention

Les centres sont devenus des sites d'engagement permanent avec la réalité sociale, l'analyse et la réflexion théologique. Les scolastiques et les séminaires ont été influencés par les idées et les réflexions émanant des centres. On se rendait compte clairement que la « foi » ne pouvait rester insensible à la réalité vécue par les pauvres, dont la vie était misérable. L'idée de « justice » s'est également développée pour inclure, outre la justice sociale, la justice économique, culturelle et environnementale. Les centres sociaux ont non seulement contesté les structures oppressives et parlé du péché structurel, mais ils ont également critiqué et stimulé la Compagnie de l'intérieur. Les institutions pour l'élite ont fait l'objet d'un examen minutieux et ont été soumises à des questions approfondies. Beaucoup d'établissements d'enseignement supérieur ont commencé à prendre au sérieux la justice sociale. Différents « modèles » d'intervention ont été étudiés. Le modèle qui consiste en distribution d'argent et de matériel fut considéré inutile, car il rendait les personnes dépendantes de l'organisation de tutelle. Des modèles de développement et d'autonomisation ont été préférés. Le modèle d'autonomisation a engendré une prise de conscience et une sensibilisation aux droits. Il a adopté une approche basée sur les droits. Les protestations pour revendiquer des droits sont devenues une partie intégrante de ce modèle, considéré par certains comme conflictuel et/ou accusatoire. L'État a toujours méprisé les mouvements sociaux.

La justice sociale au sein de l'apostolat éducatif

La dimension de la justice est apparue dans le système d'éducation formelle généralement privilégié. Les jésuites dirigeaient bon nombre d'établissements d'enseignement d'élite réservés principalement aux riches et aux personnes riches de relations. Cette évolution s'est manifestée de différentes manières : politique d'admission, attention particulière accordée aux élèves économiquement et socialement démunis, création d'espaces et d'installations

pour que les enfants les plus pauvres du quartier puissent étudier, création de cours et de départements subventionnés au profit des exclus. Plusieurs collèges ont également lancé des programmes créatifs de sensibilisation afin de soulager les souffrances de la population du quartier. Ils servent également à éveiller les étudiants et à leur faire prendre conscience de la réalité vécue des pauvres et de la situation de l'environnement naturel. Des groupes d'étudiants comme l'AICUF et plusieurs autres fédérations de jeunes ont abordé des sujets et des tâches servant les intérêts de la justice. Certains collèges jésuites ont lancé des modules obligatoires d'analyse socioculturelle, économique et politique. L'UCA de San Salvador est souvent citée comme l'un des meilleurs exemples d'universités promouvant la justice sociale par le biais de leurs programmes d'engagement académique et social. Les martyrs salvadoriens restent une source d'inspiration constante. De plus en plus de collèges effectuent des recherches utiles pour défendre la cause des pauvres.

Opportunités et défis des décennies passées

La mission de promotion de la justice n'a jamais été facile, car elle implique un conflit avec les pouvoirs établis et les intérêts personnels. Le Père A.T. Thomas, qui travaillait pour les droits fonciers du peuple opprimé (« les intouchables ») en Inde du Nord a été brutalement assassiné. Des « missionnaires » (prêtres et religieuses catholiques travaillant parmi les pauvres) ont été injustement accusés de convertir des tribus et des *dalits* par la force ou par la fraude. Ils ont également été qualifiés de « terroristes de la conversion ». Le spectre de la conversion a souvent été utilisé pour attaquer les chrétiens et des lois contre la conversion ont été instaurées pour les harasser. Parmi les autres accusations graves figurent la sédition, ce qui ouvre la voie à l'application des lois les plus draconiennes qui nient les droits humains fondamentaux. Une telle plainte a été déposée contre le Père Stan Swamy, un prêtre âgé de 80 ans de la province de Ranchi, qui avait lutté pour les droits des *adivasis* pendant des décennies.

Des difficultés ont surgi au sein même de la Compagnie de Jésus. Les responsables du gouvernement n'ont pas considéré que cet apostolat exige les meilleurs hommes et les meilleures ressources matérielles. Lors de l'allocation financière, cet apostolat ne recevait pas un soutien adéquat. Le personnel des centres sociaux était plus facilement déplacé. Le personnel de l'apostolat social était à peine formé. Dans de nombreuses provinces, des commissions sociales ont été créées pour aider les provinciaux à mieux gouverner, mais, à quelques exceptions près, elles ont rarement fonctionné. Leurs recommandations restent lettre morte. En outre, il n'existe pratiquement aucune politique collective en matière d'apostolat social. Les collaborations entre les apostolats sont pratiquement inexistantes. Il n'existe aucun mécanisme de responsabilité financière. Les établissements d'enseignement supérieur, en particulier les instituts de gestion et les instituts d'ingénierie, n'exercent guère leur responsabilité sociale institutionnelle et n'ont guère, voire jamais, évalué l'impact négatif des entreprises sur les hommes et sur la planète.

Défis et opportunités pour l'apostolat social aujourd'hui

Plusieurs défis se posent en Asie méridionale et dans le sous-continent. Sur le plan économique, la vie des plus démunis s'aggrave à mesure que la pression sur les terres augmente, ce qui entraîne une baisse de la productivité et des revenus. La détresse agricole a

atteint des proportions telles qu'il y a eu des suicides massifs d'agriculteurs. Les emplois et les moyens de subsistance disparaissent dans les zones urbaines et rurales. Dans le domaine de l'écologie, la dégradation de l'environnement continue de nuire à la qualité de la vie et aux moyens de subsistance des populations des écosystèmes, entre autres. Le changement climatique pèse davantage sur les pauvres, car ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'y adapter. Dans le domaine de la vie sociale, les tensions extrêmes qui apparaissent entre les peuples et les communautés continuent de s'aggraver du fait d'idéologies extrémistes, sectaires et fascistes plus intéressées par le pouvoir et l'hégémonie que par la justice, la paix et la réconciliation.

La plus grande menace pour l'Inde provient des forces fascistes et communales. Pour celles-ci, tous les moyens justifient leurs fins infâmes. Les dommages colossaux causés aux personnes, aux institutions, aux cultures, à la vie, à la vérité et à d'autres valeurs ne sont pour eux que secondaires. Les idéologies politiques de droite menacent la démocratie, la Constitution et la primauté du droit, comme cela se produit également dans de nombreuses régions du monde. En Inde, le principe de la majorité nuit au peuple et à la nation. Certains auteurs qualifient les atrocités telles que les viols et les assassinats d'innocents de « principe génocidaire de la majorité ». Le chemin vers la justice, la paix et la réconciliation semble beaucoup plus tortueux et frustrant. Cet article est rédigé dans le contexte de la victoire électorale massive du parti politique nationaliste de droite en Inde, ouvertement hostile aux musulmans, aux chrétiens et aux autres minorités. C'est un moment où le spectre du fascisme hante le pays où la possibilité d'une guerre civile prolongée de faible intensité n'est pas exclue.

Néanmoins, il y a de l'espoir à l'horizon. Lorsqu'on lui a demandé : « Ne vous sentez-vous pas déprimé face à tant de haine, de violence et de conflits ? », le metteur en scène de *Conscience keeper*, Anand Patwardhan, a posé une contre-question : « Quel est l'avantage de penser ainsi ? » Le militant des droits de l'homme et intellectuel Harsh Mander a déclaré après la victoire massive du BJP que « le désespoir n'est pas une option ». Le voyage vers la justice pour la prochaine décennie et au-delà commence maintenant ! Il y a tellement d'hommes et de femmes de bonne volonté dans ce pays qui sont laïcs et qui croient en la primauté du droit et de la démocratie. Il existe tellement de mouvements populaires aux niveaux local et national. Leurs énergies et leur bonne volonté doivent être exploitées. Les réseaux et les alliances doivent être renforcés, même si l'on cherche à en créer de nouveaux. Les Préférences Apostoliques Universelles (PAU) sont annoncées. Nous devons discerner pour savoir comment les mettre en œuvre.

Mise en œuvre des préférences apostoliques universelles

Certaines des idées qui suivent, concernant la mise en œuvre des PAU, proviennent des entretiens du Père Général avec les jésuites lors de sa visite en Inde en mars 2019.

Discernement et Exercices spirituels

Dans un pays multi-religieux comme le nôtre, notre langage et notre approche doivent être différents. En langage profane, le discernement signifie faire une « analyse sociale » en gardant à l'esprit l'intérêt de cette « dernière personne » dont parlait Mahatma Gandhi. Ce

genre d'analyses est incontournable si nous voulons remplir véritablement notre mission aujourd'hui. Les décisions doivent être prises en tenant compte des personnes et des communautés les plus vulnérables. Interrogé sur la manière de promouvoir les Exercices spirituels dans un contexte non chrétien et multiconfessionnel, le Père Général a déclaré que nous devrions rencontrer les autres sur la base de l'humanisme qui est compris par tout le monde. Il a ajouté que nous devrions parler des valeurs qui sont communes à toutes les religions et faire de notre mieux pour protéger la Constitution.

Marcher avec les exclus

Des millions d'Indiens, principalement ceux appartenant aux castes et tribus répertoriées, et aux tribus nomades et non enregistrées, sont exclues des fruits du développement. L'ordre économique actuel les marginalise davantage, ce qui augmente leur vulnérabilité. Dans le système politique actuel, les chrétiens et les musulmans sont pris pour cible et font l'objet de discriminations. La propagande et les menaces sont utilisées pour les intimider et les subjuguier. Construire des réseaux et des alliances durables de personnes, au niveau local et à d'autres niveaux, y compris internationaux, est la solution. Ce sera un long voyage et il y faudra de la patience et de l'indulgence. La paix et la réconciliation durables sont fondées sur la justice.

Prendre soin de notre maison commune

La dégradation de l'environnement et le changement climatique ont des conséquences néfastes sur les populations, en particulier sur les pauvres. Partout dans le monde, les peuples autochtones et les autres habitants des forêts dépendent de l'environnement naturel pour leur subsistance et leur bien-être. Pour parvenir à un équilibre écologique, il est absolument nécessaire de modifier nos modes de vie et de réduire la consommation exagérée. Ce choix revient aux individus et aux communautés. *Laudato Si'* doit être étudié et popularisé. Il faudrait trouver les moyens de mettre en œuvre ses principes. De nombreuses initiatives favorisent l'équilibre écologique. Celles-ci doivent être multipliées et étendues. Chaque communauté devrait être responsable de son empreinte écologique. Il devrait y avoir à tous les niveaux une politique en matière d'environnement. La plupart des provinces n'ont pas de politique ou de programme soutenu pour lutter contre le changement climatique. Des mécanismes de responsabilisation doivent être établis dans toutes les provinces. Si cela ne se produit pas, notre engagement en faveur de l'écologie et des pauvres restera lettre morte.

Faire route avec les jeunes

Il faut exploiter la formidable volonté et l'énergie des jeunes. Les idéologies consuméristes et haineuses influencent les jeunes d'aujourd'hui qui sont vulnérables à bien des égards. Lors des élections indiennes récemment conclues, les jeunes ont voté pour une « personnalité forte et décisive », indépendamment du caractère de la personne ou de son idéologie et sans égard aux conséquences à court et à long terme de la guerre. Ceci est une découverte très troublante de plusieurs analystes. Par conséquent, il faut investir beaucoup dans la « formation politique ou l'éducation » afin que les jeunes ne soient pas induits en erreur et qu'ils soient encouragés à entreprendre des carrières au sein du gouvernement et de la société civile pour promouvoir

le « bien commun ». Le Père Sosa a souligné la nécessité de promouvoir le bien commun. Dans notre contexte, cela signifie promouvoir le respect de la Constitution indienne et la primauté du droit, protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, promouvoir la paix et l'harmonie entre les communautés.

Conclusion

La justice, la paix et la réconciliation ont besoin d'un climat favorable pour s'épanouir. Ceux qui travaillent pour les pauvres, pour la protection de l'environnement et pour le respect des droits de l'homme ont besoin d'un environnement propice. En Inde, et également dans de nombreuses régions du monde, des idéologies de droite hostiles à la démocratie, aux différences d'opinion, à l'état de droit existent et ont produit des règlements. Il en résulte une violation flagrante des droits des faibles et des vulnérables. Pour le Père Général, les jésuites doivent contribuer au renforcement de la démocratie et de la Constitution. Une démocratie forte est propice à la promotion de la justice, de la paix et de la réconciliation. L'absence de démocratie et les menaces récurrentes contre la Constitution ont porté atteinte à la cause de la justice, de la paix et de la réconciliation en Inde. La victoire électorale du gouvernement nationaliste de droite en Inde menace les idéaux et les valeurs les plus chers inscrits dans la Constitution indienne. La marche vers la justice pour les jésuites en Inde et en Asie méridionale commence maintenant. Le discernement et l'analyse sociale devraient guider ce voyage. L'importance de la collaboration et de la mise en réseau doit être soulignée.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



L'apostolat social jésuite en Afrique : genèse, mission, vision et axes prioritaires d'action

Rigobert Minani Bihuzo, SJ

Ancien secrétaire à l'apostolat social, JCAM

Introduction

L'apostolat social en Afrique a fêté son jubilé en 2012. En effet du 24 au 28 juin 2012, un centaine de jésuites, venus d'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique étaient invités par la coordination de l'apostolat social jésuite en Afrique pour dresser un état de la situation et évaluer cinquante ans (50 ans)¹ d'engagement de l'Apostolat social en Afrique. L'évaluation fut faite à la lumière de l'anniversaire de 50 ans pour l'indépendance des Etats africains. En effet dans les années soixante, des centres sociaux avaient été créés pour accompagner les jeunes Etats africains après leurs indépendances. Le cinquantenaire des Etats correspondait donc aussi à ceux de certains des centres sociaux. Etaient présents à la rencontre des pionniers² de l'apostolat social sur le continent et des nouveaux directeurs, tous désormais africains. Durant cette rencontre internationale les participants avaient notamment rappelés la genèse, la mission, la vision de l'apostolat social à partir de ses origines en Afrique et identifiés ses défis et priorités pour le futur. Nous nous proposons dans ces lignes de rendre compte de cette célébration³.

1. Fondement spirituel de l'apostolat social dans la Compagnie de Jésus

Les jésuites ont sur base de la spiritualité ignacienne des critères d'engagements bien définis. Ceux-ci répondent aux besoins les plus urgents, les plus universels, et qui profitent au plus grand nombre. La 35^{ème} Congrégation Générale (CG 35) avait redéfini la mission de la Compagnie comme « *le service de la foi* » dont le principe unificateur est « *la promotion de la justice du Royaume* »⁴. Et l'apostolat social y est compris comme un secteur du ministère jésuite dont la mission est de faire en sorte que « *les structures de la vie en commun soient marquées par*

¹ Lire entre autres : - METENA Simon-Pierre sj, *Un jubilé d'or : Le CEPAS a cinquante ans*, dans *Congo-Afrique*, n° 491, 2015. - DE SAINT MOULIN, Léon sj, *Vers le 500^e numéro de Congo-Afrique* dans *Congo-Afrique* n° 491. - *Les 500 numéros de Congo-Afrique, de Janvier 1966 à Décembre 2015*, *Congo-Afrique* n° 500, décembre 20015.

² Peter henriot, Léon de Saint Moulin, Denis Maugenet, Richard Erpicum, etc.

³ Ce texte est une version abrégée de l'article « L'apostolat social jésuite en Afrique : genèse, mission et vision » publié dans *Congo-Afrique*, n° 486, 2014.

⁴ Compagnie de Jésus, 35^{ème} congrégation générale, 2008, décret 3. §2.

une expression plus grande de la justice et de la charité »⁵. Ce secteur a comme tâche de rappeler que la promotion de la justice est caractéristique de tout ministère jésuite. Les jésuites engagés dans ce secteur forment une communauté qui s'efforce d'attirer l'attention sur des situations critiques qui affectent les plus pauvres et exigent de la Compagnie une attention spéciale⁶. Il s'agit de traduire en action la mission de l'Eglise d'être aux côtés des pauvres, de discerner la justice de leurs revendications, de contribuer à les satisfaire et d'être au service du bien commun⁷ pour la construction et l'avènement du royaume de Dieu⁸. Ce fondement spirituel était présent dès la création de la compagnie de Jésus⁹. Saint Ignace, le fondateur de la Compagnie de Jésus, s'occupait à Rome des sans-abri, des affamés, des prostituées pénitentes et des orphelins. Il demandait à ceux qui avaient comme tâche principale le ministère intellectuel ou spirituel de « *trouver du temps pour la visite des malades et des pauvres* »¹⁰.

2. Genèse et évolution de l'Apostolat social

Le terme « apostolat social », et ses similaires (« action sociale », « ministère social ») sont entrés dans l'usage habituel de l'Eglise avec la première encyclique sociale, *Rerum Novarum* (1891), du Pape Léon XIII. Cette encyclique influencera de manière déterminante la compréhension par l'Eglise de son rôle de l'Eglise dans le monde :

« C'est avec assurance que Nous abordons ce sujet, et dans toute la plénitude de Notre droit. La question qui s'agite est d'une nature telle, qu'à moins de faire appel à la religion et à l'Eglise, il est impossible de lui trouver jamais une solution efficace... C'est l'Eglise, en effet, qui puise dans l'Evangile des doctrines capables, soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et d'aigreur ; l'Eglise, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs de chacun. » (RN n°16)

Désormais, l'apostolat social est appelé à aller plus en profondeur que la simple charité chrétienne : « *Le peuple chrétien tout entier est appelé non seulement à des actes de charité, mais à la reconstruction de la société, tâche qui dépasse manifestement le domaine de la piété privée ou de l'exercice personnel des œuvres de miséricorde corporelle* »¹¹. La traditionnelle charité n'est plus à elle seule suffisante. Ce qu'il faut c'est changer les institutions et les structures responsables

⁵ Peter-Hans Kolvenbach sj, Lettre sur l'Apostolat social, 24, janvier 2000.

⁶ 34^{ème} CG, d. 3, n. 11.

⁷ Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, n. 39.

⁸ « Travailler pour le Royaume signifie reconnaître et favoriser le dynamisme divin qui est présent dans l'histoire humaine et la transforme. Construire le Royaume signifie travailler pour la libération du mal dans toutes ses formes. En un mot, le Royaume de Dieu est la manifestation et la réalisation de son dessein de salut dans sa plénitude. », Jean-Paul II, *Redemptoris Missio*, 15.

⁹ « Depuis ses origines les plus reculées, l'option préférentielle pour les pauvres, sous des formes diverses selon les époques et les lieux, a marqué l'histoire tout entière de la Compagnie. », Peter-Hans Kolvenbach sj, Lettre sur l'Apostolat social, 24, janvier 2000, § 2.

¹⁰ Lire à ce propos les instructions données à Laynez et Salmeron durant leur séjour au concile de Trente comme de délégués du Pape.

¹¹ Michael Campbell-Johnston sj, « Histoire brève, de *Rerum novarum* au décret 4 », *Promotio Iustitiae*, n° 66, février 1997.

de la misère et de l'injustice. Ceci exige des actions organisées, un apostolat structuré... un « apostolat social ».

Les jésuites se sont rapidement saisis de cette encyclique et déjà à partir de 1903 ils créeront des centres sociaux¹², dont entre autre « l'Action populaire » à Paris, consacré à aider les ouvriers à se former à l'enseignement social de l'Eglise et à s'organiser. La 28^{ème} CG de 1938 intégrera officiellement en son décret 29 pour la première fois cette terminologie : « *Le travail apostolique social (...) est tout à fait propre à la Compagnie, doit être recommandé à tous, promu en tous lieux et situé parmi les ministères les plus importants de notre époque.* »¹³ Cette CG recommandera comme priorité apostolique aux jésuites la création en toute urgence de « *centra actionis socialis* »¹⁴ qui exigeait – si nécessaire – que l'on abandonne d'autres œuvres pour s'y consacrer : « *Le Provincial et ses conseillers devraient examiner la chose de près et voir quelles autres oeuvres pourraient être abandonnées en faveur d'un bien plus universel.* » (D.29, n.15) Le Père Janssens élu Général par la 29^e CG va rapidement publier « l'instruction sur l'apostolat social » avec des recommandations précises¹⁵.

L'élection du Père Pedro Arrupe à la 31^e CG marquera un autre tournant pour l'Apostolat social. Cette Congrégation recommanda que : « *durant tout le cours de la formation des Nôtres, tant théorique que pratique, on tienne compte de cette dimension sociale de tout notre apostolat d'aujourd'hui.* » (D.32, n.4b) Le Père Arrupe entreprit aussi de définir de façon distincte la nature de l'apostolat social. En décembre 1966, une année seulement après son election, il définit les statuts d'un centre social et en fixe les objectifs :

L'objectif fondamental d'un centre social (à l'instar de l'objectif fondamental de l'apostolat social) est de transformer les esprits et les structures sociales pour les rendre plus conscients de la justice sociale, particulièrement dans le domaine de la promotion populaire, de sorte que « chaque homme ait la possibilité de participer personnellement à tous les domaines de la vie sociale et d'y exercer son initiative et sa responsabilité¹⁶. »

Pour favoriser la coordination des actions de l'apostolat social, il créa à la curie romaine le « Secrétariat jésuite pour le Développement socio-économique » (JESEDES) aujourd'hui

¹² L'Action populaire, premier institut social jésuite, est fondé à Paris par le P. Gustave Desbuquois en 1903, et en 1923, l'Institut d'Etudes Sociales (IES) est mis sur pied. En Angleterre, la Catholic Social Guild naît en 1909 et le Catholic Workers College d'Oxford en 1921. En Allemagne, le P. Heinrich Pesch, considéré par certains comme le père de la pensée sociale catholique, publie de 1905 à 1923 un ouvrage en cinq volumes, le *Lehrbuch der National Ökonomie* [Manuel de l'économie nationale]. En Espagne naissent les *Círculos obreros* [cercles ouvriers] et le centre *Fomento Social* [Promotion sociale] est fondé en 1927. Aux Etats-Unis, on trouve le P. John La Farge, fondateur en 1934 du Catholic Interracial Institute [Institut interracial catholique] et le P. Louis Twomey, à l'Institute of Social Order [Institut de l'Ordre social] de la Nouvelle Orléans. Idem, p.9.

¹³ Campbell – Johnston, idem. p.10.

¹⁴ *Centrum aliquod actionis et studiorum Socialium* (centre d'action et d'études sociales).

¹⁵ Faire connaître le texte et convoquer une consulte extraordinaire pour faire le point sur cet apostolat. Faire rapport au Père Général.

¹⁶ Campbell – Johnston, Idem. p.12

« Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie » dont nous fêtons le jubilé et à qui étaient assignées des fonctions claires¹⁷.

3. Développement de l'apostolat social en Afrique

L'instruction du Père Janssens du 10 octobre 1949 sur l'apostolat social avait demandé à toutes les provinces de mettre en place ce secteur. Il marquera aussi le début de celui-ci en Afrique. En 1961 est créé à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa) la revue « Documentation pour l'Action ». En 1962 naît à Abidjan l'Institut africain pour le Développement économique et social (INADES) et en 1964 le centre Silveira House au Zimbabwe. En 1965, le Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS) prolonge à Kinshasa le travail de réflexion de la revue créée en 1961. Aujourd'hui, outre le réseau AJAN (*Africa Jesuit Aids Network*) et le JRS (*Jesuit Refugees Service*), le catalogue de l'apostolat social en Afrique¹⁸ signale une bonne centaine de structures dites « d'apostolat social », couvrant un grand nombre de question sociales et présents dans la majorité des pays en Afrique.

Les acquits de ce ministère sont nombreux. On pourrait retenir le fait que ces centres ont joués au lendemain de l'indépendance des pays africains un rôle de premier plan dans la formation de la conscience sociale des citoyens. Aujourd'hui ils rendent des services fort appréciés par la population et les Églises locales. Le *Jesuit Institute of South Africa* (JICA) est actif dans les débats sur les questions sociales et de politiques nationales en Afrique du Sud, le *Jesuit Center for Ecology and Development* (JECED), est au Malawi en premier ligne dans le domaine de l'environnement et pour une vie décente des paysans. En Zambie, le *Center for Theological Reflection* (JCTR) est champion du programme *Basic needs basket* qui plaide pour un salaire juste et lutte contre la vie chère. Au Kenya, le *Jesuit Hakimani Center* est sur le terrain des élections et de la démocratie mais aussi de la sécurité alimentaire. Ailleurs comme au Bénin, au Togo, au Rwanda, etc., des centres sociaux jésuites sont tous engagés pour promouvoir « une foi qui fait la justice ».

4. Caractéristiques de l'Apostolat social en Afrique

L'apostolat social est coordonné au niveau continental par le biais d'un bureau de coordination, et les centres sociaux fonctionnent depuis 2010 en un réseau continental¹⁹ qui

¹⁷ « (1) de promouvoir le travail socio-économique et les études doctrinales y attachées ; (2) favoriser des contacts plus étroits et des échanges d'informations entre les centres sociaux jésuites ; (3) assurer que, par le truchement de la Compagnie et de ses membres, l'Église soit activement présente dans les principales associations et congrès internationaux intéressés au développement ; (4) établir une relation étroite entre la Compagnie et les organisations ecclésiastiques comme la Commission pontificale pour la justice et la paix. » Campbell – Johnston, Idem, p. 13

¹⁸ Society of Jesus - Africa and Madagascar, *Social Apostolate*, 2014, 79 pages.

¹⁹ Jesuit Africa - Social Centres Network (JASCNET) ; Centre Arrupe (Madagascar) ; Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF), Lubumbashi ; Centre d'Études et de Formation pour le Développement (CEFOD), Tchad ; Centre d'Études pour l'Action sociale (CEPAS), RD-Congo ; Centre de Recherche pour la Paix (CERAP), Côte d'Ivoire ; Jesuit Hakimani Center (JHC), Nairobi, Kenya ; Jesuit Centre for Theological Reflection (Zambie) ; Silveira House (Zimbabwe) ; Centre Umuri (Rwanda), etc...

ne cesse de s'élargir. Le séminaire de juin 2012²⁰ s'était fixé entre autres comme objectif d'ouvrir des pistes d'actions et de proposer des actions prioritaires dans le domaine de l'apostolat social en Afrique. Il avait aussi redéfini les caractéristiques des centres sociaux jésuites. Les participants ont insisté sur le fait que pour être qualifié de « Centre social jésuite en Afrique », tout centre social doit pour son implantation, son fonctionnement et ses choix de secteurs d'action remplir un certain nombre de conditions. Parmi ceux-ci, se laisser interpeller par la réalité socioculturelle dans laquelle le centre est implanté, selon le principe de la Contemplation de l'incarnation dans les Exercices spirituels, être animé par une équipe de compagnons et de collaborateurs sans distinction de genre ni de religion, mettre l'accent sur « réflexion et action », viser la compétence, le *magis*, soutenir son travail par la recherche et les publications, promouvoir la foi et la justice, avoir comme méthode d'action de former la « tête et le cœur »²¹.

Pour ce faire les centres sociaux se doivent de développer des actions de proximité et de solidarité avec les personnes qui vivent dans des situations déshumanisantes (option préférentielle pour les pauvres) ; se distinguer dans le travail de proximité par des formations ; renforcer les capacités des populations défavorisées (*empowerment*) ; développer une vision stratégique et se projeter dans le futur ; et enfin être en mesure de mener des actions de plaidoyer et d'*advocacy*.

5. Défis et Priorités

Le forum de Nairobi avait aussi identifié les défis majeurs de l'apostolat social en Afrique : la pauvreté provoquée par la mauvaise gouvernance et la corruption ; les conflits et la violence qui engendrent les réfugiés, les déplacés et les migrants ; une faiblesse coupable dans la prise en charge de la population jeune, aujourd'hui majoritaire en Afrique. Ils proposeront aussi cinq pistes d'actions prioritaires. Tout d'abord les centres sociaux qui sont l'outil principal de cet apostolat devraient renforcer leur capacité opérationnelle. Chaque centre devrait mobiliser la jeunesse pour en faire un acteur majeur du changement social dans la région où il est installé. Les centres doivent en second lieu développer de programme de leadership avec au centre la question de la bonne gouvernance et du bien commun. L'apostolat social est aussi appelé à mettre en application les recommandations des synodes sur l'Afrique, et s'engager pour la paix, la justice et la réconciliation. Pour quatrième axe, les centres doivent veiller à la bonne gestion des ressources naturelles, à la défense de l'environnement et à la sauvegarde de la création. Et enfin ils doivent s'engager en faveur des réfugiés, des déplacés et des migrants en Afrique et en dehors de l'Afrique. Depuis lors, ces axes, dont certains étaient repris par le GIAN²², inspirent les différents programmes des centres sociaux.

²⁰ *Assessment and future of the Jesuit social apostolate in Africa, in view of 50 years of independence: the role of Jesuit centres of studies and action*, Nairobi, Kenya, 24 to 28 June 2012, in www.jesamsocialapostolate.org.

²¹ « Conscientiser et aider les gens à se mettre debout, se réveiller (résurrection), se prendre en charge, être solidaires. En d'autres termes, un centre jésuite met en œuvre la mission de la compagnie : promotion de la *foi et justice*. (Rapport du séminaire).

²² GIAN (*Global Ignatian Advocacy Network*). L'Apostolat social jésuite a l'ambition de mener au niveau mondial par son réseau GIAN des actions de plaidoyer. Le GIAN se concentre sur 5 thèmes de

6. L'apostolat social en Afrique et les Préférences apostoliques universelles de la compagnie de Jésus

Des quatre préférences apostoliques de la Compagnie de Jésus, trois sont déjà présents sur la feuille de route de l'Apostolat social de l'Afrique. En premier lieu, la jeunesse est son principal groupe cible car elle constitue la majorité de la population africaine. Beaucoup de programmes des centres sociaux sont en effet orientés vers la jeunesse. Il s'agira désormais selon l'esprit des *Préférences apostoliques universelles* (PAU) d'en faire des protagonistes du changement social désiré.

Les PAU ont en outre retenus la sauvegarde de la planète comme une urgence. Depuis 2012 le groupe du travail écologie avait identifié dans ce domaine des axes prioritaires, à savoir l'agriculture, l'accès à l'eau potable et la protection des écosystèmes dont entre autres la forêt du Bassin du Congo. Aujourd'hui la Compagnie de Jésus en Afrique centrale assume au sein de l'Église africaine²³ la coordination du Réseau ecclésial du Bassin du Congo (REBAC)²⁴.

Il avait aussi été recommandé de bâtir l'apostolat social sur la spiritualité ignacienne. L'action sociale doit être le fruit d'un discernement qui se laisse interpeller par la réalité socioculturelle. L'action, la mission découlent de la contemplation de l'Incarnation.

Enfin, relativement aux PAU, les centres sociaux en Afrique devraient intensifier leur engagement pour marcher avec les pauvres et les exclus dans une mission de réconciliation et de justice, ce qui est en fait une recommandation de la 36^e C.G. On pourrait le faire en développant les différents programmes selon une approche axée sur les droits humains, la paix et la réconciliation.

Conclusion

Les Préférences Apostoliques Universelles de la Compagnie de Jésus offrent aujourd'hui à l'apostolat social en Afrique une chance de repartir de ses racines. Elles appellent à consolider la collaboration entre ministères ; à être une voie qui conduit à Dieu ; à marcher avec les pauvres et à en faire des protagonistes pour le changement socio-politique désiré ; à prendre soins des migrants et déplacés ; à promouvoir la démocratie ; à mobiliser la jeunesse ; à lutter contre les injustices structurelles et à veiller à la sauvegarde de la création. Les PAU exigent une reconversion pour travailler comme corps au-delà des secteurs apostoliques.

Original français

plaidoyer (éducation pour tous et de qualité, écologie, gouvernance des ressources naturelles, migration, paix, justice et droit de l'homme).

²³ SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar)

²⁴<https://rebacongobassin.org>



Donner une nouvelle image aux Ministères sociaux jésuites (JSM) en Afrique : de JASCNET à JENA

Charles B. Chilufya, SJ

Coordinateur de l'Apostolat social pour JCAM

Introduction

Alors que nous célébrons le Jubilé d'or de la justice sociale et de l'écologie (SJES) à Rome, tout en méditant sur la fidélité de Dieu envers la Compagnie de Jésus, nous avons également prêté attention à l'invitation de Dieu à manifester de nouvelles choses qu'il est en train de réaliser parmi nous (Is 43, 18-19). Au cours des 50 dernières années, les Ministères sociaux jésuites (JSM) en Afrique se sont renforcés, se développant et se reconfigurant afin de mieux servir la mission du Christ. À la Conférence jésuite d'Afrique et de Madagascar (JCAM), le Bureau de la justice et de l'écologie qui gère les JSM pour la Conférence continue de suivre les orientations de l'Esprit pour développer un ministère social solide, efficace et puissant. Dans cet article, nous réfléchissons aux moments clés qui illustrent ces changements en nous concentrant sur les 20 dernières années.

Origines

Il y a environ cinquante ans, les jésuites de divers pays africains ont fondé de nombreux centres d'apostolat social. Ceux-ci ont été lancés par des individus et des groupes pour répondre aux besoins des sociétés locales en matière d'éducation, de formation, de services sociaux, de sensibilisation à la santé, d'engagement civique et de recherche sur des questions sociales. Traditionnellement, chaque centre définissait sa propre mission, sous la direction de jésuites, et sollicitait son propre financement sous forme de subventions, généralement en provenance de l'Europe. Un certain nombre de ces ONG jésuites étaient souvent liées à un autre ministère jésuite, comme une paroisse, une école ou une maison de retraite. Plus tard, au début des années 60, alors que le vent de changement pour l'indépendance par rapport à la domination coloniale balayait l'Afrique, des centres jésuites indépendants de recherche et d'action sociale commencèrent à apparaître, à commencer par Silveira House au Zimbabwe en 1964 et le Centre d'étude pour l'action sociale (CEPAS) en 1966 au Congo. Au fil des ans, d'autres centres jésuites de recherche et d'action sociale ont été créés dans toute l'Afrique.

Réseau

En raison du nombre croissant de centres sociaux jésuites et de la mondialisation, il a été décidé, en 2011, de créer le Réseau des centres sociaux jésuites africains (JASCNET) afin de mieux coordonner leurs efforts et de définir une mission commune plus efficace. Le rapport

JASCNET (2012) indique que l'intention initiale de mettre en place un réseau de centres sociaux jésuites en Afrique est née de la conclusion de la réunion des coordinateurs de l'apostolat social à Monrovia, au Libéria, du 25 au 30 octobre 2009. La liste indicative des centres sociaux jésuites en compte environ 30, mais les centres suivants furent sélectionnés pour démarrer le réseau :

1. le Centre d'Études et de Formation pour le Développement (CEFOD), N'Djamena, Tchad
2. le Centre social Arrupe (CSA), Antananarivo, Madagascar
3. le Centre d'Études et d'Action sociale (CEPAS), Kinshasa, RDC
4. le Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), Abidjan, Côte d'Ivoire
5. le Centre jésuite Hakimani (JHC), Nairobi, Kenya
6. le Centre jésuite pour la Réflexion théologique (JCTR), Lusaka, Zambie
7. le Centre Silveira House, Harare, Zimbabwe.

Cependant, ce n'est qu'en 2012 que le JASCNET a commencé à fonctionner et qu'il s'est fixé une stratégie panafricaine ambitieuse visant à soutenir les centres sociaux jésuites, les partenaires alliés de JASCNET et d'autres parties prenantes dans le but de travailler pour une Afrique autonome, démocratique, pacifique et sensible aux droits et aux besoins de développement de ses citoyens. Les objectifs de changement programmatique panafricain du JASCNET ont été définis comme suit :

- contribuer à développer en Afrique une aptitude à diriger et une gouvernance responsables et éthiques ;
- promouvoir la paix, la justice, les droits de l'homme et la réconciliation ;
- contribuer à mettre en place des mécanismes pour la bonne gouvernance des ressources naturelles ;
- faire face à la crise migratoire et à ses conséquences sur les droits de l'homme et le développement ;
- promouvoir la durabilité écologique.

Le JASCNET a également défini des objectifs opérationnels destinés à changer la manière dont l'Apostolat social jésuite en Afrique a été organisé afin d'encourager des synergies et d'améliorer la coordination et l'impact. Les objectifs opérationnels du JASCNET étaient donc les suivants :

1. aider les centres sociaux qui n'avaient pas de plan stratégique à en créer un ;
2. former le personnel des centres sociaux à la connaissance des caractéristiques de l'apostolat social et des centres sociaux jésuites ;
3. renforcer la structure opérationnelle des centres sociaux dans chaque Province et Région ;
4. promouvoir la création de réseaux autour de thèmes communs ;
5. former le personnel des centres sociaux au plaidoyer et au lobbying.

Selon le rapport sur l'apostolat social JESAM (2012), l'objectif du réseau défini par la réunion de Monrovia était de « *mieux gérer la coordination de la mission commune* ». Plus tard, après la

création du JASCNET, selon le rapport sur l'apostolat social du JESAM (2013), l'objectif du réseau a été reformulé comme suit : « *entreprendre des activités de réseau communes susceptibles de contribuer à l'amélioration du réseau et de renforcer l'apostolat social de la Compagnie de Jésus en Afrique* ».

De JASCNET à JENA

En mai 2018, les membres du JASCNET se sont réunis pour élaborer un plan stratégique précisant les orientations du réseau pour les cinq prochaines années et au-delà. Cette réunion stratégique a défini la mission du JASCNET comme suit : « éliminer la pauvreté et protéger la planète ». Il a été reconnu que la mission du JASCNET devrait englober dans son intégralité ce que nous appelons les Ministères sociaux jésuites (JSM) ou l'Apostolat social jésuite qui ne se limite pas aux centres sociaux. Il a en outre été reconnu qu'au sein de la Compagnie de Jésus, il existait des institutions et des individus en dehors des centres sociaux qui devraient unir leurs efforts pour fonctionner au sein d'un réseau puissant visant à lutter contre la pauvreté. Il a donc été décidé d'intégrer à la Conférence jésuite d'Afrique et de Madagascar (JCAM) d'autres unités à orientation sociale telles que le Service jésuite pour les Réfugiés, le Réseau jésuite africain sur le Sida (AJAN), Fe Y Alegria, des centres de recherche sociale, et même des activistes jésuites individuels. Étant donné que JASCNET ne prévoyait que des centres sociaux, il a été proposé de créer un réseau plus vaste, à savoir le Réseau jésuite pour la Justice et l'Écologie en Afrique (JENA).

JENA est décrit comme « une communauté diversifiée d'ONG jésuites d'inspiration religieuse en Afrique (certaines connues sous le nom de Centres sociaux), d'institutions jésuites apparentées ayant une mission de justice sociale, d'activistes jésuites pour la paix et le développement et d'universitaires motivés par une vision d'une Afrique sans pauvreté, pacifique et écologiquement régénératrice. »

Des objectifs pour changer notre façon de travailler

Lors de la réunion stratégique de mai, il a été reconnu qu'un changement mondial n'avait jamais été aussi nécessaire qu'aujourd'hui et qu'il existait une dynamique tangible en faveur du changement. Cependant, il a également été reconnu que, pour que le nouveau JENA puisse jouer le rôle le plus efficace possible dans le mouvement mondial pour le changement, nous devons également changer notre façon de nous organiser et de travailler, en nous appuyant sur notre expérience et en évoluant rapidement. En s'inspirant des efforts précédents, la nouvelle stratégie du Réseau visait également à renforcer le réseau et devait s'articuler autour de 4 composantes principales :

1. coordination et synergie,
2. renforcement des capacités,
3. communication,
4. renforcement des capacités en matière de plaidoyer.

Pour chacun de ces composants, des objectifs spécifiques devaient être fournis et seraient liés à une chaîne de résultats.

Pourquoi JENA a-t-il été formé ?

Lors de la réunion de stratégie en mai 2018, les délégués ont évoqué la raison pour laquelle le réseau avait été créé. Il a été convenu que JENA avait été créé pour les sept raisons interconnectées suivantes :

- a. Mise en réseau : Créer un réseau d'organisations jésuites, d'érudits et de militants passionnés et déterminés à promouvoir le développement, la justice, la paix et la régénération écologique. Ce réseau devrait faciliter la création, l'extension et le renforcement des liens et des relations entre ces organisations, les chercheurs et les activistes de toute l'Afrique, du monde, traversant les frontières nationales et culturelles sans distinction d'âge. Il contribuera à améliorer et à concrétiser les plans et propositions de projets pour une meilleure Afrique et à fournir un foyer à ces projets.
- b. Collectivité : former un groupe, une association ou une union interconnecté d'organisations, d'érudits et de militants jésuites de nature similaire. Nous croyons en la force du nombre. Nous serons plus dynamiques, fructueux et efficaces si nous travaillons ensemble, plutôt qu'individuellement ou séparément.
- c. Complémentarité : réunir des organisations jésuites, des universitaires et des activistes dotés de compétences, de talents, d'expériences et de connaissances différents pour qu'ils se complètent dans la réalisation de projets et d'activités.
- d. Collaboration : promouvoir la collaboration sur des projets et activités entre des personnes partageant les mêmes idées, des valeurs et des visions communes (respect de la dignité humaine, option pour les pauvres, bien commun, égalitarisme, coopération, inclusion, sensibilité culturelle et écologique).
- e. Partage : pour faciliter le partage des ressources, des infrastructures (telles que le Web), des connaissances et des réalisations antérieures (l'accomplissement d'un membre ou d'un groupe de JENA servira à améliorer le parcours de l'ensemble du réseau).
- f. Mutualité : grâce à cette collaboration et à ce partage, nous pensons que le réseau suscitera un fort sentiment de réciprocité parmi ses membres. Cela se concrétise lorsque les membres soutiennent, assistent, encouragent, inspirent et améliorent leurs projets et activités mutuellement au bénéfice de tous les membres du réseau ainsi que d'autres parties prenantes. Sur une base volontaire, les membres collaborent à la réalisation des tâches du réseau comme la coordination, la communication, la promotion, le plaidoyer, les réunions/conférences, la mise en réseau avec d'autres groupes et organisations et même des tâches telles que la conception et la maintenance de sites Web.
- g. Solidarité : encourager un fort sentiment de solidarité parmi les membres de JENA. Nous travaillons au renforcement des liens et des relations entre les membres afin de créer un ensemble qui ressemble à une famille très unie, avec une identité unique et partagée qui embrasse la vision et les valeurs de JENA. Nous transformerons ensuite la maison JENA en un foyer pour les membres et leurs projets visant à construire une Afrique sans pauvreté, juste, pacifique et régénératrice sur le plan écologique.

En collaborant avec les communautés dont les voix et les modes de vie ont été marginalisés et qui peuvent être confrontées à de multiples formes d'injustice, les organisations membres de JENA se consacrent à la lutte contre la pauvreté et les injustices connexes en Afrique, en

autonomisant les voix, communautés et groupes marginalisés et en facilitant l'innovation politique. Les organisations membres du réseau travaillent ensemble à l'échelle internationale pour avoir un impact plus important grâce à des efforts collectifs. Toutes les actions de JENA ont pour but ultime de permettre aux personnes de libérer leur potentiel, d'exercer leurs droits et de gérer leur vie.

Un nouveau modèle, une nouvelle théorie du changement

Dans le nouveau modèle des Ministères sociaux jésuites africains (JSM), les JSM travailleront dans différents secteurs et étendront le réseau pour qu'il collabore avec d'autres œuvres jésuites telles que les universités, les écoles, les paroisses et les centres de retraite sur tout le continent. De cette manière, la portée et l'impact des JSM continueront à s'élargir. Notons que ce réseau comporte des responsables religieux et éducatifs hautement qualifiés dans certains des pays les plus pauvres d'Afrique. Les jésuites en Afrique sont organisés en 9 entités (7 provinces et 2 régions) et leurs travaux sont coordonnés par la Conférence des Jésuites d'Afrique et de Madagascar (JCAM). Le Bureau pour la Justice et l'Écologie (JEO) de la JCAM, qui dirige les JSM en Afrique et accueille JENA, cherche à reconfigurer le réseau, en développant des modèles de gestion d'entreprises sociales, le cas échéant.

Stratégie

Au début de 2018, avec l'aide de consultants, les Ministères sociaux jésuites ont élaboré un nouveau plan stratégique. Une analyse du réseau selon le modèle SWOT a été réalisée, pour évaluer la mission, les programmes, les financements et les capacités des centres.

1. **Entrepreneuriat social.** Lors de cette même réunion en mai, les jésuites ont parlé du potentiel de l'entrepreneuriat social pour faire progresser la mission de leurs centres. Les directeurs de centre veulent apprendre à enseigner l'entrepreneuriat social aux jeunes, mais désirent aussi s'en servir comme modèle pour guider les modèles de gestion de leurs centres et du réseau lui-même. Ils partagent un fort désir de transformer le modèle de réalisation de mission de leurs centres de ministère social. Ils ne désirent pas seulement servir leurs propres objectifs et ceux de leurs donateurs, mais ont l'intention de concevoir de nouvelles façons de créer et de financer des programmes plus responsables face aux communautés qu'ils servent, en utilisant un modèle d'entrepreneuriat social.
2. **Une nouvelle théorie du changement.** Les directeurs de centres sont tous convaincus que quelque chose doit changer en Afrique. Ils ont eu une longue et sérieuse discussion à ce sujet : si les Africains n'envisagent pas le monde différemment, rien ne changera. De nombreux Africains sont encore bloqués dans un modèle mental de dépendance. Les jésuites sont l'un des rares groupes à pouvoir proposer et diriger des efforts visant à promouvoir une plus grande capacité d'agir et une plus grande autonomie parmi les jeunes Africains grâce à l'innovation et à l'esprit d'entreprise. Ils envisagent de développer la capacité de réaliser ce type de programmes dans leurs centres de ministère social, puis de les partager avec les 15 centres non participants et leur vaste réseau d'écoles en Afrique. Ils voient cela comme un appel à vocation pour leur réseau.

3. **Entrepreneuriat des jeunes.** Lors de la réunion de JASCNET en mai 2018, le thème le plus important de ces centres était l'engagement avec les jeunes et les énormes défis auxquels est confrontée la jeunesse africaine. Près de 60 % de la population africaine a moins de 24 ans et 77 % de cette population a moins de 35 ans. Cela pourrait être une source de force, mais sans éducation ni emploi, leur avenir semble décourageant. Partout sur le continent, la frustration et l'agitation sont généralisées parmi les jeunes qui sont préoccupés par les opportunités économiques restreintes, une corruption et un chômage croissants, et des occasions limitées de participation politique. Une population jeune est une épée à double tranchant ; elle peut se transformer en avantage pour la transformation économique et sociale si les investissements sont correctement réalisés. Avec sa population jeune, l'Afrique se trouve à un « tournant décisif ». Ce que nous accomplissons pour avancer décidera en définitive de l'avenir du continent. Ainsi, les participants à la réunion sur la stratégie JSM ont discuté de la manière de libérer le potentiel des personnes qu'ils servent, en mettant l'accent sur la création d'emplois pour les jeunes.
4. **Un partenariat solide pour développer le modèle d'entrepreneuriat social.** À travers les réseaux internationaux plus étendus de la Compagnie de Jésus, JENA collabore avec le Centre Miller pour l'Entrepreneuriat social de l'Université jésuite de Santa Clara afin d'améliorer ses capacités à dispenser des programmes de formation en entrepreneuriat social et à encourager les approches entrepreneuriales (impact et business) pour les modèles des centres et le réseau lui-même. Ce partenariat créera et dirigera « l'Initiative jésuite pour l'Innovation sociale en Afrique » qui rassemblera des ressources institutionnelles étendues et importantes pour les transmettre à travers le continent par le biais des programmes de niveau international du *Miller Center* sur l'entrepreneuriat social. Il se basera sur le programme de cinq années de formation résidentielle pour jésuites au *Miller Center*.
5. **Composantes de l'initiative.**
 - a. En décembre 2018 et février 2019, l'équipe du *Miller Center* a formé les différents directeurs de centre JENA à la compréhension de la méthodologie de l'entrepreneuriat social du *Miller Center* et à la formation d'autres candidats à cette méthodologie. Ce programme devrait se dérouler sur plusieurs années, au cours desquelles le *Miller Center* fournirait progressivement moins de directeurs tandis qu'un nombre croissant de directeurs de centre assumerait une responsabilité à cet égard.
 - b. L'équipe du *Miller Center*, le JENA et les directeurs de centre s'efforceront de manière collaborative à adapter et à dispenser des programmes de formation en entrepreneuriat social adaptés à leur contexte local.
 - c. Chacun des 18 directeurs de centre rédigera un plan (basé sur un modèle) pour développer ses propres capacités à exécuter des programmes GSBI (*Global Social Benefit Institute*) dans leurs contextes sociaux locaux. Ces plans comporteront la formation du personnel, la constitution d'une équipe pour présenter les programmes, un plan de marketing pour atteindre les entreprises sociales existantes et des stratégies pour accéder à la microfinance.

- d. Les directeurs de centres, avec le soutien et le mentorat du *Miller Center*, doivent expliquer cette méthodologie à leur propre personnel de centre et recruter des mentors expérimentés au niveau local pour les aider à exécuter les programmes d'entreprise sociale.
- e. Le *Miller Center* associe de hauts dirigeants de la *Silicon Valley* aux fonctions d'encadrement pour les quelques 20 directeurs sociaux du réseau. Ces mentors accompagneront les directeurs de centres dans l'acquisition de nouvelles compétences pour gérer des organisations entrepreneuriales.
- f. Le personnel du *Miller Center* et du JENA élaborent des modèles budgétaires pour aider les centres à évoluer vers une approche entrepreneuriale. Cela inclura de nouvelles stratégies de financement et des modèles de revenus perçus. Cette transition sera gérée progressivement dans le temps pour minimiser les perturbations des programmes existants.

Conclusion

Pour nous en Afrique, la célébration du Jubilé d'or du SJES de cette année est vraiment une occasion et un processus joyeux. C'est le moment à la fois de regarder en arrière dans la gratitude envers Dieu et de contempler l'avenir avec espoir ; regarder en arrière dans le repentir pour mieux faire certaines choses dans le futur et compter également sur les orientations constantes de Dieu. Confiants dans la fidélité et les orientations divines, nous continuerons de prendre des mesures audacieuses pour veiller à réaliser tout ce qui est en notre pouvoir pour servir au mieux la mission de Christ. Nous, membres des Ministères sociaux jésuites d'Afrique, sommes confiants que le Dieu qui nous a conduits ces 50 dernières années continuera à le faire pendant encore de nombreuses années.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Un parcours de justice et de réconciliation

Brendan McPartlin, SJ

Coordonnateur de l'apostolat social - Irlande

Si votre éthique provient de la philosophie en ce qui concerne la justice, vous ferez face au dilemme d'avoir à choisir entre Nozic (la justice en tant qu'échange d'équité individuelle, base du marché libéral et des politiques néo-conservatrices), ou Rawls (la justice en tant que droit, base du libéralisme démocratique) ou encore une approche communautaire ou collective d'orientation marxiste. D'où la crainte que votre sens de la justice puisse découler d'une idéologie.

Si votre éthique dérive de la Bible, vous trouverez que le Royaume de Dieu et l'alliance sont les symboles fondamentaux de l'Ancien et du Nouveau Testament qui mènent plus facilement à l'idée de l'œuvre de Dieu dans le monde, à l'idée d'une éthique d'alliance de justice, à la droiture, à la compassion et à la paix, et à la conviction qu'il n'existe aucune relation correcte sans justice.

Alors que je n'étais pas encore bien préparé ni à l'une ni à l'autre des approches, j'ai reçu ma première leçon sur l'apostolat social d'une missionnaire protestante qui m'a paru être plus ignatienne que moi. Je me suis demandé ce que cela pouvait signifier quand elle a prié avec moi pour le don de l'Esprit. En reconsidérant les cinquante années d'apostolat social, je reconnais que les Congrégations Générales et le développement de la conscience sociale ont été un don de l'Esprit à notre époque. Je vais tenter ici de décrire comment j'ai été témoin de son apparition.

La question sociale : de l'ordre social aux objectifs de développement

Ma première mission s'est déroulée dans un *Catholic Workers College* inspiré par l'appel de la 29^{ème} Congrégation générale (1947) à créer des « centres d'action et d'études sociales » orientés vers les travailleurs pauvres. Dans son document complémentaire *Instruction sur l'apostolat social* (1949), le Général Jean Baptiste Janssens comprenait « le social » comme transformation de l'ordre social. Il soulignait que l'idéologie du « matérialisme libéral » conduit les gens à rechercher leur intérêt particulier plutôt que le bien commun, un comportement qui est la cause d'une pauvreté intolérable. Nos activités devraient être dirigées vers le prolétariat afin de promouvoir le Royaume de Dieu – un royaume de justice et de paix.

Cela manifestait l'engagement de la Compagnie pour la « question sociale » que le pape Léon XIII avait identifiée comme la condition de la classe ouvrière dans sa lettre *Rerum*

Novarum (1891) et que Pie XI avait associée à l'ordre social et à l'organisation du travail dans *Quadragesimo Anno* (1931).

Après la CG29, la Compagnie ouvrit de nombreux centres sociaux, à caractère éducatif et souvent liés aux universités. La récente émergence du populisme suggère que de tels centres sociaux sont nécessaires aujourd'hui, pourtant la plupart d'entre eux ne font plus l'objet de l'attention de la Compagnie et sont devenus des centres d'études de gestion. J'ai appris d'eux que le monde du travail est au centre de l'organisation de la société et de l'élimination de la pauvreté. Et j'ai appris que le besoin de justice dans la répartition des récompenses et du fardeau du travail est toujours essentiel en ces jours où la précarisation a remplacé le prolétariat. Egide Van Broeckhoven, dans son journal de prêtre-ouvrier, écrit : « Je suis devenu un ami de tous ces pauvres gens, de ces ouvriers, l'unique chemin authentique par lequel le Royaume de Dieu grandit dans le monde actuel. » (1977 : 111)

Ouverture sur le monde

Le Concile Vatican II a proposé une vision plus incarnée de Dieu œuvrant dans le monde à travers le peuple de Dieu. La deuxième session de la 31^{ème} Congrégation générale (1966) a exhorté les provinces de la Compagnie à promouvoir des Centres sociaux qui s'occuperaient de recherche, d'éducation sociale et d'action sociale afin « d'animer d'un sens plus grand de la justice et de la charité les structures de la vie en société ».

Au même moment en Amérique latine, la théologie de la libération tirait les leçons de l'expérience du peuple et comprenait le salut en termes de libération de l'oppression. La Déclaration de Medellín (1966) et le message du Synode des Évêques sur la justice (1971).

De nombreuses initiatives en matière d'engagement social ont été prises dans l'ensemble de la Compagnie. Les jésuites français commencèrent à habiter en quartiers populaires en 1964, en s'appuyant sur les analyses du CERAS et de la revue *Projet* à partir de 1966. Le Secrétariat pour la Justice sociale fut créé en 1969 afin de donner une priorité stratégique à l'apostolat social dans la Compagnie universelle. Le courant de l'apostolat social avait commencé à couler avec l'optimisme de l'époque et de son Supérieur général Pedro Arrupe.

Intégrer Foi et Justice : créativité et recul

Le décret 4 de la 32^{ème} Congrégation générale de 1975 a fermement placé la justice dans le contexte de la prédication de l'Évangile. Des problèmes tels que la faim, la pauvreté, les inégalités et la discrimination étaient non seulement des problèmes sociaux ou techniques, mais aussi des problèmes « personnels et spirituels » qui exigeaient que « l'Évangile soit proclamé avec une nouvelle vigueur ». Ainsi, « notre mission aujourd'hui » est « le service de la foi et la promotion de la justice ».

En guise de suivi, le Père Arrupe a activement encouragé la création de Centres de Recherche et d'Action sociale. Le concept de centre social s'éloignait du monde académique et étendait son champ d'action aux mouvements populaires et sociaux. C'est à cette époque, en 1979, qu'Arrupe réagit de manière notoire à la misère des *boat people* vietnamiens par la fondation du Service Jésuite des Réfugiés.

De nombreuses provinces décidèrent de créer des centres sociaux, tels le Centre Avec à Bruxelles en 1981, le *Centre for Faith and Justice* à Dublin en 1981 et le Centre Justice et Foi à Québec en 1983.

Le grand recul

La mission de foi et de justice s'est heurtée à des résistances au sein de la Compagnie ainsi qu'à des divisions entre les membres de l'apostolat social et ceux des ministères pastoraux et éducatifs. Certains ont considéré la « promotion de la justice » comme une option idéologique. L'équilibre entre foi et justice était difficile à atteindre et nécessitait de nombreux dialogues, des éclaircissements et un respect mutuel pour parvenir à une intégration. Arrupe en était conscient, et déclara que dans le climat politique des années 1970, œuvrer pour la justice sociale serait une source de difficultés et de souffrances.

Au Salvador, un escadron de la mort menaça de tuer tous les jésuites du pays s'ils n'abandonnaient pas leur travail avec les pauvres. Des assassinats furent perpétrés contre les jésuites (Rutilio Grande, puis les six de l'université), contre l'archevêque Oscar Romero et de nombreux autres. Plus de 50 jésuites en mission pour les pauvres ont été tués dans le monde.

En 1981, Pedro Arrupe a été victime d'un accident vasculaire cérébral. Le pape Jean-Paul II passa outre les procédures habituelles pour désigner Paolo Dezza comme Délégué personnel et Général par intérim de la Compagnie. En 1983, Dezza convoqua la 33^{ème} Congrégation générale qui élit Peter Hans Kolvenbach comme Père Général et évita de traiter des questions d'apostolat social.

Dans la Province irlandaise, au cours des années 80 et 90, certains des jésuites qui quittèrent la Compagnie étaient des membres actifs de l'apostolat social. Ceci souleva des questions dans l'esprit de quelques jésuites quant à l'apostolat social. Les années 1980 furent une décennie décourageante dominée par le reaganisme, le thatchérisme et le conservatisme envers la question de la justice. Le conservatisme dans la Compagnie naquit d'un malentendu concernant le fait de savoir si l'idée de justice découlait d'une idéologie ou de la tradition chrétienne. Peut-être y avait-il également un manque d'appréciation de la différence entre perspective « sociale » et perspective « individuelle ». La sociologie ne faisait pas partie du programme polonais d'études lorsque Karol Wojtyła était étudiant.

Confirmation et créativité accrue

La CG34 de 1995 réaffirma la mission de foi et de justice et la définit avec davantage de clarté. Cela a confirmé et encouragé notre travail de changement structurel. Elle a recommandé que les centres sociaux dialoguent avec les cultures qui sont les fondements des structures politiques et économiques, ainsi qu'avec d'autres religions, car nous sommes désormais présents ensemble dans les mêmes sociétés. Elle a noté que les centres sociaux faisaient place à la collaboration avec les laïcs et qu'ils devaient intégrer la foi dans leur travail de justice.

Dans une lettre ultérieure, le Général Kolvenbach déclara que l'apostolat social « incarne la dimension sociale de notre mission » et qu'il exprime cette vision dans la recherche sociale et des publications, dans le plaidoyer et le développement humain, ainsi que dans l'action

directe et sociale avec et pour les pauvres. Il observait également que le Secrétariat pour la Justice sociale (SJS) avait joué un rôle important dans la préservation de l'apostolat social dans le monde entier. Deux exemples de contribution du SJS : la Semaine sociale de Naples et la documentation sur les centres sociaux.

Le SJS a convoqué une assemblée élargie de Délégués sociaux des provinces en juin 1997 à Naples. Des membres de la Curie jésuite de Rome sont également venus. Ce moment clé pour le développement du secteur social lui a conféré visibilité, cohérence et pertinence. À la suite de quoi, il a publié les « Caractéristiques de l'Apostolat social », qui a marqué un tournant dans l'élaboration d'une identité sociale apostolique.

En 2005, le SJS a mené une étude sur les centres sociaux jésuites à travers le monde. Parmi les 324 centres examinés, 69 % d'entre eux étaient impliqués dans l'action sociale, 62 % dans la formation et 37 % dans la recherche. En ce qui concerne le niveau d'insertion parmi les pauvres, 61 % de ces centres se décrivaient comme vivant « avec les pauvres », 22,7 % comme vivant « parmi les pauvres » et 16,4 % comme vivant « pour les pauvres ». En ce qui concerne la collaboration, les partenariats avec la société civile étaient plus importants qu'avec les gouvernements ou les églises.

La vie avec les pauvres a considérablement évolué à partir de 2002. Les provinces ibériques ont commencé par créer des « communautés d'accueil » où des personnes marginalisées, telles que des migrants, étaient accueillies dans des communautés jésuites déjà établies. *Loiolaetxea* se dédiait aux ex-délinquants. Mais les cas de communautés insérées, en particulier dans le nord de l'Europe, étaient pratiquement inexistantes.

Des réunions de Coordonnateurs provinciaux de la Justice sociale ont commencé à se dérouler au niveau de l'Assistance à partir de 2003. D'autres groupements interprovinciaux tels que ceux de la Mission ouvrière et de Eurojess ont pris de l'ampleur. Le premier fut mis en place par Pedro Arrupe parmi des jésuites intéressés par la Mission des prêtres-ouvriers. Eurojess était à l'origine une association de sociologues jésuites qui se réunissaient pour une conférence tous les deux ans. Ils constituèrent le pilier d'une semaine sociale bien organisée à Piestany, en Slovaquie, en 2007. Cela donna aux participants un fort sentiment de l'existence d'une communauté de l'apostolat social européen où des personnes diverses pouvaient partager des opinions similaires, une identité et une mission en commun et une capacité à prier ensemble. Ils se sont dits prêts aux échanges et désireux de passer d'un dualisme entre action sociale et spiritualité à une intégration. Ils se sont sentis confirmés dans leur travail au sein des communautés de solidarité chez eux.

La même année, les évêques d'Amérique latine se rencontrèrent à Aparecida, où Mgr Jorge Bergoglio, évêque de Buenos Aires, dirigea le travail de publication d'un document final où l'on entrevoit déjà les origines des documents *Gaudium Evangelii*, *Amoris Laetitia* et *Laudato Si'* du pape François.

Le courant de prise de conscience et d'activité sociales dans la Compagnie a grandi d'un ruisseau à un flux puissant.

Les défis et les opportunités en matière de Foi et Réconciliation

La 35^{ème} Congrégation générale en 2008 élit le Père Adolfo Nicolas Supérieur Général et interpréta la justice sociale comme une réconciliation qui appelle à la restauration de nos relations avec Dieu, avec les autres et avec la nature (D.3). Cette Congrégation a formulé la mission de foi et de justice en termes de réconciliation comprise comme la (re-)construction de relations justes. Elle a fait du soin porté à la création un élément essentiel de notre engagement pour la justice, en l'associant étroitement à la défense des pauvres.

La mondialisation était un thème important. Les problèmes en divers points du monde ont été considérés comme liés entre eux. D'où la nécessité de créer des réseaux, parce qu'on peut apprendre beaucoup les uns des autres et parce que cela offre une réponse complète aux défis apostoliques, qui doit surmonter les frontières des secteurs et des provinces. Ici, le rôle de la Conférence apparaît important. Des situations de crise comme la pauvreté, l'exclusion sociale, la dégradation de l'environnement ne doivent pas être considérées comme des phénomènes distincts, mais comme des symptômes de quelque chose plus profond : « l'organisation insuffisante de nos sociétés et de nos économies ».

L'apostolat social au niveau des Conférences

En 2008, l'Europe nomma pour la première fois un Délégué social au niveau de la Conférence. Avec environ 21 provinces ayant chacune leur histoire, leur culture et leur langue, l'intégration d'un apostolat social à travers l'Europe est un défi complexe. Néanmoins, lors d'une semaine sociale à Bruxelles en 2010, les participants ont trouvé un objectif commun et des énergies partagées. Ils ont identifié quelques priorités. Premièrement, il y avait un désir et une aspiration forts pour vivre près des pauvres et pour développer des communautés de solidarité. Deuxièmement, il y avait une aspiration à favoriser la coopération entre les centres sociaux et entre centres sociaux et centres intellectuels. Troisièmement, il était nécessaire de trouver le moyen de permettre aux délégués sociaux de se réunir plus régulièrement. La décision d'instituer une réunion annuelle ou bisannuelle des délégués sociaux des provinces au niveau de la Conférence a plutôt bien fonctionné et a survécu à la réorganisation des services de la Conférence des Provinciaux européens et de leurs fonctions.

Au niveau du SJS

La convocation régulière des délégués sociaux par le SJS a abouti à la conception de réseaux ignatiens mondiaux de plaidoyer. Ils sont issus d'un appel de la CG 35 (d.3, n.28 ; d.6, n.29) à la construction de ponts de justice entre les pauvres et les décideurs. Elle a souligné la pertinence apostolique d'établir des réseaux dans la famille ignatienne pouvant offrir des réponses coordonnées à des défis apostoliques importants aux niveaux local, régional et international. En nous appuyant sur des relations qui se développaient, nous avons élaboré un plan pour des Réseaux ignatiens mondiaux de Plaidoyer constitués d'organisations travaillant dans les domaines suivants : écologie ; migrants et personnes déplacées ; paix et droits de l'homme, droit à l'éducation ; gouvernance des ressources naturelles et minières. Ils continuent leurs activités à ce jour.

Au niveau local

En 2009, j'ai rejoint la communauté insérée d'*Iona* (symbole de la paix), créée en 1981 pour accompagner un quartier enclavé dans les troubles de l'Irlande du Nord. L'Accord de Belfast (1997) avec son volet Droits de l'homme et égalité a mis fin à la violence et ouvert la voie à la consolidation de la paix. La réconciliation, parallèle à l'expérience sud-africaine, était un besoin évident. Mais le mot réconciliation était inacceptable pour au moins une des parties en conflit, car il escamotait le besoin de justice et supposait une coexistence harmonieuse antérieure. Il était inacceptable pour l'autre partie parce que son exigence de vérité était impossible à exprimer après une sale guerre. L'élaboration de la 35^{ème} CG sur la relation entre justice et réconciliation semble répondre à la première objection, et au-delà peut inspirer pour la consolidation de la paix. Notre travail auprès des communautés divisées consiste davantage à mettre fin aux massacres qu'à rechercher la réconciliation. Nos efforts de consolidation de la paix comportent l'œcuménisme, le soutien aux prisonniers et les soins aux migrants.

La diminution du personnel de la Province est un défi pour ces activités. Pour assurer leur pérennité, nous avons créé un organisme de bienfaisance enregistré, distinct de l'organisation jésuite.

Une organisation ignatienne œuvrant pour la justice devrait idéalement non seulement accompagner et servir les pauvres, mais aussi s'engager dans des activités de recherche et de défense des droits. En tant que communauté insérée, nous avons adopté comme parti pris l'accompagnement et le service et nous nous tournons vers d'autres organisations jésuites pour la recherche et le plaidoyer. Unir les deux pourrait constituer une organisation ignatienne plus complète. Associer les Provinces, ce qui constitue un défi pour la Conférence, pourrait également permettre un meilleur déploiement des ressources pour répondre aux besoins dans ce domaine.

La 36e CG et les Préférences Apostoliques Universelles (PAU)

La CG 36 de 2017 a élu le Père Général Arturo Sosa et lui a demandé de mettre au point des préférences apostoliques pour la Compagnie universelle. On en dénombre quatre : discernement, marcher avec les pauvres, prendre soin de la planète et écouter les jeunes. Il faut espérer qu'elles apporteront un renouveau à notre façon de procéder. À travers la conversation spirituelle et le discernement, il serait souhaitable qu'un processus de revitalisation apostolique ait lieu à tous les niveaux de la mission vitale de réconciliation et de justice.

Les PAU peuvent inspirer une voie à suivre pour les activités des jésuites dans le centre-ville de Dublin. Dans une région qui est sans doute la plus défavorisée du pays, sept organisations jésuites (ou fortement liées à la Compagnie) sont à l'œuvre. Chacune travaille dans son propre domaine, pour son propre but et au service de sa propre clientèle. On y trouve : une école primaire, secondaire et de troisième cycle, une église, un centre social, un bureau missionnaire et le JRS. Pour avoir un impact significatif sur un quartier désespéré et violent, il est nécessaire de tisser des liens avec les personnes et entre les organisations. La Province a déjà l'idée d'un

« hub ». Le processus des PAU qui s'étalera sur dix ans semble une approche tout à fait adaptée face à ce défi.

En conclusion

Les 50 années d'apostolat social ont été une longue période d'apprentissage pour les serviteurs de la mission du Christ. Rétrospectivement et en observant l'ensemble de la Compagnie, la croissance de la spiritualité et de l'action est assez étonnante. Néanmoins, les PAU nous appellent à « agir concrètement » plutôt qu'à convertir. Selon moi, la conversion signifie davantage une *métanoïa* (changement de cœur) qu'un « paenitemini » (repentir).

Si je devais entreprendre de nouveau une formation, j'aimerais commencer par quelques changements de perspectives. Je modifierais mon point de vue sur la réalité, en mettant l'accent sur la relation plutôt que sur la qualité aristotélicienne de la substance. Cela permettrait une conversion écologique selon laquelle mon existence fait partie d'un écosystème au lieu d'en être un maître séparé. Mon paradigme de domination et de salut individualisé pourrait se transformer en un paradigme de service et d'éveil en commun, et celui de nos organisations passerait d'une vision managériale, compétitive et individualiste à celle d'une organisation relationnelle et synonyme d'autonomisation mutuelle. La relation, nous expliquent les PAU, s'étend depuis l'approfondissement de la collaboration entre les jésuites et nos compagnons de mission et entre les ministères et les unités apostoliques, aux autres organismes de l'Église et à toutes les personnes et institutions qui contribuent aux réalités indissociables de la réconciliation entre êtres humains, avec la création et avec Dieu.

Je soupçonne qu'une partie de la résistance rencontrée par la mission de foi et de justice exprimait une peur conservatrice des soi-disant libéraux. J'aimerais proposer que l'esprit de Vatican II, de l'enseignement social et des Congrégations générales soit un esprit d'incarnation intégrant les aspects humain et divin du corps du Christ.

En travaillant localement, nous avons besoin d'une meilleure perception de « la population » et d'un partage plus étroit de vie. Vivre des relations internationales nous permet d'élever notre point de vue jusqu'à celui de la Trinité qui voit le tout.

Le défi des PAU est de « créer une *métanoïa* qui nous permet de prendre part à une mission qui permet l'accomplissement de la promesse de Dieu dans l'histoire humaine », et la voie à suivre consiste à reconnaître les mouvements de l'Esprit dans le peuple et à y répondre.

Bibliographie

Van Broeckhoven, Egide, 1977, *The Diary of a Worker-Priest*, Dimension Books, Denville, New Jersey 07834.

Alvarez, Patxi, 2019, *Servir a los pobres, promover las justicia: Panorámica histórica del apostolado social de la Compañía de Jesús*, SJES, PDF File.

General Congregations, numbers 29 – 36, <https://sjcuria.global/en/>

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



La graine de croissance de l'Apostolat social dans l'Europe unifiée

Robin Schweiger, SJ

Directeur régional du JRS en Slovénie

1. Introduction : l'expérience de la lumière qui surgit des ténèbres

Pendant de nombreuses années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe s'est trouvée divisée, en conséquence de la Conférence de Yalta (février 1945) entre Staline, Churchill et Roosevelt. Les pays de l'Europe de l'Est, sous influence russe, étaient gouvernés par les régimes communistes¹. La chute du mur de Berlin il y a 30 ans, le 9 novembre 1989, marquait le début d'une nouvelle ère. La chute du mur de Berlin a symbolisé un changement radical dans toutes les institutions, notamment sociétales, économiques et politiques. Dans cette partie du monde, cela commençait un nouveau chapitre dans notre mode de vie et nos façons de penser. Ce qui était impensable auparavant est redevenu possible. Ce fut une expérience de lumière et d'espoir après l'obscurité du régime communiste.

Les personnes éprouvaient de la gratitude, même si les conséquences du régime précédent étaient encore présentes chez certaines personnes, institutions et structures politiques. Même l'Église devait faire face aux conséquences du passé². Il n'était pas facile de redéfinir et d'adapter son rôle et sa mission dans la nouvelle réalité démocratique.

Le processus de démocratisation s'est poursuivi dans ces pays. Quinze ans après la chute du mur de Berlin, en 2004, certains pays de l'ancien régime communiste ont été pleinement

¹ La majorité des pays ex-communistes en Europe ont été pendant de nombreuses années membres de l'Assistance d'Europe orientale. Voici les Provinces jésuites incluses dans cette assistance : la Province de Bohême, la Province croate, les deux Provinces polonaises, la Province roumaine, la Province slovène, la Province slovaque et la Région russe. Les pays baltes, la Hongrie et l'Albanie étaient membres de l'Assistance d'Europe centrale. Il y a quelques années, l'Assistance d'Europe orientale a fusionné avec l'Assistance d'Europe centrale pour ne former qu'une assistance, à savoir l'assistance d'Europe centrale et orientale. Par ailleurs, certaines provinces ont fusionné en Europe. Par exemple : la nouvelle Province euro-méditerranéenne comprend l'Albanie, l'Italie, Malte et la mission roumaine. La Province slovène a quitté l'Assistance centrale et orientale et, à compter de 2018, est membre de l'Assistance d'Europe méridionale.

² Dans certains pays, l'Église a dû faire face au problème douloureux concernant la collaboration des prêtres et des évêques avec le régime communiste.

intégrés à l'Union européenne³. L'Europe était à nouveau unie. Ce fut et c'est toujours un grand bonheur de faire partie de la grande famille européenne.

2. La graine en croissance de l'apostolat social

Du fait du régime communiste dans de nombreux pays d'Europe de l'Est, L'apostolat social ne s'y est pas développé pendant de nombreuses années. Les premiers pas pour l'organisation de l'apostolat social dans cette partie de l'Europe se sont fait dans une réunion à Prague, capitale de la République tchèque, en janvier 1996. Elle était préparée par le P. Michael Czerny – alors responsable de l'apostolat social à la Curie. C'était la première fois que les jésuites n'avaient aucune difficulté à voyager, personne n'avait peur d'être observé ou contrôlé par « l'œil » (in)visible et/ou par la « main » de la police. C'était une réunion importante, non seulement en raison de son contenu, mais également pour l'établissement de relations personnelles, pour le compagnonnage dans le Christ des jésuites travaillant dans le domaine social. Pour beaucoup, y compris moi-même, c'était la première fois que nous pouvions partager librement les souffrances et la douleur que nous avons connues pendant tant d'années, en travaillant et vivant sous le régime communiste.

La réunion de Prague préparait la rencontre mondiale de l'Apostolat social à Naples en 1997. La rencontre mondiale de Naples a été un événement important et une étape décisive de la croissance de l'apostolat social dans nos provinces et pour notre assistance. Je dirais que la rencontre de Naples a été une grâce très importante pour nos provinces. Ce fut une occasion unique pour de nombreux délégués de notre Assistance de découvrir les questions relatives à la foi et à la justice. Ils ont eu la possibilité de connaître les différents types d'œuvres que les jésuites organisent dans le monde, ce que font les universités jésuites, les centres sociaux, et quels thèmes sociaux ils proposent.

Le fait que les délégués de différentes provinces aient décidé de poursuivre nos réunions au niveau de l'Assistance fut la grâce importante obtenue lors de la rencontre de Naples. Une petite Commission de l'Apostolat social a été créée au niveau de l'Assistance. À partir de 1997, pendant de nombreuses années, la Commission – dont je faisais partie – avec l'aide du Secrétariat social de la Curie, a préparé les réunions annuelles afin de développer l'apostolat social dans cette partie du monde. Ces réunions qui étaient aussi une sorte de pèlerinage dans différentes provinces de notre Assistance nous ont permis de connaître ces provinces et de stimuler le processus de réflexion-action sur les questions sociales pour une société plus juste. En 2004, les coordinateurs provinciaux de l'Apostolat social participèrent à la première réunion européenne entre les trois « piliers » de l'Apostolat social, à savoir le JRS, la Mission ouvrière et Eurojess. La deuxième réunion européenne de l'Apostolat social eut lieu en Slovaquie en 2007.

³ Les huit pays d'Europe centrale et orientale – la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie – qui ont rejoint l'Union européenne (UE), ont enfin mis fin à la division de l'Europe décidée par les « grandes puissances » à la Conférence de Yalta. Chypre et Malte sont également devenus membres de l'UE en 2004. Il s'agissait du plus grand élargissement de l'histoire européenne.

Maintenant, nous organisons des réunions annuelles régulières de l'Apostolat social non plus au niveau de l'assistance, mais au niveau européen. Ces réunions nous aident à renforcer les liens entre nous et au niveau européen. De cette manière, nous construisons également une nouvelle Europe fondée sur le dialogue, la justice, la solidarité et la participation de tous et de chacun. Ces réunions européennes stimulent également la dimension européenne croissante de nos œuvres sociales dans nos pays. « L'Europe » est chez elle à Bruxelles ainsi que dans nos pays. Nous devons surmonter la division de l'Europe qui a duré pendant de si nombreuses années et construire une Europe plus unifiée et plus forte. Le défi est formidable. Cependant, il est possible de construire cette Europe unifiée en franchissant des étapes modestes, mais significatives vers cet objectif. Les réunions européennes annuelles sont d'une grande aide pour atteindre cet objectif.

La graine de l'apostolat social grandissait au fil des nombreuses réunions. Lors de nos réunions, nous avions le temps de partager nos expériences et de réfléchir à la manière de promouvoir et de « construire » un travail social ou un secteur social dans chaque province. À chaque réunion, des laïcs, des religieuses ou des jésuites étaient chaque fois invités à participer à des thèmes spéciaux d'intérêt général. Les questions que nous avons abordées lors de nos réunions ont été les suivantes :

- L'Analyse sociale, afin de recevoir des outils pour observer et analyser la situation dans nos pays.
- La lettre du Père Général sur l'Apostolat social lors de l'année du Jubilé (2000), qui a stimulé et encouragé notre réflexion et nos actions dans nos provinces.
- La question du développement durable, fruit du Sommet mondial sur le Développement durable qui s'était tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002.
- L'utilisation du livre « Caractéristiques de l'apostolat social » publié par le Secrétariat social de la Curie pour stimuler notre façon de pratiquer l'apostolat social.
- La question de l'Europe, alors que de nombreux pays étaient en train de l'intégrer, ce qui devint une réalité en 2004.
- Le problème de la migration. L'enjeu est de taille, car pour un nombre croissant de personnes l'UE est devenue une terre promise.
- Le rôle de la Compagnie de Jésus dans la création de liens entre l'Église et la société civile pour un monde meilleur.

Toutes ces réunions ont été très utiles pour développer l'Apostolat social dans nos provinces et se sont tenues avec la bénédiction de nos Provinciaux. Les Provinciaux qui étaient bien conscients de l'importance de l'Apostolat social pour la mission et la vie de la Compagnie de Jésus nous ont apporté un soutien total.

3. L'avenir de l'Apostolat social : risque de sa disparition ?

J'étais présent à la réunion des Assistances sur l'Apostolat social à la Curie en 2003, où le P. Général Peter-Hans Kolvenbach⁴ a parlé du risque de disparition du secteur social. J'ai été

⁴ Le P. Général a également exprimé la même préoccupation à la réunion des Assistances sur l'Apostolat social à la Curie en 2004.

assez surpris par ses paroles franches. Mais après mûre réflexion, je dois admettre qu'il avait raison. Passé la phase d'enthousiasme initiale, j'ai ressenti pendant des années une sorte de résistance, un manque de créativité, une certaine fatigue et une certaine passivité dans l'apostolat social des anciens pays communistes d'Europe. Permettez-moi de m'expliquer.

Dans la plupart de nos provinces, les coordinateurs sociaux étaient surchargés par les tâches des autres missions confiées par les Provinciaux. Un bon nombre de jésuites impliqués dans l'apostolat social ont changé de mission. Les Provinciaux leur demandaient d'en changer pour diverses raisons. Il faut dire aussi que dans cette partie du monde, l'apostolat social ne figure pas parmi les priorités des jésuites et des Provinciaux. Ce fait est une conséquence du passé, à savoir que l'Église est censée servir uniquement les besoins sacramentels du peuple. Le service des besoins sociaux de la population, en tant que service de la foi qui promeut la justice, n'a pas été suffisamment développé et promu. En outre, certains jésuites qui travaillaient dans l'apostolat social ont quitté la Compagnie de Jésus. Pour certaines personnes, ce domaine est considéré comme trop « dangereux » pour y travailler. C'est sans doute pour la même raison que l'on hésite à faire participer davantage de jeunes jésuites à l'apostolat social ou à l'étude de questions sociales.

Il existe parmi les jésuites, une certaine passivité, un manque de créativité pour résoudre de nouveaux problèmes sociaux. On peut noter aussi une certaine peur du dialogue avec la société civile. Le Service jésuite des réfugiés (JRS) a accompli un travail remarquable pour les victimes de la guerre dans la région des Balkans. Cependant, le JRS est toujours le « côté le plus visible » de l'apostolat social dans cette partie du monde.

Permettez-moi de souligner que le JRS répond au cri des pauvres en rencontrant des personnes dans les centres de détention de différentes régions d'Europe. J'ai visité le centre de détention de Postojna (Slovénie) une fois par semaine pendant plus de 10 ans. Chaque détenu a sa propre histoire qu'il espère partager. Cependant, une fois arrêtés par la police et envoyés au centre de détention, leur parcours de vie semble bloqué. Ils sont coincés dans ce centre qu'ils considèrent comme une prison, ils sont contrôlés et ils n'ont pas le droit de circuler. Ils ne savent que faire, car leur vie a été interrompue par des restrictions imprévues. Certains détenus sont choqués, car ils étaient si proches du pays de destination, mais n'ont pas pu l'atteindre. Les autres sont pleins d'espoir et disent que Dieu les aidera à surmonter tous ces obstacles. Ils sont obligés de faire face à la dureté de la vie dans les centres de détention, alors qu'ils attendent leur libération pendant des semaines, voire plusieurs mois. Accompagner et servir de tels détenus avec leur tristesse, leur fragilité, leur découragement, leur colère, leur échec, leur vulnérabilité totale, a toujours été une expérience enrichissante pour moi. Je trouve toujours Dieu en rencontrant les détenus au centre de détention.

Je dirais que le défi de l'apostolat social aujourd'hui est de ne pas oublier le cri des pauvres et de la planète dans de nombreux endroits du monde. Cette attitude est le prolongement du Décret 4 de la 32^{ème} CG et de la fameuse option pour les pauvres, qui fut une grâce spéciale pour la Compagnie de Jésus et pour l'Église. Certains jésuites ont même donné leur vie pour cette cause. En ces temps complexes de mondialisation, nous devrions être plus conscients des nouveaux pauvres générés par les nombreuses injustices dans le monde. J'ajouterais enfin que

les Préférences apostoliques universelles (PAU) constituent un bon guide pour notre travail et notre vie de jésuites dans les années à venir.

J'ai essayé de décrire mon expérience personnelle du développement de l'Apostolat social dans la partie de l'Europe gouvernée par le régime communiste pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, heureusement, l'Europe est unie et elle affronte de nouveaux défis tels que la migration, la pauvreté, la réconciliation, le changement climatique et la sécurité pour ne mentionner que les problèmes majeurs. Je tiens à souligner de nouveau à quel point a été cruciale pour nous, coordinateurs sociaux, la rencontre de l'Apostolat social à Naples en 1997. C'est pourquoi j'attends avec impatience la prochaine rencontre mondiale de l'Apostolat social à Rome en novembre 2019, où on célébrera le 50^{ème} anniversaire du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie. J'espère que cette réunion sera l'occasion d'encourager et de promouvoir une nouvelle phase créative de l'apostolat social dans le monde entier, pour son renouveau et son réengagement. De cette manière, l'apostolat social ne risquera pas de disparaître, et continuera de s'épanouir de multiples manières dans le monde entier.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



La Promotion de la justice et l'Éducation supérieure jésuite en Amérique latine : Notes à l'occasion du 50^e anniversaire du SJSE

José Ivo Follmann, SJ¹

Secrétaire pour la Justice socio-environnementale de la Province jésuite du Brésil

Quelques points importants pour une approche historique

L'Association des universités confiées à la Compagnie de Jésus en Amérique latine (AUSJAL) s'est développée en grande partie du fait de sa quête pour la promotion de la justice au service de la foi, au sein des contextes diversifiés et difficiles de l'Amérique latine.

Mes contacts les plus systématiques avec l'AUSJAL ont commencé en 1995 et, à partir de cette année-là, leur proposition a été de prendre en charge mon propre horizon d'engagement académique, sans que je perde mon lien et mon engagement profond dans le secteur de l'apostolat social.

Le premier texte qui a croisé ma route s'intitulait : *Défis en Amérique latine : la réponse éducative de l'AUSJAL*². Ce texte est le résultat d'un long processus de réflexion qui a duré pendant les dix premières années de l'existence du réseau. C'est durant cette période que AUSJAL mûrissait parvint à se reconnaître en tant que *réseau pour l'éducation supérieure jésuite dans et pour le contexte latino-américain*.

L'histoire de l'AUSJAL commence en 1985, suite à un appel lancé par Peter Hans Kolvenbach sj – Supérieur Général à cette époque – lors de la rencontre internationale des universités à Rome. Cela fut un déclencheur déterminant et créa ce qui deviendra en fait le premier réseau universitaire en Amérique latine. Ce réseau se constitua après une longue et difficile histoire de synergie, de stratégies communes partagées et visant à la transformation sociale et éducative de la région ou, en d'autres mots, à l'engagement envers le développement social durable.

¹ Docteur en sociologie et Professeur pour le cycle supérieur en Sciences sociales de l'*Universidade de Vale do Rio dos Simos* (UNISINOS). Représente cette université au sein du réseau sur la responsabilité sociale des universités (RRU) de AUSJAL (Association des universités jésuites en Amérique latine). Est également Secrétaire pour la Justice socio-environnementale de la Province jésuite du Brésil (BRA). (Le présent article collige et adapte certains extraits du témoignage de l'auteur, écrit en 2015 et publié par le cyber-portail de AUSJAL).

² AUSJAL, *Desafíos de América Latina y Propuesta Educativa de AUSJAL*, Colombie, AUSJAL, 1995.

Selon ma lecture personnelle, il est important de situer le processus de création de l'AUSJAL et ses premiers pas à la convergence de deux événements déterminants qui peuvent, à première vue, sembler éloignés l'un de l'autre dans le temps, mais qui sont très proches en termes de sens pour les universités jésuites dans le contexte d'Amérique latine.

Le premier consiste en la position institutionnelle adoptée par la Compagnie de Jésus lors de la congrégation générale 32 (1974), dans l'explicitation de sa mission comme service de la foi et promotion de la justice, ou plus précisément : le service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue (d.4, n.2).

Le père Pedro Arrupe sj (Supérieur Général), en sa capacité de président de la session ayant approuvé le décret (d.4), s'est exprimé de la manière suivante :

Sommes-nous bien conscients de ce que nous venons de voter et d'approuver ? À partir de maintenant la priorité des priorités de notre mission est le service de la foi et la promotion de la justice. Du fait de cette décision, nous aurons de nouveaux martyrs dans la Compagnie de Jésus³.

Le deuxième événement arriva le 16 novembre 1989, lorsque le recteur et cinq jésuites de l'Université Centraméricaine (UCA) au Salvador, ainsi que leur cuisinière et sa fille, ont été assassinés. Le Recteur, le Père Ignacio Ellacuría sj, un philosophe de grande envergure et un brillant penseur, concevait l'université dans sa dimension d'engagement social avec une cohérence radicale :

L'université doit s'incarner parmi les pauvres de manière à être la science pour ceux qui n'ont pas de science, la voix éclairée pour les sans-voix, le soutien intellectuel de ceux qui dans leur propre réalité possède la vérité et la raison, mais qui ne maîtrisent pas les raisons académiques justifiant et légitimisant leur vérité et leur raison⁴.

Après avoir décrit les événements du 16 novembre 1989 et mentionné les noms des victimes de cet acte barbare perpétré à l'UCA d'El Salvador, le document ***La Promotion de la Justice dans les Universités de la Compagnie*** du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie (SJES) de la Compagnie de Jésus, conclut avec le commentaire suivant : « Les universités de la Compagnie possèdent leurs propres martyrs, à cause de leur engagement envers 'une justice qui surgit de la foi ' »⁵.

Une période riche en réflexions sur le sens et l'ampleur de ce qu'est la promotion de la justice a marqué la Compagnie de Jésus au cours des dernières décennies. L'histoire vécue par l'AUSJAL dans son processus de création et de consolidation fut en grande partie l'horizon de ce contexte de maturation conceptuelle. Sur la base de la CG 32 (1974) déjà mentionnée, la Compagnie de Jésus, lors des CG 34 (1995), CG 35 (2008) et CG 36 (2016), a incorporé, dans

³ P. Pedro Arrupe, lors de la Congrégation Générale 32, cf.

http://pt.wikipedia.org/wiki/Pedro_Arrupe (27/02/2015). La citation en espagnol provient de : Quirión Weber SJ, *Pedro Arrupe : un jesuita universal*, sur <https://bit.ly/2U1KwNI> (26/08/2019).

⁴ Cf. « La Promotion de la Justice dans les Universités de la Compagnie », *Promotio Iustitiae* 116 (2014/3), Curie générale de la Compagnie de Jésus, Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie, Rome, p. 29 (épigraphe).

⁵ *Promotio Iustitiae* 116 (2014/3), p. 7.

son explication de sa MISSION de *Service de la Foi et Promotion de la Justice*, la complexité de notre temps, en manifestant notamment dans son discours un changement de paradigme concernant l'exercice du dialogue dans la diversité culturelle, et aussi en ce qui a trait à l'engagement social et environnemental – ou, mieux encore, socio-environnemental – dans une perspective d'écologie intégrale.

L'importance des universités jésuites et de l'enseignement supérieur fut à l'ordre du jour de nombreuses réflexions et documents de la Compagnie de Jésus au cours des années qui ont suivi. Le supérieur général de la Compagnie qui a le plus écrit et partagé de réflexions sur l'importance de cette priorité apostolique des jésuites est certainement le père Peter-Hans Kolvenbach sj. Selon lui :

Tout institut jésuite d'enseignement supérieur est appelé à vivre dans une réalité sociale (...) et à vivre pour cette réalité sociale, à l'éclairer de sa perspicacité universitaire et à utiliser l'influence de l'université pour la transformer. C'est pour cela que les universités de la Compagnie ont des raisons différentes et plus fortes que beaucoup d'autres institutions académiques et de recherche, de s'occuper du monde tel qu'il est, avec ses injustices, et de contribuer à le remodeler à la lumière de l'Évangile⁶.

Nous pourrions rappeler plusieurs autres réflexions, tant du gouvernement de la Compagnie que de certains jésuites engagés directement dans la vie académique. En ce qui me concerne, j'aimerais me référer à une personne qui m'a profondément marqué quant au rôle des universités en Amérique latine : Xabier Gorostiaga sj. Sa participation dans la vie courante de l'université et le rôle qu'il a joué en tant que secrétaire exécutif de l'AUSJAL en a fait un combattant dans la mission de transformation de l'université dans le contexte latino-américain. Le père Gorostiaga a personnellement été engagé dans la mission de l'université en faveur du développement humain durable et de la démocratisation du savoir, comme principaux axes de l'éradication de la pauvreté et de la promotion de la citoyenneté⁷. En tant qu'économiste, il croyait à un nouveau modèle de société mondiale. Il parlait d'une mondialisation solidaire, capable d'exalter et de comprendre tant le pluralisme culturel et ethnique que la défense de l'environnement⁸.

Il était toujours optimiste et, après les déceptions qu'il a vécues avec le gouvernement sandiniste auquel il participait, il restait plein d'espoir et avait l'habitude de résumer sa position personnelle en trois mots : humilité, humanisme et humour. Il savait comment garder vivante la conscience de la valeur de l'éducation et du rôle fondamental de l'université⁹.

Dans le cadre de ce dossier bref et limité, j'aimerais conclure ce rapide résumé de l'histoire de l'AUSJAL en attirant l'attention sur les mots de la formulation de la MISSION de cet important réseau sur l'éducation supérieure :

⁶ "Discours à l'université de Santa Clara", Californie, 2000. La version française est disponible ici : <https://kolvenbach.jesuitgeneral.org/fr/archive-fr?view=archivo&id=12>

⁷ Xabier GOROSTIAGA SJ, « Le lien de l'expérience », Amérique centrale, 1970-2000. Praxis, Médiations et Options Chrétienne, <http://servicioskoinonia.org/relat/335.htm> (26/08/2019).

⁸ Archivo J.U. Online: <http://www.unisinis.br/> (20/7/2001).

⁹ Ibid.

Renforcer l'articulation en réseau de ses partenaires afin de promouvoir la formation intégrale des étudiants, la formation continue des universitaires et des collaborateurs, l'inspiration chrétienne et l'identité ignatienne, la recherche qui influence les politiques publiques, dans les sujets qui sont les siens en tant qu'universités jésuites, et la collaboration avec d'autres réseaux ou secteurs de la Compagnie de Jésus. Tout cela comme une réalisation du travail des universités au service de la foi, de la promotion de la justice et du soin de l'environnement¹⁰.

Trois questions directrices pour le premier plan stratégique d'AUSJAL

Une partie importante de l'héritage du Père Xabier Gorostiaga sj reste indubitablement l'influence qu'il a exercée lors de la rédaction du premier plan stratégique de l'AUSJAL pour la période allant de 2001 à 2005¹¹. Celui-ci exprime trois questions comme étant des marqueurs importants de la gestion des universités :

Dans notre *travail* universitaire, la première question doit toujours être : **Quelle société voulons-nous ?** On souligne que les universités existent en tant que service public à la société. Nous ne pouvons pas perdre cela de vue. Quiconque s'engage dans ce service doit, en premier lieu, être responsable devant de la société.

De cette première question découle naturellement la deuxième : **Quels sujets former pour cette société que nous désirons ? De quelle éducation avons-nous besoin ?** On souligne qu'aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de cultiver chez nos étudiants des valeurs qui les appellent à être des sujets capables d'assumer de manière responsable la construction de la société. Pour faire cela, ils doivent recevoir une formation intégrale efficace parmi nous.

Conséquemment, la troisième question nous amène à poser le regard sur les universités en tant que telles : **De quelle université avons-nous besoin pour former ces sujets ? Quelle université pourra être cohérente avec l'éducation proposée et la société recherchée ?** Il est certainement nécessaire de repenser en profondeur la relation entre l'université et la société.

Ces questions, si on y répond bien, devraient constituer le contenu central du projet pédagogique politique de toutes les institutions d'enseignement supérieur. Au sein de la MISSION de la Compagnie de Jésus, la société que l'on désire portera toujours la marque de la promotion de la justice socio-environnementale, c'est-à-dire qu'elle sera orientée vers la construction d'une société durable, orientée par le paradigme de l'écologie intégrale.

Cela redouble d'autant plus notre obligation d'aider à faire de nos institutions de *véritables universités* dans le sens radical de créer des espaces dans lesquels les différentes sciences et savoirs interagissent d'une manière plus fructueuse et vigoureuse, avec une ouverture à ce qui est nouveau ou ce qui est souvent laissé de côté. Ainsi, Les universités et institutions jésuites d'enseignement supérieur tenteront de plus en plus d'être des espaces favorisant l'interdisciplinarité et la création transdisciplinaire, des environnements favorisant la création

¹⁰ <https://www.ausjal.org/acerca-de-ausjal> (26/08/2019).

¹¹ AUSJAL, Plan stratégique 2001-2005, Caracas 2001. (Le père Luis Ugalde sj, de l'université catholique Andrés Bello de Caracas, a largement contribué à ce processus et a veillé à sa mise en œuvre durant sa présidence de l'AUSJAL).

et le développement de professionnels, femmes et hommes compétents, conscients et résolument engagés dans la construction d'une société qui vise à porter secours à la dimension humaine de l'existence et à son caractère durable.

La Responsabilité sociale des universités (RSU) à l'AUSJAL

Ma participation majeure dans l'AUSJAL s'effectue surtout via le réseau de responsabilité sociale des universités (RSU). Voici comment l'AUSJAL comprend ce concept :

La capacité et l'efficacité de l'université à répondre aux besoins de transformation de la société dans laquelle elle est insérée, via l'exercice de ses fonctions principales : enseignement, recherches, vulgarisation et gestion interne. Ces fonctions doivent être animées par la promotion de la justice, de la solidarité et de l'équité sociale, par l'élaboration de réponses fructueuses aux défis auxquels fait face la promotion du développement humain durable¹².

Cette définition identifie cinq dimensions de la vie académique. Ce sont cinq dimensions de l'université qui, à proprement parler, nous fournissent des perspectives suffisantes pour visualiser l'ensemble de la vie universitaire. J'ai appris, à travers les relations au sein des forums mis en place pour mettre en œuvre et améliorer le système d'évaluation de la vie académique du point de vue de la RSU, l'importance d'être attentif à ces cinq dimensions et combien elles font partie de la manière de procéder dans une institution jésuite.

Ces cinq dimensions, dans leurs manières d'interagir, d'intégrer et d'articuler, peuvent faciliter la réalisation du paradigme de l'écologie intégrale au sein de son « écosystème expérimental » qu'est la vie académique. Ce sont : *la dimension éducative* (vie académique dans son processus d'enseignement-apprentissage), *la dimension épistémologique et cognitive* (vie académique dans son processus de production du savoir), *la dimension organisationnelle* (vie académique dans sa gestion organisationnelle et administrative), *la dimension sociale* (vie académique dans sa relation avec la société) et *la dimension environnementale* (vie académique dans sa relation avec l'environnement). L'évaluation de la vie académique ne peut être efficace et complète que lorsqu'on parvient à intégrer ces cinq dimensions dans le processus d'évaluation lui-même.

Au cours des dernières années, dans l'université où je travaille, nous avons cherché à créer un modèle d'évaluation de la RSU, qui imprègne ces cinq dimensions de manière à identifier, au-delà de tous les efforts pour atteindre une excellence technique, le traitement et la culture de valeurs et d'attitudes favorisant la promotion de la justice socio-environnementale dans les relations interpersonnelles (rejet des préjugés et de la discrimination), dans les relations sociales (luttres contre les inégalités et favoriser l'inclusion socio-éducative) et dans les relations avec l'environnement (soin des dons de la création).

Ce que l'AUSJAL fait pour évaluer la RSU peut être un modèle inspirant pour une évaluation plus large de tout le travail universitaire et l'excellence académique.

¹² AUSJAL, *Políticas y Sistema de Autoevaluación y Gestión de la Responsabilidad Social Universitaria en AUSJAL*, EDUCC (éditorial de l'Université catholique de Cordoue), Cordoue, 2014, p.15.

Conclusion

Nous savons que l'AUSJAL est composée de trente institutions académiques, qui ne représente qu'une petite partie des plus de deux cents universités et institutions jésuites d'enseignement supérieur réparties à travers les cinq continents. Même s'il ne s'agit que d'une petite partie, je crois en sa contribution spécifique quant à la réflexion qui nous occupe. Il a toujours été fortement mis de l'avant que l'AUSJAL approfondisse de plus en plus son attention aux défis de notre temps, à l'action pour la paix et à la consolidation de la paix en Amérique latine et à travers le monde. Son défi principal, à travers la vie académique, est de maintenir visible et de manière vigoureuse la bannière affirmant que *la construction d'un monde plus juste n'est pas impossible*.

En cette année 2019 où nous célébrons le 50^e anniversaire du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie, nous sommes invités à identifier le meilleur moyen de rendre visibles et concrètes les quatre préférences apostoliques universelles qui ont été formulées récemment. Je crois que nous pouvons aussi célébrer, en même temps que ce cinquantième anniversaire, la promesse d'un avenir prometteur et vigoureux, renforcé par les conditions créées pour un travail conjoint et intégré entre ce qu'on appelle le '*Secteur de l'apostolat social*' et le '*Secteur de l'enseignement supérieur*'.

Ce que j'ai rapporté d'une manière limitée à mon expérience personnelle au sein de l'AUSJAL, dans le réseau de la Responsabilité sociale des universités (RSU), peut certainement être rapporté différemment à partir de nombreuses situations diverses partout autour du monde. Toutefois, il y a une chose dont je ne doute pas : l'histoire que nous célébrons en ce cinquantième anniversaire constitue un chemin fructueux de rapprochement et de synergie entre les deux grands fronts apostoliques, centrés sur une compréhension approfondie et un engagement envers la *Promotion de la justice* en tant que condition de *notre Service de la foi*.

Original portugais
Traduction Christine Gautier



Le cinquantième anniversaire du Secrétariat pour la justice sociale et l'écologie : Notre expérience latinoaméricaine

John Montoya Rivera, SJ

Équipe des Droits humains, CINEP, Colombie

Cet article rassemble quelques réflexions provenant de publications présentées à Puente Grande, Guadalajara au Mexique, le 6 juin 2019, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie, dans le cadre de la rencontre annuelle des délégués sociaux. Cette rencontre a donné l'occasion aux jésuites et à leurs collaborateurs/trices de jeter un regard sur ce qui avait été construit dans notre région durant cette période – marquée largement par la violence, la pauvreté et les inégalités sociales – et de considérer en même temps les défis de notre mission commune au service de l'espérance et de la vie de nos communautés.

La réflexion sur l'apostolat de la justice sociale de la Compagnie de Jésus au cours des cinquante dernières années doit prendre en considération non seulement les moments forts vécus au sein de l'Église, mais également le contexte dans lequel ces moments se sont déroulés. L'un des plus importants est sans doute le **Concile Vatican II** : il nous a aidé à nous connecter à notre histoire et avec la réalité du monde. Il nous a permis d'incorporer à notre mission la transformation sociale, la défense des droits humains et la lutte contre l'injustice. Il nous a invité à valoriser davantage les laïcs, à concevoir l'Église en tant que peuple de Dieu et à développer les préoccupations spécifiques de l'Église. D'autre part, la **Charte de Rio** a concrétisé les impulsions de Vatican II en Amérique latine et dans la mission des jésuites, mettant l'accent sur le fait qu'à ce moment précis de l'histoire du salut elle était appelée à s'occuper du problème social. Dans ce document l'objectif de l'apostolat social était de développer une solidarité spéciale avec le monde des pauvres. Un autre moment clé vécu par l'Église a été la **Conférence de Medellín**. Lors de cette conférence, il nous fut demandé de considérer le sous-développement de l'Amérique latine comme une situation de péché ; la conférence identifia aussi l'appauvrissement comme l'un des problèmes structurels de la société et des États et elle propulsa l'Église dans l'option pour les pauvres et la lutte pour la justice sociale.

Ces forts moments ecclésiaux se sont déroulés dans un contexte de profonds changements sociaux. L'un des mouvements qui a le plus influencé l'apostolat social de la Compagnie fut ce que nous connaissons comme la 'Révolution de 1968'. Il s'agissait d'un sentiment collectif d'espoir d'un monde meilleur, manifesté par les rébellions contre l'oppression des puissances dominantes des États, auxquelles les forces publiques répliquèrent par la répression et les violations des droits humains. C'était l'époque où nos pays s'urbanisaient massivement et qui

voyait les campagnes se vider. Ce changement affectait le modèle paroissial de l'Église catholique, pensé avant tout en relation avec le monde rural, lui-même évoluant autour de la vie paroissiale. D'un autre côté, l'expansion de la couverture territoriale de l'éducation secondaire et universitaire, la croissance des classes moyennes urbaines et l'accès massif des femmes au monde professionnel et du travail, ont largement modifié le modèle traditionnel de la famille patriarcale et ont ouvert la voie à une profonde sécularisation sociale, particulièrement dans les classes moyennes et supérieures. Il y avait aussi l'émergence d'une religiosité diffuse, exprimée sous de multiples formes non institutionnalisées¹.

1. Moments significatifs

La réponse de l'apostolat social en Amérique, marquée – ainsi que nous l'avons mentionné plus haut – par un contexte d'injustices, d'inégalités et d'oppressions d'une part, d'autre part de foi, de religiosité populaire et de mouvements ecclésiaux de base, a été significatif. Voici quelques-uns des moments importants que nous considérons comme des contributions à l'apostolat social de la Compagnie universelle :

- L'appui de l'Amérique latine au décret 4 de la CG 32. Ce décret fait référence à l'option de la Compagnie pour la promotion de la justice pour les pauvres ; une option qui fut inscrite au cœur de la mission de la Compagnie de Jésus. À cette fin, un appel fut lancé pour une conversion personnelle et communautaire afin de changer de mentalité et d'adapter notre vie personnelle et communautaire à cette option.
- La Charte de Rio de 1968 nous invita à créer un humanisme ouvert faisant place aux transformations sociales ancrées dans les valeurs humaines, à la transformation des styles de vie et des noyaux sociaux qui contribuent à créer un ordre juste et équitable.
- La Charte sur le Néo-libéralisme (1996) exprima ses préoccupations éthiques et religieuses quant au modèle néo-libéral imposé par les pays développés aux pays pauvres d'Amérique latine, accompagné de mesures qui causèrent davantage de pauvreté et d'inégalités sur le continent.
- La création de *Fe y Alegria* (1960), un mouvement éducationnel pour les enfants qui n'avaient pas l'opportunité de fréquenter les écoles étatiques ou privées.
- Le GIAN (Réseau mondial ignacien de défense des droits) (2008) tourné vers les questions de migrations et d'éducation, fut créé pour répondre aux besoins les plus pressants de ceux et celles qui, par force ou à cause de la violence, doivent quitter leur lieu d'origine et se réfugier, ou se déplacer à l'intérieur du même pays.

Ces contributions ont eu un prix élevé. Nous avons souffert la persécution et le martyre de jésuites et d'autres personnes liés à notre travail social ou au processus d'accompagnement des communautés.

Nous devons également reconnaître que nous avons commis des excès à cette époque, notamment : la tension entre le secteur social et le secteur éducatif, l'absolutisation du

¹ González, Fernán (2012). "Una mirada a los origenes: aportes a la reunion sobre la dimension social como expression de fe y justicia". ["Un regard sur les origines : contributions à la rencontre sur la dimension sociale en tant qu'expression de la foi et de la justice."] Ce texte n'a pas été publié.

marxisme en tant que méthode de lecture de la réalité et la promotion de la justice au détriment du service de la foi.

2. Défis de l'apostolat social et Préférences apostoliques universelles

Le contexte social, économique, politique et religieux de l'Amérique latine a changé au cours des cinquante dernières années. Néanmoins la réalité de la pauvreté et de l'exclusion de millions de nos frères et sœurs continue de nous interpeler. D'un autre côté, bien que nous soyons devenus plus conscients de la nécessité de la protection de la nature, nous avons encore un long chemin à parcourir pour être efficace dans cette protection. La plus grande partie des ressources en eau de la planète se trouve en Amérique latine. Toutefois, il y a maintenant nombre de rivières qui manquent d'eau à cause de l'utilisation indiscriminée par les industries extractives.

Notre apostolat social affronte, aujourd'hui comme hier, les mêmes défis de la mission de la Compagnie de Jésus : nous devons maintenir un lien profond entre nos actions et la réalité de notre peuple, particulièrement ceux et celles qui, pour une raison ou une autre, sont marginalisés. L'apostolat social enraciné dans les valeurs évangéliques, enrichi par la spiritualité ignacienne, à la lumière des préférences apostoliques universelles doit prendre en considération certains aspects du contexte de l'Amérique latine, qui sont en fait des défis propres à notre continent :

- *Inégalités et pauvreté scandaleuse.* Ce n'est pas tant le nombre tant que l'inhumanité qui se cache derrière la pauvreté. Les pauvres continuent d'être un signe que les êtres humains ont sérieusement perturbé l'ordre de la création. Cela doit nous amener à réfléchir sérieusement à notre mode de vie et à l'accompagnement des exigences sociales des communautés les plus affectées par la pauvreté.
- *Crise de la démocratie.* Bien que dès les années 1980, l'Amérique latine ait entamé un processus de démocratisation de ses gouvernements, auparavant contrôlés par les régimes militaires, nos systèmes démocratiques sont restés dans un simple formalisme et sont devenus des ordres sociaux précaires avec des institutions manipulées, l'émergence du *caudillisme*, l'abus du pouvoir en place et la répression des protestations sociales. Cette crise, qui dans chaque pays a ses propres caractéristiques, devrait nous amener à comprendre en profondeur les problèmes des démocraties de nos pays et à examiner attentivement l'impact de notre apostolat sur le développement des démocraties.
- *Réalité croissante de la migration forcée.* C'est la première conséquence de la violence, de l'inégalité, de la pauvreté et de la mise en place des nouveaux autoritarismes démocratiques. Ce qui se cache derrière la migration, ses causes économiques et politiques, ses conséquences pour les femmes et les enfants, nous préoccupent particulièrement.
- *La protection de la nature* est pour nous un nouveau *kairos*, qui marque une nouvelle ecclésiologie de l'unité dans la diversité : Dieu est né aux périphéries du monde, là où nous ne sommes pas au contrôle. Protéger la nature signifie reconnaître l'identité des

peuples et respecter leurs manières d'entrer en relation avec leur environnement. Cela est particulièrement vrai pour le monde des paysans et des autochtones.

Un instrument efficace qui pourrait aider à transmettre les quatre défis mentionnés plus haut, serait l'éducation à tous les niveaux, y compris l'éducation informelle, surtout dans les secteurs populaires. Si nous n'avons pas d'action éducative à long terme, nous ne pourrions pas être des agents de transformation. Il est de notre devoir de promouvoir le droit à l'accès à une éducation de qualité. Si nous réussissons, nous pourrions faire une immense différence et changer les structures en termes d'égalité, de démocratie et de respect des droits humains.

3. Recommandations de l'apostolat social aujourd'hui

Dans son allocution lors de la Congrégation Générale 36, le Pape François a dit aux membres réunis :

nous marchons avec 'un cœur qui ne se repose pas, qui ne se referme pas sur lui-même, mais qui bat au rythme d'un chemin à accomplir avec tout le peuple fidèle de Dieu'. (Pape François, Homélie pour la fête du Saint Nom de Jésus, église du Jésus, 3 janvier 2014.) Marchons en nous faisant tout à tous afin de chercher à en aider quelques-uns.

Ce dépouillement a pour effet que la Compagnie a et peut toujours avoir le visage, l'accent et la façon d'être de tous les peuples, de toutes les cultures, en s'insérant en tous, dans la spécificité du cœur de chaque peuple, pour y faire l'Église avec chacun d'eux, en inculturant l'Évangile et en évangélisant toutes les cultures².

Le principal défi de l'apostolat social est de marcher avec les autres, de nous mettre dans les souliers des autres, sans perdre de vue le Christ crucifié. Cela présuppose, en premier lieu, une attitude permanente de **conversion personnelle**. Il s'agit d'affiner notre capacité d'écoute et de respect des autres et d'apprendre à nous regarder avec une capacité d'autocritique.

C'est seulement de cette manière que nous pouvons véritablement nous préparer à la conversion dans un monde qui attend de nous une profondeur spirituelle. Et cela n'est possible que si cela émane de la joie de la résurrection.

Un autre défi important est de **la proximité aux pauvres et aux victimes**. Le père Arrupe disait que là où il y a une souffrance, il y a la Compagnie. Les expériences d'insertion, qui se raréfient, doivent être encouragées. Les jésuites devraient être aux périphéries, courant le risque d'abandonner la sécurité des institutions pour aller là où personne ne veut aller.

Dans un contexte de relativisme culturel et de l'assouplissement des principes, nous avons le défi de **ne pas négocier nos valeurs**. Durant les années 1970 et 1980, il y avait une tension entre l'insertion et le risque. C'était une tension saine. Cependant... sommes-nous en accord avec nos engagements et nos valeurs ? Aujourd'hui nous craignons de prendre des risques,

² Pape François, "Discours du Pape François à la 36^e Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus, Curie Généralice de la Compagnie de Jésus, lundi, 24 octobre 2016.

https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/october/documents/papa-francesco_20161024_visita-compagnia-gesu.html

nous cédon à la tentation de la moyenne. La tension est saine et il existe un sens critique entre nous. Dans le contexte de la Compagnie de Jésus, nous avons besoin de plus de discernement.

Au milieu de ce continent latino-américain, brisé par la violence et la pratique de toutes sortes d'exclusions, notre apostolat social présente également le défi de servir de pont entre tous les enfants de Dieu, en particulier les déçus. La Congrégation Générale 35 nous demande d'intégrer **la réconciliation** dans nos actions apostoliques, même au-delà de nos propres institutions.

Finalement, nous avons également le défi de redéfinir le **rôle des femmes et des laïcs**. Sont-ils des travailleurs ou des compagnons dans notre mission ? Nous recevons une formation pendant 14 ans et nous demandons aux laïcs de parvenir aux mêmes résultats, sans pour autant faciliter leur formation. Le défi, pour nous jésuites, n'est pas d'offrir simplement des remerciements, mais aussi un esprit de gouvernance.

4. Corollaire

Ces cinquante ans sont une raison de rendre grâce au Seigneur pour tant de bien reçu. Les exigences et les défis du monde contemporain nous invitent à nous revitaliser, à changer et à revoir notre proximité affective et effective avec les appauvris de notre continent. Renforcer la radicalité et l'intégration de notre engagement écologique dans la promotion de la justice socio-environnementale, renouveler notre mission prophétique, améliorer et accroître l'utilisation de la communication et des nouvelles technologies, recentrer et professionnaliser notre impact public constituent les défis principaux d'un apostolat social dans le contexte actuel, dans le travail avec des hommes et des femmes qui partagent avec nous des rêves et des espoirs de construire un monde meilleur.

Original espagnol
Traduction Christine Gautier



L'Apostolat social du Canada et des États-Unis, de 1969 à 2019 et au-delà : Une période d'intégration, de mise en réseau et de collaboration

Tom Greene, SJ

Ancien coordonnateur de l'apostolat social, JCCU

Je suis ravi de faire partie du groupe qui se réunira à Rome en novembre 2019 pour célébrer le 50^e anniversaire de l'apostolat social. Comme nous allons nous réunir, il est sans doute utile d'examiner ce qu'est exactement l'apostolat social, car il a considérablement évolué depuis 1969.

En 2012, en tant que Secrétaire aux Ministères sociaux et internationaux de la Conférence jésuite des États-Unis de l'époque, j'ai tenté de constituer un annuaire de l'apostolat social aux États-Unis. Je pensais que ce serait une tâche simple. Après tout, l'association des collèges et universités jésuites avait 28 universités dans son annuaire et l'association jésuite pour l'enseignement secondaire comptait 82 écoles, il me suffisait donc de calculer le nombre d'apostolats sociaux. Rien de plus facile ! J'ai vite compris que c'était une tâche impossible, car l'apostolat social regroupait un large éventail d'œuvres et d'individus apostoliques – jésuites et laïcs – dans tous les secteurs apostoliques de la Compagnie. J'espère donc que de nombreux secteurs seront présents à la célébration (enseignement supérieur, enseignement secondaire, apostolat pastoral et spirituel, communications, etc.), car tous les secteurs sont activement engagés dans les préoccupations et les objectifs de l'apostolat social.

L'apostolat social ne peut plus, pour autant qu'il ne l'ait jamais pu, prétendre être le seul secteur apostolique chargé de servir et de défendre les intérêts des pauvres. La mission prophétique du service de la foi et de la promotion de la justice envisagée par le P. Pedro Arrupe SJ, et proclamée par la 32^e Congrégation générale s'est enracinée dans tous les secteurs apostoliques. Aux États-Unis et au Canada, les « œuvres autonomes » (centres sociaux, par exemple) et les « travailleurs autonomes » (prêtres-ouvriers, par exemple) sont désormais mieux intégrés et plus intersectoriels. Par exemple, nous avons maintenant des centres sociaux dans nos universités, une ferme biologique située sur le terrain d'un centre spirituel et des écoles non traditionnelles conçues pour desservir les communautés marginalisées et économiquement pauvres. Les ministères sociaux autonomes existent toujours, mais la tendance est nettement à l'intégration, à la collaboration et à la création de réseaux, dans laquelle l'apostolat social agit davantage comme un levain promouvant des questions de justice sociale dans tous les secteurs apostoliques de la Compagnie.

À la lumière de ce qui précède, alors que nous entrons dans les 50 prochaines années de l'apostolat social, la première tâche est de redéfinir et de réinventer son rôle comme secteur apostolique propre et transversal : à la fois secteur apostolique autonome, doté de ses propres œuvres apostoliques, et voix prophétique œuvrant à travers et au sein d'autres secteurs apostoliques, en s'assurant que la voix des pauvres et des marginalisés soit entendue et que des solutions à leur sort soient recherchées. Cela exigera parfois que notre voix prophétique adopte un ton plus conciliant, car elle continue d'être une voix pour les sans voix, mais elle doit aussi en tant que réconciliatrice s'efforcer de rapprocher les communautés. Plus que par le passé, l'apostolat social doit s'engager dans un discernement communautaire afin de décider s'il s'agit d'exposer les blessures du racisme, de la traite des êtres humains, des abus sexuels ou bien de guérir les blessures de ces péchés – dénoncer ou bien dialoguer. Un engagement plus profond dans les Exercices spirituels est essentiel si nous voulons relever ce défi.

Les réseaux émergents de la Compagnie (tels que *Fe y Alegría*, *Red Jesuita con Migrantes* et *Global Ignatian Advocacy Network*) constitueront un moyen essentiel de mener à bien la mission contemporaine. Les réseaux sont à la fois une merveilleuse opportunité et un défi pour l'apostolat social. Ils permettent l'échange d'informations et la formation de partenariats qui exploitent les capacités individuelles et amplifient la possibilité d'un changement structurel significatif. Ils rassemblent des personnes de différentes régions du monde sur des questions de plaidoyer d'importance mutuelle. Cependant, les réseaux risquent aussi de devenir une malédiction plutôt qu'une bénédiction s'ils ne sont pas correctement conçus et utilisés.

Les réseaux sans un objectif de travail clair ou une plate-forme de plaidoyer partagée peuvent devenir couteux en termes de réunions n'offrant que des messages sur les réseaux sociaux et des photos de groupe. Si le temps et les ressources consacrés aux voyages, aux présentations abêtissantes de PowerPoint ou à la préparation de rapports redondants sont supérieurs à notre temps consacré à servir, accompagner et écouter les pauvres, alors les réseaux deviennent une tentation de l'esprit mauvais qui diminue notre mission. Parmi les réseaux, j'ai vu le meilleur et le pire au sein de la Compagnie de Jésus. Il existe heureusement beaucoup plus de bons réseaux que de mauvais réseaux ! Les réseaux offrent de grandes possibilités, mais ils doivent être responsables et être capables de quantifier leur impact sur le changement et de procurer des avantages à leurs membres sur le terrain (à savoir, les fournisseurs de services directs) et aux pauvres eux-mêmes.

La *Kino Border Initiative* (KBI) donne un exemple des avantages de la mise en réseau. Situé à la frontière américano-mexicaine, KBI est une œuvre apostolique conjointe de la province ouest des États-Unis, de la province mexicaine, du Service jésuite pour les Réfugiés aux États-Unis, des Sœurs missionnaires de l'Eucharistie, du diocèse de Tucson et du diocèse de Nogales. KBI offre des services directs aux migrants (nourriture, abri) et des partenariats avec des universités américaines (à savoir, l'Université de San Francisco et l'Université Santa Clara), dont les recherches sont ensuite utilisées, entre autres, par la Conférence jésuite du Canada et des États-Unis pour un plaidoyer en faveur des migrants et des réfugiés. Ce type de réseau est un exemple clair des avantages de la réunion de secteurs différents.

On peut trouver dans cet exemple la clé de la réussite des réseaux. La première étape visait à former un partenariat binational basé sur un problème d'intérêt commun (l'immigration). On a tendance à se lancer trop rapidement dans des projets multinationaux, ce qui met ensuite le réseau à l'épreuve pour définir un problème commun. Cette recherche d'un dénominateur commun affaiblit le réseau et saute par-dessus d'importants problèmes binationaux qui offriraient un plus grand potentiel de résultats effectifs. L'approche « lente et régulière » recommandée pour les Préférences apostoliques universelles est un bon rappel au moment où l'apostolat social se forme et renforce ses réseaux. La création lente et régulière de partenariats régionaux devrait prévaloir sur une action trop rapide pour trouver la clé universelle à tous les problèmes.

Une autre tendance merveilleuse de l'apostolat social (et d'autres apostolats) est la présence accrue de collègues laïcs travaillant au sein de nos ministères et même à des postes de direction. Quelle bénédiction d'avoir des femmes et des hommes aussi talentueux et dévoués à la tête de la mission. Il est clair que nombre de ces personnes se sentent appelées à servir dans les apostolats jésuites, non seulement pour y travailler, mais aussi pour répondre à un appel, et nous devons reconnaître et encourager ces compagnons comme ayant une forme de vocation à la Compagnie. Il y a quelques années, un film intitulé « Une journée sans Mexicains » a ouvert les yeux de nombreux Américains sur les incroyables contributions des migrants qui rendent notre vie quotidienne possible. Peut-être avons-nous besoin d'une vidéo similaire à usage de la Compagnie de Jésus – « Une journée sans collègues laïcs ! » – qui montrerait que presque tous les apostolats de la Compagnie seraient finis sans les collègues laïcs. Bien sûr, en écrivant ceci, je reconnais que nous, jésuites et laïcs, collaborons à une mission commune. Ce n'est pas une mission jésuite partagée avec des collègues laïcs, mais la mission de Jésus que nous partageons ensemble. Je suis reconnaissant à tant de laïcs, femmes et d'hommes, qui m'ont montré le moyen de vivre la mission de foi et de justice. À mesure que nous avancerons, les principaux enjeux concernant les collaborateurs laïcs seront de leur fournir une formation adéquate à notre charisme ignatien et de leur fournir une juste rémunération pour leurs efforts.

Pour préparer cet article, j'ai lu un bref historique de l'apostolat social au Canada et aux États-Unis. De nombreux jésuites et collègues laïcs se sont sacrifiés et se sont retrouvés seuls face à un public hostile, parfois même face à nos propres frères jésuites. Bill Ryan, Michael Czerny, Patxi Álvarez, Fred Kammer, Joe Daoust, Mary Baudouin, John Sealey, Jenny Cafiso et bien d'autres m'ont inspiré, et j'attends avec impatience de voir où nous conduira Xavier Jeyaraj dans le futur.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Cinquante ans de justice sociale à partir de rien

Greg Kennedy, SJ

Apostolat spirituel, Guelph, Canada

Cinquante ans d'engagement social et écologique, d'apprentissage, de lutte, d'évangélisation, de collaboration, d'espoir et de solidarité méritent une célébration. Partout où deux ou trois personnes sont réunies dans une ambiance chrétienne de célébration, cela rappelle les noces de Cana, « le commencement des signes de Jésus », quand, de manière inattendue, « il manifesta sa gloire » (Jn 2, 11). Cette gloire a toutefois été précédée d'un moment qui a frôlé la catastrophe. Quel présage plus néfaste de la longévité amoureuse d'un nouveau mariage que la disparition soudaine de la boisson sacramentelle de la joie au festin nuptial ? Le « *ils n'ont pas de vin* » de Marie a sonné comme un glas au cœur du mariage.

Pour nous aussi, le glas sonne. Au plus fort de nos festivités, la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a prolongé la déclaration peignée et concise de Marie en 1 500 pages de détails troublants. Ces mots « *Ils n'ont pas de vin* », nous les entendons aujourd'hui, à l'occasion du jubilé du Secrétariat pour la Justice sociale et l'Écologie (SJES), en des termes sans équivoque :

Le taux de changement global de la nature au cours des 50 dernières années est sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Les facteurs directs de changement de la nature ayant le plus grand impact mondial ont été (à commencer par ceux ayant le plus grand impact) : les changements dans l'utilisation des terres et des mers ; l'exploitation directe d'organismes ; le changement climatique ; la pollution et l'invasion d'espèces exotiques. Ces cinq facteurs directs résultent d'un ensemble de causes sous-jacentes – les facteurs indirects de changement – qui sont à leur tour sous-tendus par des valeurs et des comportements sociétaux : modèles de production et de consommation, dynamique et tendances de la population humaine, commerce, innovations technologiques et gouvernance locale à travers la gouvernance mondiale. Le taux de variation des facteurs directs et indirects varie selon les régions et les pays.

En ce qui concerne les écosystèmes terrestres et d'eau douce, le changement d'affectation des sols a eu relativement le plus grand impact négatif sur la nature depuis 1970, suivi de l'exploitation directe, en particulier de la surexploitation, d'animaux, de

plantes et d'autres organismes principalement par la récolte, l'exploitation forestière, la chasse et la pêche.¹

« *Ils n'ont pas de vin* » est en passe de devenir rapidement le résumé de « Ils n'ont pas de récifs coralliens, de forêts anciennes, d'eau potable, de stabilité climatique, de biodiversité indigène, de cause, de moyens, de droit de célébrer. »

« *Que me veux-tu, femme ? Mon heure n'est pas encore venue.* » Des mots forts, parfois prononcés par ceux d'entre nous qui vivent et évoluent dans les cercles où se chevauchent justice sociale et écologie. En fondant le SJES, Pedro Arrupe annonça que l'heure était venue pour la Compagnie de Jésus de prendre au sérieux la dignité de la création, sous toutes ses formes humaines et non humaines. Puisque l'amour se manifeste plus dans des actes que dans des mots, les partenaires jésuites, religieux et laïcs, se sont mis au travail pour fournir plus de vin.

Bien sûr, les résultats sont loin d'être miraculeux. Nos transformations des facteurs directs et indirects du déclin biologique mondial (même celles à l'intérieur de nos propres sphères d'influence, telles que « les valeurs et les comportements de la société ; les habitudes de consommation ; la dynamique et les tendances de la population humaine ») ne sont jamais très convaincantes. Depuis la création du SJES, « la population humaine a doublé, l'économie mondiale a presque quadruplé et le commerce mondial a été multiplié par dix, ce qui a entraîné une augmentation de la demande en énergie et en matériaux »². Concomitamment, la taille des populations des vertébrés sauvages a enregistré une diminution en moyenne mondiale de 60 %³ ; un million d'espèces sont en ce moment même en voie de disparition, la plupart d'entre elles auront disparu dans quelques décennies ; le carbone atmosphérique a augmenté de plus de 20 % ; la masse de déchets plastiques déversés chaque année rivalise maintenant avec le poids combiné de chaque homme, femme et enfant⁴ en vie ; et pour la première fois dans l'histoire moderne, la durée de vie moyenne aux États-Unis a diminué au lieu de d'augmenter tranquillement.

Sa mère dit aux servants : « Quoi qu'il vous dise, faites-le. ». Au cours des 50 dernières années, le SJES et ses partenaires ont essayé d'écouter à la fois l'ordre de Marie et les instructions de Jésus. Nous, appelés à servir les exclus, les opprimés, les désespérés et les maltraités, nous sommes mis à l'école de Jésus, qui n'est pas venu pour juger, mais pour sauver le monde, parce que le monde est si divinement aimé. Cet apprentissage s'est incarné en une multitude de formes dans les contextes riches et variés au sein desquels nous vivons et travaillons. Que ce soit en nous mettant en marche avec les réfugiés et les migrants, en éduquant les jeunes, en

¹ IPBES, "Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services", 6 mai 2019,

https://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/spm_unedited_advance_for_posting_htn.pdf, p. 3. Accédé le 20 mai 2019.

² Ibid., p.4.

³ World Wildlife Fund, London Zoological Society, "Living Planet Report 2018: Aiming Higher", https://c402277.ssl.cf1.rackcdn.com/publications/1187/files/original/LPR2018_Full_Report_Spreads.pdf. Accédé le 20 mai 2019.

⁴ United Nations Environment, "Our Planet is Drowning in Plastic Pollution.", <https://www.unenvironment.org/interactive/beat-plastic-pollution/>

effectuant un plaidoyer politique, en poussant les entreprises à une conduite éthique, en demeurant aux côtés de nos voisins autochtones, en effectuant des recherches sociologiques et écologiques significatives, en agissant pastoralement auprès des personnes privées d'espoir et d'opportunités, nous avons œuvré avec le Christ dans les ombres de la pénurie de joie sur la Terre. Ici au Canada, réunis récemment en une seule province, nos efforts en matière de justice et d'écologie ont également été riches et variés. John McCarthy SJ, a rédigé une chronique brillante et méticuleuse de la participation de l'ancienne province du Canada anglais.⁵ Toute tentative de répétition ou de reproduction de cette belle narration dans cet article serait non seulement redondante, mais également ridicule. Au lieu de cela, je me concentrerai sur une seule contribution, apparemment secondaire, du Canada jésuite à la justice sociale et écologique dans le domaine de l'agriculture.

Bien que la viticulture soit un sous-ensemble de l'agriculture, je ne l'utilise pas maintenant pour simplement l'associer aux images d'Évangile utilisées ici. Les relations sociales, politiques et écologiques, saines et malsaines, sont toutes profondément enracinées dans la manière dont nous produisons et distribuons les aliments. D'autres ordres religieux ont lié explicitement leur vie et leur foi à l'agriculture. Les gardiens de la règle de Saint-Benoît ont découvert depuis leurs débuts le caractère sacré du travail manuel, en particulier en plein air. Le célèbre monastère trappiste d'Oka, au Québec, par exemple, a dirigé un institut agricole réputé qui a formé des générations d'agriculteurs aux pratiques innovantes. Depuis les réductions paraguayennes du 17^e siècle, en passant par les propriétés productives qui alimentaient à la fois les coffres et les étudiants des lycées de nombreuses provinces, jusqu'aux vastes domaines qui entouraient autrefois les noviciats, les jésuites ont certainement eu des terres et les ont exploitées, le plus souvent comme une activité auxiliaire qu'en tant qu'activité centrale de leur mission.

« *La route est notre cloître* », se sont dit les jésuites depuis des générations. En tant que devise privilégiée, elle a façonné notre façon de penser et d'habiter l'espace. Cela résonne bien avec notre fière disponibilité pour la mission, notre indifférence ignatienne qui nous permet de continuer à avancer librement, « pierres qui roulent n'amassant pas mousse ». Dans les anciens contextes historiques de stabilité sociale et religieuse, la capacité à rester ouvert et apte à se déployer était contre-culturelle, prophétique et efficace. Par contre, aujourd'hui, tandis que le monde entier court dans tous les sens, que le tourisme est devenu une menace pour l'intégrité non seulement des localités retirées, mais aussi des grandes métropoles, que chaque travailleur accepte d'être délocalisé pratiquement n'importe où pour gagner son argent, le monde manque sérieusement de stabilité. Selon Henri Nouwen, le malaise actuel est dans le manque de racines.

L'agriculture est un puissant antidote à l'absence de racine. Travailler la terre, c'est s'installer, c'est investir, c'est se confier à un avenir spécifiquement géographique. Ce n'est pas un hasard si les sociétés les plus mobiles sont aussi les plus urbanisées. La mobilité offre des avantages indéniables. Mais lorsque tout commence à bouger en même temps, l'organisme humain a

⁵ Cf. John McCarthy, SJ, "Integral Ecology: The Emergence of an Idea" in Jacques Monet éd., *The Conscience of a Nation* (Toronto: Novalis Press, 2017), pp 231-269.

tendance à souffrir de vertiges et de nausées. Dans un monde de trafics et de migrations incessants, notre dernière mission pourrait bien consister à rester : rester en place, prendre racine et devenir « local ». Pour la première fois depuis des siècles, les frontières vers lesquelles nous sommes actuellement appelés pourraient bien être littérales – en l’occurrence, terrestres –, mais cette fois d’une manière résolument non coloniale.

Cette considération devient plus convaincante alors que la Compagnie commence à réfléchir à la manière d’incarner ses quatre nouvelles Préférences apostoliques universelles. En ce qui concerne notre Maison commune, « déplacée », l’agriculture industrielle porte toute la responsabilité de ses déprédations. L’industrie de la viande et des produits laitiers à elle seule représente au moins 14,5 % des gaz à effet de serre, 80 %⁶ de la déforestation actuelle en Amazonie⁷ et entre 80 et 90 % de l’utilisation d’eau douce aux États-Unis⁸. Pour les jeunes, de plus en plus exposés aux symptômes physiques et spirituels du « trouble du déficit de nature » en raison de leur environnement excessivement construit, un lien réel avec une création authentique contribue certainement à un avenir rempli d’espoir. Alors que les villes un peu partout sont envahies de jeunes contraints de quitter les zones rurales en raison de la violence, du manque d’éducation, du chômage et d’impossibilités économiques, le désespoir dans les villes atteint des pics. L’isolement parfois né de l’éloignement a été remplacé par une aliénation anxieuse et omniprésente qui paralyse souvent les gens, en particulier les jeunes. Bien que terriens, un grand nombre d’entre eux a l’impression d’habiter une planète étrangère, hostile à leur existence.

Enfin, marcher avec les pauvres signifie rester en contact avec le sol. « Marcher » est un verbe très parlant. Jésus a beaucoup marché. Ignace aussi. Ils ont forcément appris à connaître leur géographie immédiate, car ils parcouraient au maximum 30 km par jour. Au risque de paraître littéral, j’ose suggérer que notre option préférentielle pour les pauvres, à présent réitérée comme universelle et apostolique, devrait nous ralentir. Dans quelle mesure notre culture jésuite du jet-set nous permet-elle vraiment de marcher avec les pauvres ? Normalement, les aéroports ne sont pas le meilleur endroit où aller quand on cherche des pauvres.

Curieusement, c’est la mission agricole de la Compagnie, aussi discrète qu’elle soit, qui m’a d’abord attiré chez les jésuites. Aspirant à devenir un petit exploitant en agriculture biologique, j’ai entendu parler de la ferme Saint-Ignace à Guelph, en Ontario. Après un bref passage dans une abbaye cistercienne, dont l’approche industrielle de l’agriculture a bouleversé mon expérience de sérénité monastique, j’ai été accueilli par la communauté jésuite de Guelph. Cette ferme de 600 acres était entrée quelques années auparavant dans la dernière de ses incarnations. Après avoir longtemps nourri les novices et juvénistes du Canada anglais,

⁶ Food and Agriculture Organization of the United Nations, *Tackling Climate Change through Livestock*, 2013 <http://www.fao.org/3/i3437e/i3437e.pdf>. Consulté le 20 mai 2019.

⁷ The World Wildlife Fund, “Unsustainable Cattle Ranching”, http://wwf.panda.org/knowledge_hub/where_we_work/amazon/amazon_threats/unsustainable_cattle_ranching/. Consulté le 20 mai 2019

⁸ The University of British Columbia, “Environmental Impact of Meat Consumption” <http://cases.open.ubc.ca/environmental-impact-of-meat-consumption/>. Consulté le 20 mai 2019.

elle devint une communauté inspirée par L'Arche quand les jeunes jésuites et les frères herculéens qui faisaient le travail se sont faits rares. La *Farm Community*, fondée par Doug McCarthy SJ et Bill Clarke SJ en 1977, réunit alors des personnes de toutes capacités physiques et mentales dans le but de cultiver leur pain quotidien, leurs œufs, leurs pommes, leur viande et leurs légumes. Ici, les exclus et les blessés du monde découvraient le pouvoir de guérison des soins prodigués à la terre, aux animaux et les uns aux autres. Au fur et à mesure que le temps, la conscience et les compétences augmentaient, la communauté intégrait davantage de principes et de pratiques agro-écologiques, ce qui aboutit finalement à la certification de la ferme biologique *Ignatius Farm* en 2004, mais non pas, à la grande tristesse de nombreux d'entre nous, avant la dissolution de la communauté agricole en 2001 en raison de contraintes financières.

Heureusement, les semences de la *Farm Community* ont été conservées par deux membres laïcs, Martin Couture et Sally Benoit, qui les ont ensuite plantées à Durham-Sud, au Québec. La *Ferme Berthe Rousseau* y a été créée en 1988 avec pour double mission d'accueillir les personnes en besoin de repos à la suite d'addictions, de déceptions et de blessures, et d'autre part de cultiver une relation avec la terre qui soit productive, mais douce. Une grande partie de la guérison provient de la communion qui se fait à chaque repas, quand les fruits de la terre sont à portée de main et quand le travail des mêmes mains humaines qui tiennent les couverts est partagé et savouré autour d'une grande table inclusive. À son échelle, la *Ferme Berthe Rousseau* enseigne par exemple comment marcher avec ceux dont la dignité a été bafouée en collaborant avec eux aux soins agricoles de notre maison commune. Les bénéfices de ces actions se sont répercutés en ville, où la Ferme a joué un rôle local important pour la revitalisation de la culture rurale québécoise et a également contribué à la mise en œuvre d'avancées écologiques telles que le compostage dans le village voisin.

De retour à Guelph, Jim Profit SJ, alors que les champs étaient vacants, invita d'autres personnes à envisager avec lui une nouvelle version de la *Farm Ignatius* maintenant certifiée biologique. Un Modèle d'agriculture partagée communautairement (CSA) fut adopté en raison de ses avantages pédagogiques, logistiques et financiers. Les CSA partagent le risque de la production agricole en établissant une convention entre le producteur et le consommateur qui va au-delà de la simple opportunité économique. Les membres achètent une part au début de la saison, en acceptant de se contenter de leur part de la récolte hebdomadaire. De cette manière, ils fournissent non seulement le capital nécessaire aux agriculteurs pour acheter des semences et de l'équipement en cas de besoin, mais ils apprennent également les subtilités et les difficultés de l'agriculture contemporaine. Gérée et dirigée par une équipe de jeunes agriculteurs et de stagiaires (principalement féminins) dévoués, le CSA s'efforce de cultiver des légumes, de sensibiliser le public, de susciter son engagement, de divertir et de créer des alliances au travers de ses 14 hectares de jardins maraîchers. Par son besoin constant d'innover et de s'adapter afin de ne pas perdre trop d'argent, il montre sa proximité avec les petites fermes d'Amérique du Nord et à l'étranger. Les petits exploitants agricoles font sans aucun doute partie des pauvres qui travaillent le plus sur la planète.

Aujourd'hui, la grande majorité de ceux qui font des retraites à Loyola House éprouve un lien spirituel profond avec la terre de la *Farm Ignatius*. Reconnue pour ses plats frais et sains, la cuisine de Loyola House présente avec soin et créativité les produits de la terre. Chaque table de la salle à manger est ornée d'un signe petit mais puissant qui déclare : « *Dans cette nourriture, je vois la présence de l'univers entier qui me soutient.* » Chaque année, les deux apostolats ici, le spirituel et l'agricole, deviennent de plus en plus intégrés, chacun apprenant plus profondément à apprécier l'immensité du don partagé de disposer de tant de belles terres sur lesquelles prier et de tant de gens désireux de simplement faire cela. Il est impossible d'énumérer le nombre de façons dont la ferme et le lieu de retraite se nourrissent mutuellement.

La spiritualité, l'écologie et la justice convergent au mieux dans l'agriculture, qui, il faut bien le dire, est la base indispensable de la quasi-totalité des cultures survivantes de la planète. Une grande partie de l'agriculture contemporaine est injuste : exploitation des travailleurs migrants ; intégration verticale et monopoles des multinationales ; contrats de mainmise sur des semences brevetées ; expropriation de terres communes ou de *campesinos* pour le pâturage, huile de palme et canne à sucre industrielles ; rémunération ridiculement basse ; traitement horrible des animaux, etc. Une grande partie de l'agriculture contemporaine est anti-écologique : dépendance totale à l'égard des combustibles fossiles pour les engrais et les machines ; érosion atroce du sol ; gaspillage impardonnable de production ; déforestation généralisée et destruction des zones humides ; distances de voyage absurdes pour les biens et les produits, etc. L'agriculture contemporaine est en grande partie non spirituelle : profit inadmissible d'entreprises ; violence sans excuse envers la création ; fragilisation économique d'exploitations familiales dévouées ; surabondance qui érode l'esprit de gratitude encore plus rapidement que le sol, etc.

Les partenaires jésuites ont compris l'importance préférentielle de l'agriculture depuis un certain temps, mais ce n'est que maintenant qu'elle est articulée et reconnue. En 1974, le Canadien Paul Desmarais SJ, fonda le Centre de formation agricole de Kasisi en Zambie. D'abord institution éducative formée à l'agriculture chimique et conventionnelle, Kasiki a suivi en 1990 la conversion de Paul aux pratiques biologiques intégrales et a enseigné avec succès à des milliers d'agriculteurs africains les récompenses d'une culture de la Terre écologiquement intelligente et à faibles intrants. De même en Inde, le Canadien Murray Abraham SJ, a créé le Centre social et agricole de Saint-Alphonse en 1978, dédié à la formation des agriculteurs locaux à l'art de cultiver la terre de la manière la plus bénigne et mutuellement bénéfique possible.

Parallèlement, au début des années 90, les jésuites canadiens Jim Webb et Martin Royackers ont commencé à créer des coopératives agricoles dans des zones rurales pauvres en Jamaïque, pour aider les petits agriculteurs à s'organiser et à être plus justement rémunérés pour leur dur labeur. *Canadian Jesuits International*, l'ancien bureau des missions étrangères de la province, a soutenu et continue de soutenir de tels projets, ainsi que de contribuer au financement les initiatives agro-écologiques d'autres provinces. Son partenariat avec COMPARTE, un réseau d'œuvres jésuites latino-américaines axées sur une bonne agriculture

et des processus économiques alternatifs, nous garde unis aux mouvements internationaux grandissants qui prennent soin d'une Terre comestible.

Le fait alarmant qu'*ils n'ont pas de vin* préoccupe activement la Compagnie de Jésus au Canada. Depuis la naissance du SJES, le collectif jésuite du Canada a instinctivement reconnu et abordé l'importance apostolique de l'agriculture. Enrichie par les nouvelles Préférences apostoliques universelles, cette fascination apostolique pour l'agriculture ne devrait que s'accroître. En effet, selon les écologistes d'aujourd'hui, non seulement la justice, mais l'ensemble de notre fragile tissu social repose sur une transformation radicale de notre mode de conservation et de conservation du jardin de la création. Dans toutes nos activités dignes de ce nom, souvenons-nous de rester tranquilles suffisamment longtemps pour entendre cet appel de la Trinité et de la Terre.

Original anglais
Traduction Elizabeth Frolet



Sécretariat pour la Justice Sociale et l'Écologie

Borgo Santo Spirito, 4

00193 Rome

+39-06689 77380 (fax)

www.sjesjesuits.global

sjes@sjcuria.org